

PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

Gascogne Toulousaine

Sept 2017-sept 2020



Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine

Hôtel d'entreprises
Rue Louis Aygobères
Z.A du pont Peyrin
32600 L'Isle Jourdain
accueil@ccgascognetoulousaine.com
www.ccgascognetoulousaine.com

- ✓ **Président** : M. Francis Idrac
- ✓ **Vice-président et président de la commission enfance jeunesse** : M. Jean Claude Darolles
- ✓ **Directeur Général des Services** : M. Jean-Luc Petit-Roux
- ✓ **Directrice Générale Adjointe des Services** : Mme. Julie Tournié

Professionnels :

Coordination enfance jeunesse (CEJ-PEDT)			
Mme Anne-Sophie Biehlmann	Coordonnatrice	anne-sophie.biehlmann@ccgascognetoulousaine.com	05 62 07 71 09
M. Mohammed El Hammoumi	Coordonnateur	coordinations@social-islejourdain.fr	06 09 34 96 67
Pôle enfance			
Mme Marie-Christine Vives	Responsable	marie-christine.vives@ccgascognetoulousaine.com	05 62 07 49 31
Pôle jeunesse			
Mme Florence Montaut	Responsable	florence.montaut@ccgascognetoulousaine.com	06 43 60 20 11
Gestion pédagogique			
Mme Véronique Laffont	Gestionnaire secteur L'Isle-Jourdain- Auradé-Endoufielle-- Monferran-Savès	veronique.laffont@ccgascognetoulousaine.com	07 79 86 25 92
M. Olivier Sforzi	Gestionnaire secteur Fontenilles- Lias-Pujaudran- Ségoufielle	olivier.sforzi@ccgascognetoulousaine.com	07 77 56 21 13

Préambule

M. Idrac Francis, *Président de la communauté de communes de la Gascogne Toulousaine*

La situation géographique de la Gascogne Toulousaine est assez privilégiée : à la fois proche de Toulouse ou de l'aéroport de Toulouse Blagnac, mais aussi bien ancrée à la province de Gascogne.

« L'envie d'entreprendre et de bien vivre ensemble... »

Terre de valeurs aux racines rurales, l'histoire du territoire est riche à plusieurs niveaux. De nos aînés nous avons conservé une identité forte, avec un fort attachement à la terre, au terroir. De notre proximité à la grande cité occitane Toulouse, nous avons développé notre esprit d'entreprendre.

En fédérant 14 communes, notre communauté rassemble aujourd'hui près de 21 000 habitants autour d'enjeux majeurs comme l'amélioration de la vie quotidienne avec le soutien des services publics. Afin de poursuivre cet enjeu et permettre aux familles de concilier vie professionnelle et vie familiale, des dispositifs se sont alors développés, sous l'impulsion des élus et des acteurs locaux, pour répondre à des besoins de plus en plus émergents, en termes de mode de garde, d'accueil et d'accès aux loisirs des enfants et des jeunes.

Notre territoire possède un existant fort en matière de structures dédiées à la petite enfance, à l'enfance et à la jeunesse. Un diagnostic participatif dans le cadre du renouvellement du contrat enfant jeunesse en 2015 et 2016 l'a démontré.

Depuis la prise de compétence jeunesse le 1er juillet 2016, les élus de la commission enfance jeunesse souhaitent développer et mettre en œuvre une politique éducative à une échelle intercommunale poursuivant un enjeu majeur : « la réussite des enfants et des jeunes dans leur parcours de vie ».

Le Projet Educatif Territorial intercommunal (PEDTi) est apparu alors comme un outil complémentaire au contrat enfance jeunesse 2015-2018, pour plus de cohérence et de dynamique partenariale à l'échelle d'un territoire intercommunal. Ce que nous pouvons retenir après lecture de ce document, est qu'il reflète bien la dimension participative proposée dans le cadre d'une démarche dynamique à l'ensemble des acteurs du champ de l'enfance et de la jeunesse, au cours du premier semestre 2017. Nous ne pouvons que les remercier pour leur implication à travers les différentes instances de concertations, leurs forces de proposition et leur capacité à prendre le recul nécessaire.

Qu'ils soient institutionnels, professionnels ou bénévoles, un grand merci à eux !

Ne dit-on pas « qu'il faut tout un village pour éduquer un enfant ».

Nous pouvons espérer que ce PEDT soit un socle commun partagé par le plus grand nombre, en termes de valeurs et d'enjeux éducatifs, pour le bien-être et l'épanouissement des enfants et des jeunes en Gascogne Toulousaine.

M. Darolles Jean-Claude, *Président de la commission enfance jeunesse*

L'écriture de ce premier PEDT à l'échelle de la Gascogne Toulousaine, a permis à notre territoire d'engager une réflexion d'envergure.

Outre le travail réalisé par le passé, par les différentes collectivités et qui synthétise l'ensemble des spécificités de notre territoire, la communauté de communes a souhaité s'engager dans une démarche de co construction incluant un comité de pilotage mais également des comités techniques avec en point d'orgue, l'organisation d'un séminaire.

Ce dernier a été organisé à l'Isle Jourdain durant le mois de Mars, en plaçant l'enfant au centre de la réflexion. Une intervenante, spécialiste des rythmes et des conditions de travail de l'enfant, a su captiver son auditoire à travers une conférence portant sur une évaluation de la cohérence éducative des PEDT depuis leur mise en œuvre dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. On peut qualifier cette démarche qui se veut novatrice, de réussite de par la participation élevée qu'elle a générée.

Nous retiendrons également la richesse des débats lors des ateliers qui ont précédé la restitution collective, qui a par ailleurs été largement diffusée. Ce type d'événement a un côté fédérateur qu'il convient de souligner et d'encourager.

Les comités techniques, parfaits exemples de démocratie participative, auront permis à chacun de s'exprimer lors de deux rendez-vous volontairement programmés aux extrémités de notre territoire.

La commission enfance et jeunesse, composée d'élus des différentes communes, a particulièrement été sollicitée par le transfert de la compétence péri et extrascolaire (ALAE-ALSH-PAJ) le 01/07/2016. Elle s'est révélée naturellement comme force de proposition à la suite d'une réunion de travail où les élus ont suggéré et proposé les thèmes majeurs sur lesquels pouvaient se construire la politique éducative du territoire.

La CCGT va être amenée à réfléchir à la prise de compétences supplémentaires. Lors du transfert de la jeunesse, la compétence scolaire a également été évoquée. Les élus à l'époque n'avaient pas souhaité s'engager dans la démarche. Avec le recul, on devra cependant se poser la question d'un transfert de cette compétence, d'autant plus qu'une réflexion sur les bâtiments scolaires a été engagée.

L'avenir de notre territoire sera également impacté par les décisions gouvernementales en termes de moyens alloués pour l'éducation de nos enfants. La décision de maintenir la semaine des quatre jours et demi alimentera nos débats dans les plus brefs délais.

Ce nouveau PEDT(i), véritable socle commun, a vu le jour de par la volonté des élus et acteurs éducatifs d'apporter plus de cohérence au sein du territoire. Nous pouvons espérer dès la rentrée scolaire 2017-2018, une forte mobilisation de tous les acteurs éducatifs, dans la poursuite des axes majeurs, tout en contribuant à l'amélioration de celui-ci.

Je conclurai ses propos par des remerciements à l'ensemble des acteurs qui ont contribué à l'élaboration de ce PEDT(i) et plus particulièrement au pôle coordination du territoire de la Gascogne Toulousaine.

Glossaire

CAF : Caisse d'Allocations Familiales
CCGT : Communauté des Communes de la Gascogne Toulousaine
DDCSPP : Direction Départementale de la Cohésion Social et de la Protection des Populations
DDSEN : Direction Départementale des Services de l'Education Nationale
DASEN : Direction / Directeur (trice) Académique des Services de l'Education Nationale
MSA : Mutualité Sociale Agricole
PMI : Protection Maternelle Infantile
CADA : Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile

CEJ : Contrat Enfance Jeunesse
PEDT : Projet éducatif de Territoire
CLSPD : Contrat Local de Sécurité, Prévention Délinquance

MAC : Multi Accueil
CC : Crèche collective
CF : Crèche Familiale
HG : Halte-Garderie
LAEP : Lieux Accueil Enfant/Parent
RAM : Relais Assistantes Maternelles
AM : Assistantes Maternelles
APEGT : Accueil Petite Enfance de la Gascogne Toulousaine

BCA : Source d'information propre à la CAF
INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

PSO : Prestation de Service Ordinaire
PSU : Prestation de Service Unique
PSEJ : Prestation de Service liée au contrat Enfance Jeunesse

PAJE : Prestation d'Accueil du Jeune Enfant
RSA : Revenu Solidarité Active

ACF : Actions Collectives Familles
ALAE : Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole
TAP : Temps d'Activités Périscolaires
ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement
PAJ : Point Accueil Jeunes
AJ : Accueil Jeune
EFJ : Espace Famille Jeunesse
CLAS : Contrat d'Accompagnement à la Scolarité

Rappel

Un premier document a été envoyé à la DDCSPP du Gers et validé en commission PEDT à l'automne 2016. Celui-ci, après avoir situé le territoire et ses enjeux, avait surtout pour vocation de présenter la méthodologie retenue pour impliquer tous les acteurs éducatifs dans la « Co-Construction » du PEDT de la Gascogne Toulousaine.

Ainsi, le document qui suit est bien l'illustration concrète de la mise en œuvre de cette démarche participative entre janvier et juin 2017, avec en amont toute une phase de construction et de sensibilisation avec les élus communautaires, porteurs du PEDT. Il n'est en aucun cas, un document figé. Sa vocation est bien d'évoluer en fonction des besoins du territoire et des forces de proposition des acteurs. La mise en œuvre de fiches projet-action dès le mois de septembre 2017, sera un moyen de poursuivre l'implication des acteurs dans l'enrichissement du PEDT, et dans l'amélioration de la qualité et de la cohérence éducative. Ce document se veut pédagogique et utilisable par le plus grand nombre d'acteurs éducatifs. De son appropriation par le plus grand nombre, découlera sa mise en œuvre concrète autour de valeurs et de sens.

« Il ne peut pas y avoir de projet éducatif, sans valeurs !¹ »

Nous situerons, dans un premier temps, le territoire de manière globale à travers différents indicateurs sociodémographiques, pour ensuite nous intéresser aux dispositifs concernant le domaine de l'enfance et de la jeunesse et à la nature des liens entre les différents acteurs.

Dans un deuxième temps, nous mettrons en lumière la démarche de co-construction et ce qui ressort de l'implication des différents acteurs éducatifs, en termes d'analyse collective. Nous nous arrêterons sur le cadre éducatif global partagé, issu des comités techniques, et sa déclinaison en actions, toujours à partir de l'existant (dispositifs-projets-actions), et d'une vision prospective.

Enfin, nous présenterons les modalités d'évaluation en mettant en valeur le processus et l'implication des acteurs dans celui-ci.

¹ Alain Bollon (expert UNESCO), conférence-université d'été, Toulouse 11 juillet 2017

Au-delà des résultats que la mise en œuvre d'un tel projet pourrait engendrer à moyen et long terme, ce qui nous intéressera fortement est la dynamique partenariale que va générer ce processus, porteur de sens et de valeurs au sein d'un territoire vécu en pleine mouvance. Avec, à la clé, la poursuite d'enjeux tels que :

- ✓ La réussite éducative
- ✓ Le bien-être des enfants et des jeunes
- ✓ L'attractivité du territoire
- ✓ L'accès au financement de l'état
- ✓ Un cadre facilitant pour organiser l'accueil des mineurs
- ✓ L'implication des familles
- ✓ La dynamisation de la vie associative
- ✓ L'inclusion des enfants en situation de handicap
- ✓ Le développement de l'emploi et de la formation (secteur de l'animation, du sport et de la petite enfance)
- ✓ La coopération intercommunale

Table des matières

Glossaire	6
I- Rappel du contexte.....	12
II- L'état des lieux du territoire.....	13
II.1- Le territoire	13
II.2- Evolution et structure de la population	15
II.2.1- Nombre d'habitants	15
II.2.2- Evolution et structure de la population	15
II.3- Couples, familles, ménages	18
II.4- Emplois, population active (de 15 à 64 ans).....	19
II.5- L'offre éducative « 3 mois à 25 ans »	20
II.5.1- Le contrat enfance jeunesse 2015-2018 de la Gascogne Toulousaine	20
II.5.2- Le lien CEJ-PEDT	21
II.5.3- Les écoles, collèges et lycée.....	21
II.5.4- Les structures petites enfance	23
II.5.5- Les structures enfance.....	24
II.5.6- Les structures jeunesse	26
II.5.7- Les ludothèques.....	27
II.5.8- La MJC de L'Isle Jourdain	28
II.5.9- Le centre social multi partenarial.....	29
II.5.10- L'OIS.....	30
II.5.11- Les actions de la CCGT en faveur du sport de la culture et du tourisme.....	31
II.5.12- Les associations	31
II.6- La répartition de l'offre	32
II.7- Le schéma d'acteurs	34
II.8- Synthèse de l'état des lieux	35
III- La démarche de co-construction : du séminaire au COPIL, des rencontres riches et forts de sens... ».....	38
III.1- Rappel de l'échéancier	38
III.2- L'organisation de la concertation	39
III.3- La fiche de route 2016-2017 : « un outil pour mieux se projeter... ».....	40
III.4- L'animation et la coordination du pilotage « CEJ-PEDT »	41
III.5- Les commissions enfance jeunesse	41

III.6- Le séminaire » PEDT et cohérence éducative, quelles réalités ? »	42
III.7- Les COPILs	43
III.8- Les COTECHs	43
III.8.1- Comité technique du 18-05-17, Fontenilles	43
III.8.2- Comité technique du 01-06-17, Monferran Savès	45
III.9- Synthèse de la démarche.....	45
 IV- Le cadre éducatif global, « partagé »	46
IV -1 Les axes majeurs.....	46
IV.1.1-La dynamique de partenariat dans la recherche de cohérence éducative	47
IV.1.2- L'épanouissement et l'autonomie des individus (3 mois-25 ans).....	48
IV.1.3- La socialisation, citoyenneté et le « Vivre Ensemble ».....	50
IV.1.4- L'accueil et accompagnement des 16-25 ans	52
IV.1.5- L'accompagnement à la parentalité	53
IV-2 Présentation des axes transversaux.....	54
IV.2.1- La prise en compte des situations spécifiques	54
IV-2-2- Le respect de l'environnement	55
 V- Les modalités de mise en œuvre du PEDT, en Gascogne Toulousaine	56
V.1- La communication du projet	56
V.2- Un outil au service de Tous	56
V.3- La prise en compte des spécificités locales.....	57
V.4- L'animation du projet.....	57
V.5- L'échéancier.....	58
 VI- L'évaluation, un processus à penser en amont.....	59
V.1- Définition	59
V.2- Un processus « partagé », à construire en amont	59
V.3- Les critères à retenir.....	60
V.4- Les « faisceaux d'indicateurs »	60
 VII- Annexes.....	61

I- Rappel du contexte

L'année 2016 a été marquée par le travail en vue du transfert de la compétence² jeunesse au 1^{er} juillet 2016 des communes vers la communauté de communes de la Gascogne Toulousaine (en plus de la compétence Petite Enfance transférée en 2009). La compétence jeunesse concerne plus particulièrement le domaine du périscolaire (gestion des ALAE-ALSH), ainsi que celui de 12-17 ans (Accueil Jeunes et ALSH Ados). La compétence scolaire étant toujours gérée directement par les communes.

Depuis le 1^{er} juillet 2016 et jusqu'à la fin du premier semestre 2017, la priorité fut donnée à la mise en place de nouvelles procédures, mode de travail, collaborations, toujours avec la nécessité de poursuivre un accueil de qualité au sein de toutes les structures enfance et jeunesse. Une période de changement ayant nécessité la mise en place d'un schéma de concertation efficient qui aura favorisé la rencontre avec les différents acteurs éducatifs.

Evoquer le contexte au niveau intercommunal, c'est aussi revenir sur la mise en œuvre d'un diagnostic participatif dans le cadre du renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse pour la période 2015-2018. Une commande institutionnelle exprimée dès la fin de l'année 2014 avec en toile de fond, deux axes à emprunter : l'un portant sur le transfert de la compétence et son volet juridique, et l'autre sur le diagnostic du CEJ à travers son volet éducatif. Le volet financier et humain étant propre à ces deux domaines transversaux.

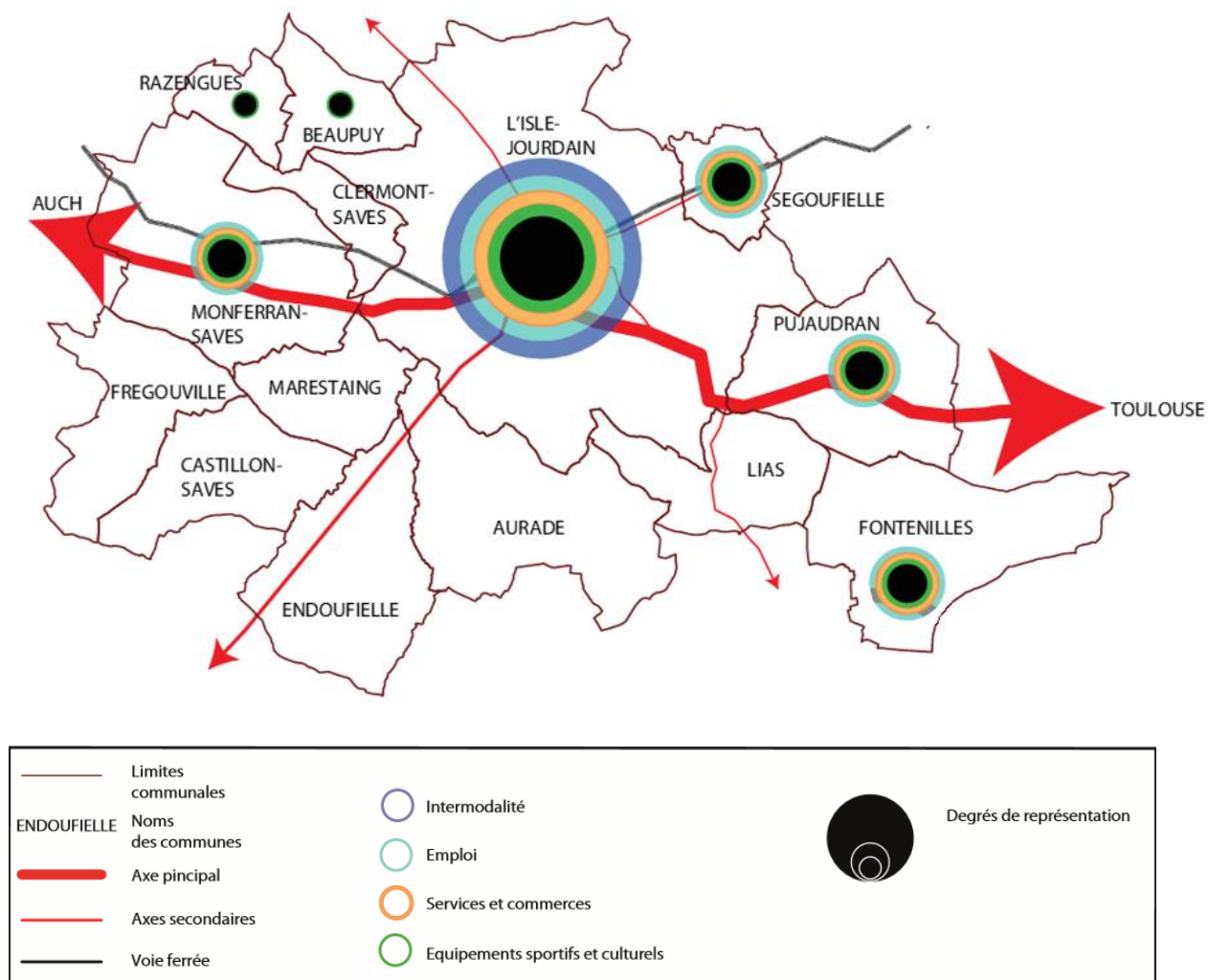
Afin de répondre à la volonté des Elus Communautaires et de la CAF 32 à travers un cahier des charges établi, les coordonnateurs enfance jeunesse du territoire, à qui revenait la mission du diagnostic, ont choisi de proposer **une méthodologie de diagnostic participatif**.

Or, évoquer le PEDT, implique aussi de rappeler que la politique éducative en Gascogne Toulousaine a pu être formalisée dans un seul Contrat Enfance Jeunesse pour l'ensemble du territoire (contre 6 avant 2015). La mise en œuvre d'un PEDT fait bien partie des axes forts de ce contrat enfance jeunesse, pour plus de concertation et de dynamique partenariale. C'est un outil complémentaire permettant d'aller plus loin dans la recherche de cohérence dans les différents temps de vie de l'enfant.

² La coopération par voie de transfert de compétences vise à la mise en place d'une intercommunalité pérenne. Les principes de cette coopération sont donnés par l'art. L. 5111-1 alinéa 1 du CGCT : " Les collectivités territoriales peuvent s'associer pour l'exercice de leurs compétences en créant des organismes publics de coopération dans les formes et conditions prévues par la législation en vigueur ". Les communes transfèrent leurs compétences au profit de l'établissement qu'elles créent. Elles ne sont alors plus compétentes pour agir

II- L'état des lieux du territoire

II.1- Le territoire



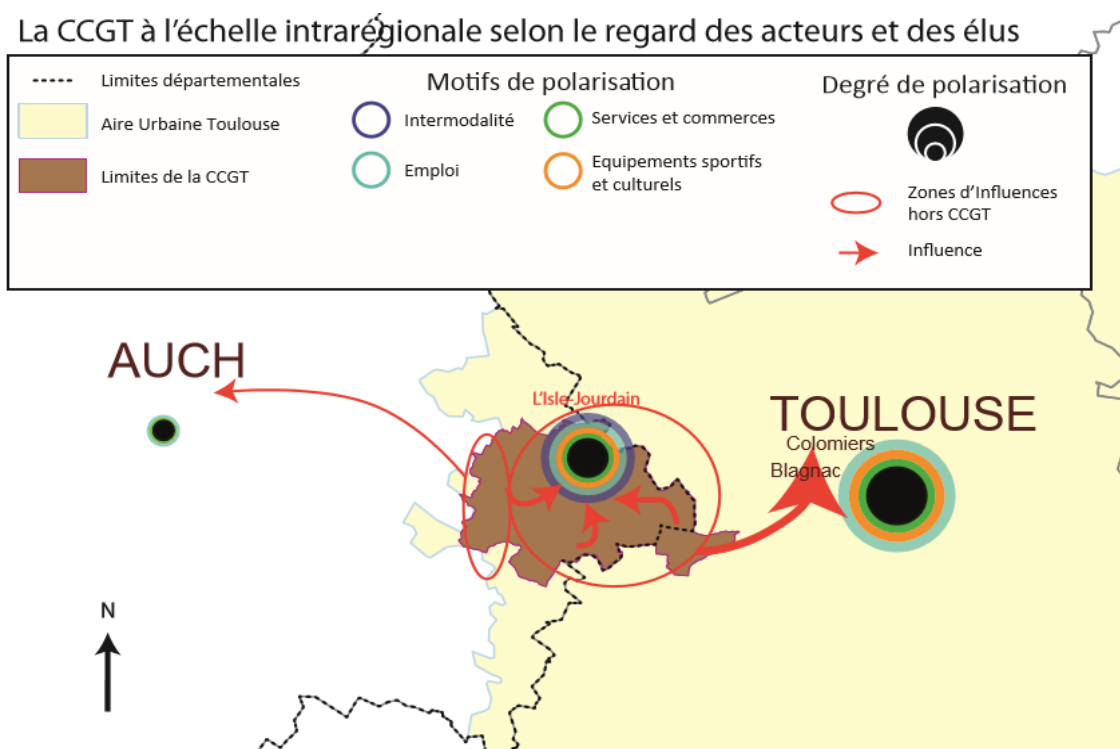
Ci-dessus, une approche intéressante du territoire à travers une cartographie ³ mettant en évidence les représentations des élus sur les caractéristiques principales du territoire de la CCGT.

Structuré autour de L'Isle-Jourdain sur un axe Est/Ouest reliant Toulouse à Auch, la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine (CCGT) est un territoire d'une superficie de 235,9 km², dont le nombre d'habitants dépasse aujourd'hui les 20 000 (contre 19 721 en 2013). Cette centralité est épaulée par trois pôles d'équilibre que sont : Monferran-Savès et Pujaudran sur ce même axe, et Segoufielle par ailleurs.

³ Rapport intermédiaire étude sur la mobilité, Université de Toulouse, L3 APTER, janvier 2014

Ces communes se distinguent des autres collectivités par leurs offres plus larges de services en termes scolaires, culturels et de loisirs. Il s'agit de micro-pôles, axés sur un développement du secteur tertiaire, plus prégnant que ce que l'on peut observer sur les autres communes. Cela provoque des flux plus importants vers ces localités. Si l'on se base sur ce critère, Fontenilles peut être qualifiée de micro-pôle par son offre de service, cependant la commune exerce une moins grande attraction au sein de la CCGT que sur les communes extérieures à celle-ci.

C'est un **territoire attractif** qui attire une population extérieure au département Gersois.



La CCGT et l'Isle-Jourdain semblent entretenir davantage de rapports avec la Haute-Garonne. De plus, L'INSEE reconnaît L'Isle-Jourdain comme une unité urbaine ayant le statut de « ville isolée ». Ce statut induit un rôle par rapport au territoire rural environnant, qu'il s'agisse d'offres d'emplois ou de service, l'idée d'un territoire perçu comme uniquement dépendant à Toulouse est donc à exclure.

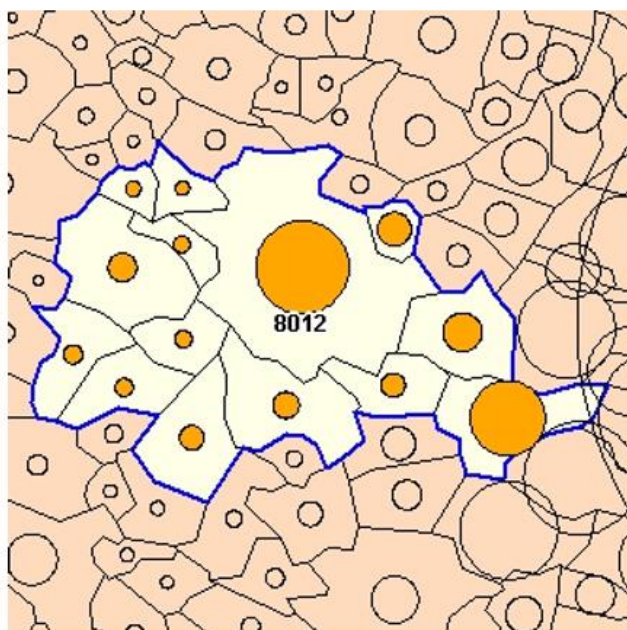
- Une ambition forte : « accueillir des populations en répondant à leurs besoins... »

Déjà, en 2010, dans le cadre de l'élaboration du schéma de cohérence territoriale, les élus souhaitaient répondre à la question de l'évolution démographique et de l'accueil de nouvelles populations sur un territoire, dont les indicateurs sociodémographiques sont plus proches des indicateurs du département de Haute-Garonne que de ceux du Gers.

En lien avec les orientations 2 et 3 (cf. annexe 1.1), **la nécessité de définir une politique éducative pour plus de cohérence et de lien entre les différents acteurs du territoire, au service des enfants, des jeunes, des familles.**

II.2- Evolution et structure de la population

II.2.1- Nombre d'habitants



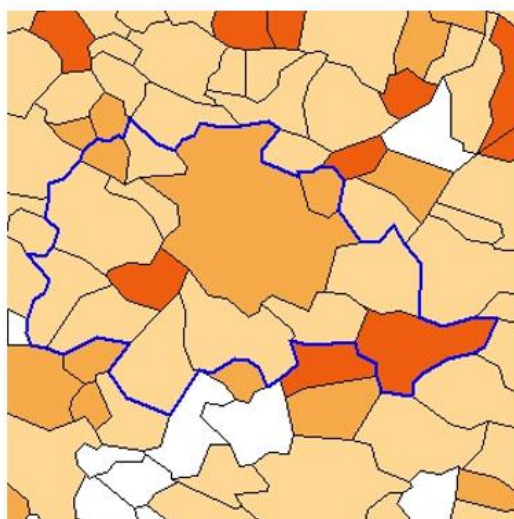
Source : Insee, RP 2013-exploitation principale, lieu de travail

Avec 19721 habitants en 2013, plus de 20000 aujourd'hui, la démographie n'a pas cessé d'évoluer sur le territoire.

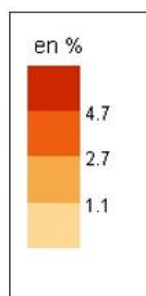
Une forte proportion de la population (65 %) est regroupée sur l'Isle Jourdain et Fontenilles.

II.2.2- Evolution et structure de la population

Taux d'évolution annuel moyen de la population entre 2008 et 2013



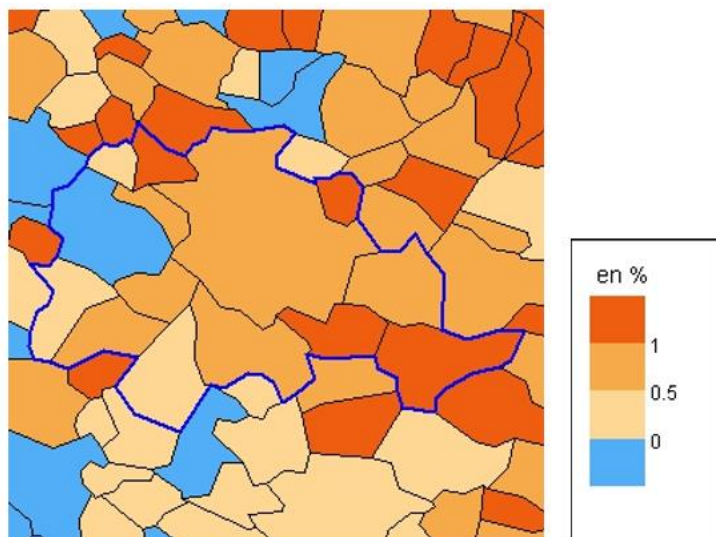
Source : Insee, RP 2013-exploitation principale © IGN - Insee 2016
Territoire : 3.3 % ; Zone de comparaison : 0.5 %



Bien au-dessus du taux moyen Gersois, celui du territoire de la CCGT est 6 fois plus important.

Taux d'évolution annuel moyen 2008 - 2013

dû au solde naturel

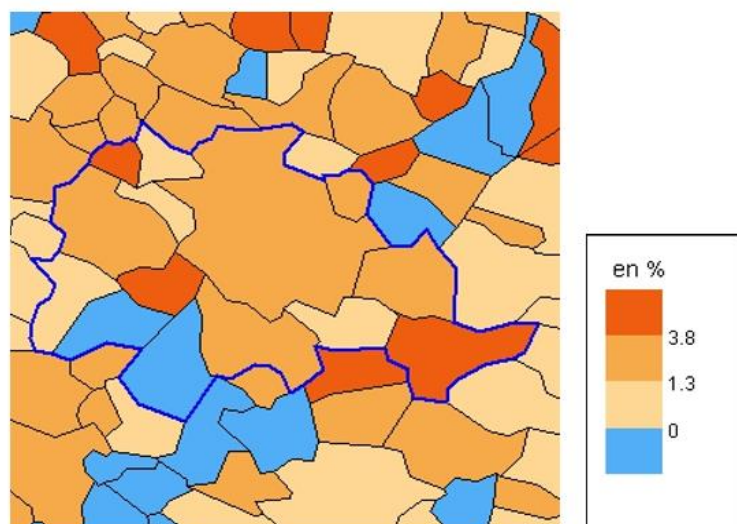


Source : Insee, RP 2013-exploitation principale © IGN - Insee 2016
Territoire : 0.8 % ; Zone de comparaison : -0.3 %

Le solde naturel (ou accroissement naturel ou excédent naturel de population) est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. En général, l'excédent naturel est dit positif, c'est-à-dire que le nombre de naissances est supérieur au nombre de décès. Ce qui représente un taux moyen de 0.8% en Gascogne Toulousaine entre 2008 et 2013, voire de plus de 1 % à Fontenilles, Lias et Ségoufielle.

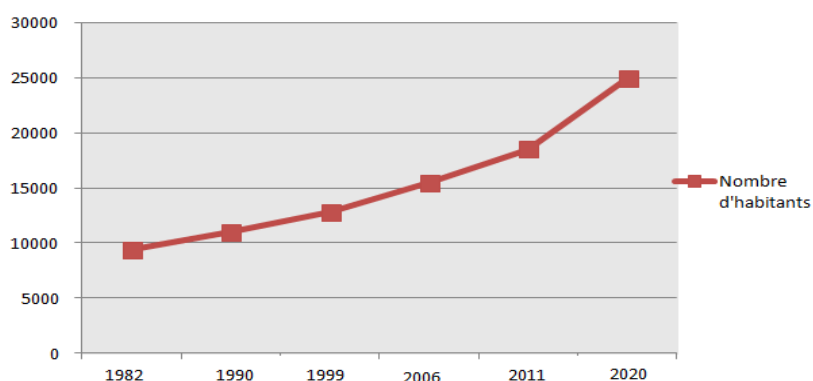
Taux d'évolution annuel moyen 2008 - 2013

dû au solde migratoire apparent



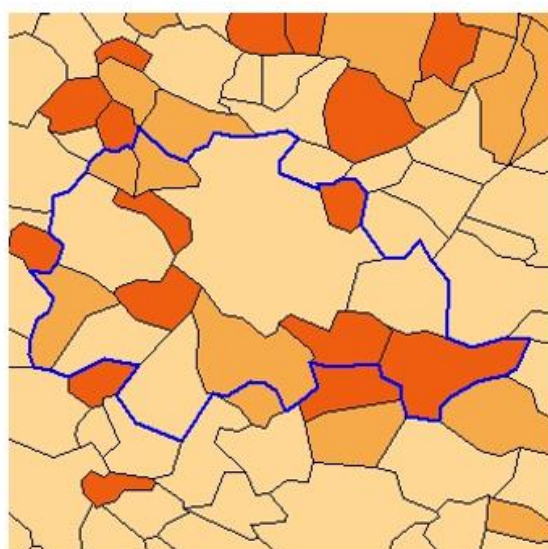
Source : Insee, RP 2013-exploitation principale © IGN - Insee 2016
Territoire : 2.5 % ; Zone de comparaison : 0.8 %

Le solde apparent des entrées sorties est la différence entre le nombre de personnes entrées sur le territoire de la Gascogne Toulousaine et le nombre de personnes qui en sont sorties, au cours de la période considérée. Il est obtenu par différence entre la variation totale de la population au cours de la période considérée et le solde naturel. Cela veut dire que pour 1 personne qui sort du territoire, 2.5 y entrent.



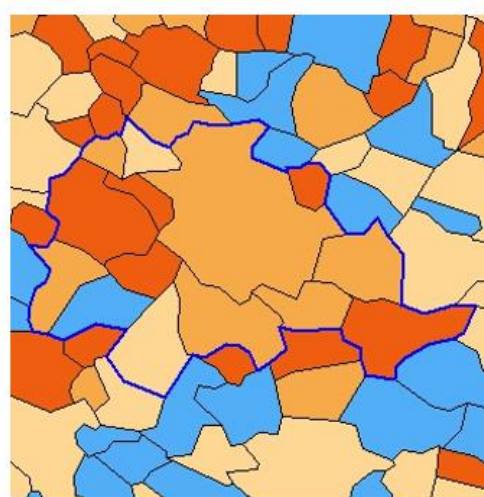
Une croissance démographique de **+17 %** entre 2008 (16 796 habitants) et 2013 (19 721). Une prévision de **+ 35 %** d'ici 2020.... C'est un territoire ayant une forte évolution de la population.

Part des jeunes âgés de 0 à 14 ans en 2013



Source : Insee, RP 2013-exploitation principale © IGN - Insee 2016
Territoire : 22.9 % ; Zone de comparaison : 15.8 %

Évolution de la part des jeunes âgés de 0 à 14 ans entre 2008 et 2013



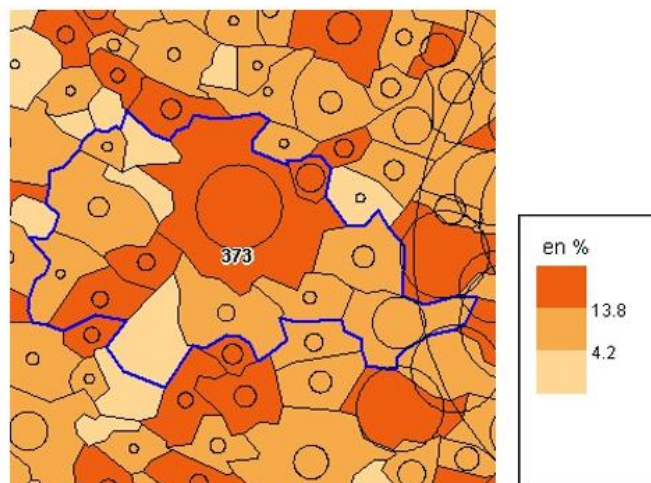
Source : Insee, RP 2013-exploitation principale © IGN - Insee 2016
Territoire : 4.3 % ; Zone de comparaison : 0.5 %

Les enfants sont bien présents sur le territoire et représentent près de 23% de la population, contre 16 % dans le département du Gers, 18 % en Haute-Garonne. Une évolution positive importante, toujours en comparaison avec le Gers (seulement 0.5%).

II.3- Couples, familles, ménages

Part et nombre des familles

monoparentales en 2013



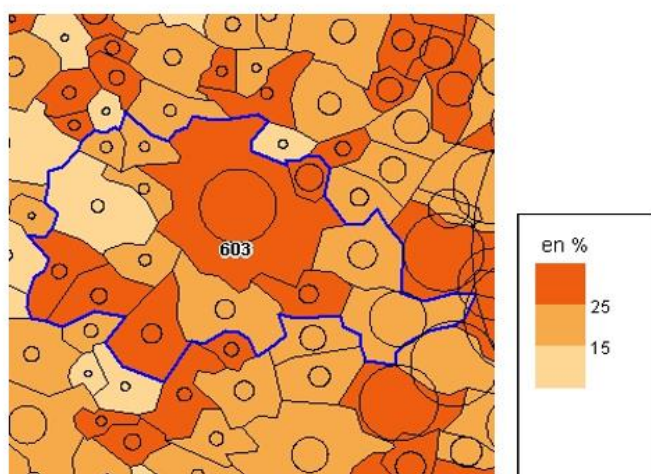
Source : Insee, RP 2013-exploitation complémentaire © IGN - Insee 2016

Territoire : 11.5 % ; Zone de comparaison : 12.7 %

Une présence de familles monoparentales dans 12 communes sur 14, représentant 11.5% de l'ensemble des familles, soit 659 familles en 2013 contre 563 familles en 2008 (+ 17 % en 5 ans).

Part et nombre des familles

ayant un enfant en 2013

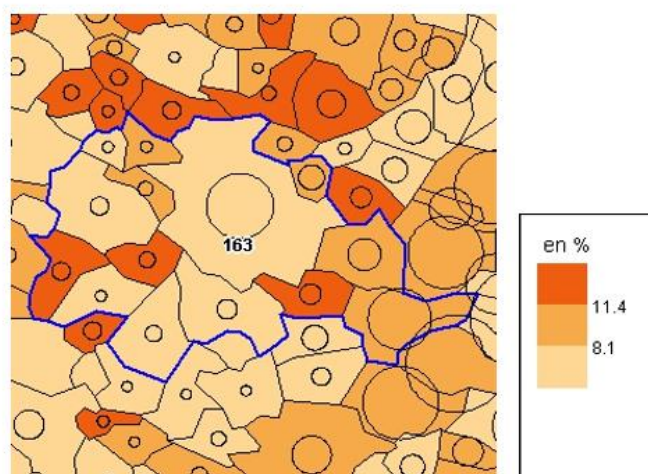


Source : Insee, RP 2013-exploitation complémentaire © IGN - Insee 2016

Territoire : 23.3 % ; Zone de comparaison : 20.1 %

Part et nombre des familles

ayant trois enfants ou plus en 2013

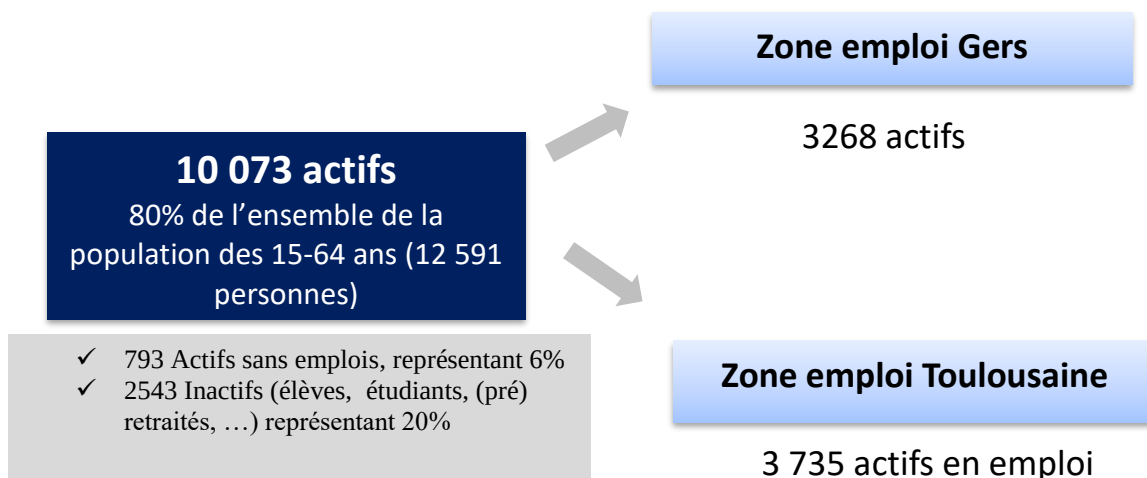


Source : Insee, RP 2013-exploitation complémentaire © IGN - Insee 2016

Territoire : 8.2 % ; Zone de comparaison : 5.7 %

Un territoire où nous retrouvons une majorité de familles avec enfants (60% de l'ensemble des familles). La part des familles avec un enfant est plus importante, en comparaison avec celle de 3 enfants et plus en 2013, et représente 23.3% de « l'ensemble des familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans » (elle était de 25% en 2010). Mais avec 27%, nous retrouvons sur le territoire une majorité de familles avec 2 enfants. Au vu du solde naturel positif, nous pouvons estimer que la part de familles avec 2 ou 3 enfants en 2017 est supérieure à celle de 2013.

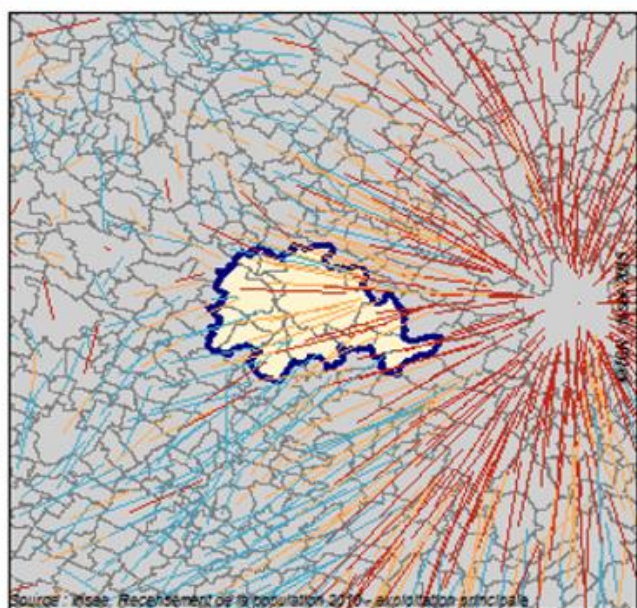
II.4- Emplois, population active (de 15 à 64 ans)



L'ensemble des actifs ayant un emploi est de 9254 personnes sur le territoire :

- 55 % d'entre eux exercent leur activité au sein de l'agglomération Toulousaine
- 52 % sont des hommes
- 48 % sont des femmes
- La plupart ont un statut salarié (86 %)
- Le travail à temps partiel touche plus les femmes, avec 29 % de l'ensemble des actifs femmes ayant un emploi, contre 6 % pour les hommes
- Le taux d'activité (il s'agit du rapport entre le nombre d'actifs âgés de 18 à 65 ans et la population totale correspondante) est de 80 %, contre 74 % dans le Gers.

Résultantes des flux domicile-travail
en 2010



Cette carte datant de 2010, est toujours d'actualité si l'on se réfère à la polarisation des villes en matière d'emplois. L'agglomération Toulousaine exerce une influence considérable à plusieurs niveaux : emploi, consommation, loisirs, etc.

Ce qui engendre beaucoup de flux de déplacements.

La nécessité pour les familles de pouvoir concilier vie professionnel et vie familiale est plus que primordiale à leur bien-être et épanouissement. La présence sur le territoire de dispositifs riches et variés, sont autant de réponses que les décideurs locaux ont pu apporter au fil des ans.

II.5- L'offre éducative « 3 mois à 25 ans »

II.5.1- Le contrat enfance jeunesse 2015-2018 de la Gascogne Toulousaine

Le CEJ (Contrat Enfance Jeunesse) est **un contrat d'objectifs et de cofinancement** élaboré entre une CAF et une collectivité (Communauté des communes ou commune). Sa finalité est de poursuivre et optimiser la politique de développement en matière d'accueil pour les moins de 18 ans en :

- ✓ Conciliant vie familiale et vie professionnelle des familles
- ✓ Ciblant les publics et les territoires les moins bien servis pour une meilleure équité territoriale
- ✓ Poursuivant le développement de l'offre d'accueil et de loisirs pour les enfants de 0 à 17 ans
- ✓ Optimisant les dépenses d'action sociale

Six contrats enfance jeunesse (CEJ) étaient signés sur le territoire avant janvier 2015. Tous ont été renouvelés en **un seule CEJ** porté par la CCGT pour la période 2015-2018.

Le CEJ 2015-2018 s'est construit avec les Acteurs du territoire dans le cadre d'un diagnostic participatif entre janvier et juin 2015 (2015 étant la première année du contrat).

Le cadre éducatif, technique et financier, est décliné à travers une trentaine d'objectifs à poursuivre pour l'ensemble des structures inscrites. L'engagement financier de la CAF pour la CCGT entre 2015 et 2018 représente 5.6 millions d'Euros pour l'ensemble des structures petite enfance, enfance-jeunesse et ludothèques, ainsi que la ligne de coordination ; soit environ 1.4 millions d'euros par an. Le coût total des dispositifs petite enfance, enfance, jeunesse et ludothèque s'élèverait en 2016 à 6 061 988 € (ces éléments financiers sont en cours de traitement actuellement). Des dispositifs et services financés en partie par les communes, la CCGT, la Caf et les familles.

Des bilans intermédiaires et annuels permettent d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs fixés et de vérifier le respect de l'engagement en termes d'offre d'accueil.

Le CEJ est composé de 22 fiches (1 par type de structure-dispositif) faisant apparaître l'année de référence, les objectifs à poursuivre, l'offre théorique d'accueil à respecter et l'engagement financier.

Le PEDT intercommunal est inscrit dans la fiche « Maintien du comité de pilotage » à travers l'objectif :

- Définir les axes en matière de politique éducative enfance jeunesse, notamment dans l'accueil jeunesse (11-17 ans) sur les différentes communes
- Garantir la mise en place des comités de pilotage

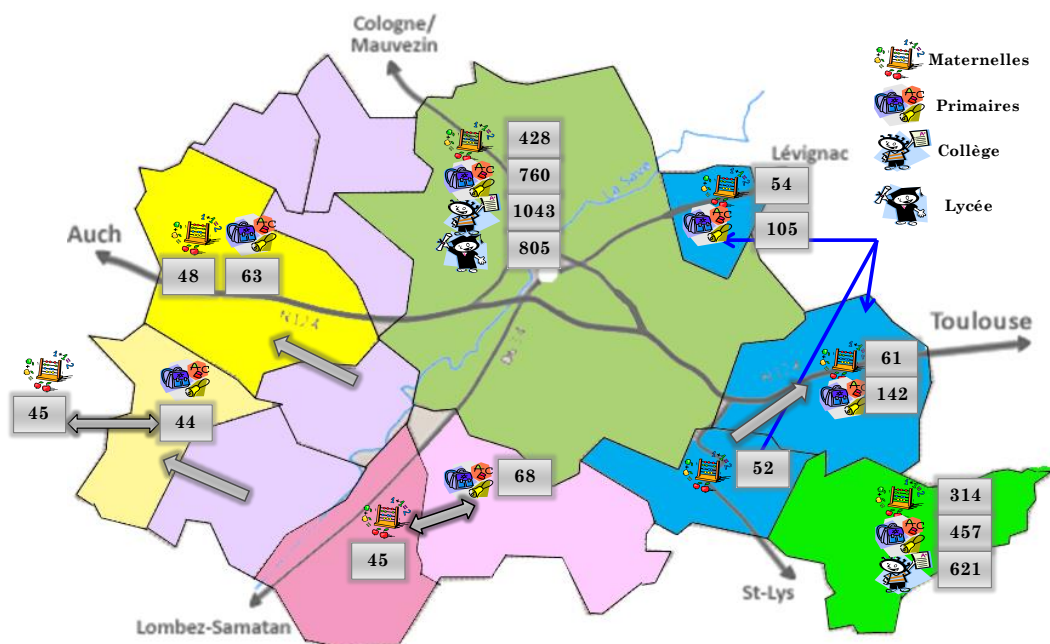
II.5.2- Le lien CEJ-PEDT

Il paraît important de rappeler, et c'est une volonté des élus, de ne pas dissocier les objectifs du CEJ 2015-2018 de ceux qui seront fixés et développés dans le cadre de ce PEDT. D'ailleurs, un courrier élaboré conjointement par la DASEN, DDCS et CAF du département du Gers le 11/02/2016, adressé aux collectivités porteuses de PEDT et signataires de CEJ, précise que « si un **contrat enfance jeunesse** a été conclu avec la CAF sur un même territoire, **le PEDT⁴ doit être élaboré en cohérence avec celui-ci**. Ceci nécessite donc naturellement de coordonner l'ensemble des dispositifs à partir d'une même gouvernance, de mettre en œuvre un seul comité de pilotage PEDT et CEJ, afin de simplifier les modalités de suivi. **Nous nous engageons fortement à respecter une seule instance de gouvernance pour une meilleure cohérence de vos actions** ».

Au sein du territoire, nous nous attacherons à réactiver la dynamique d'échanges favorisée par l'élaboration du diagnostic du Contrat Enfance Jeunesse, en rappelant ce lien étroit qui existe entre le CEJ et le PEDT.

II.5.3- Les écoles, collèges et lycée

a- La répartition

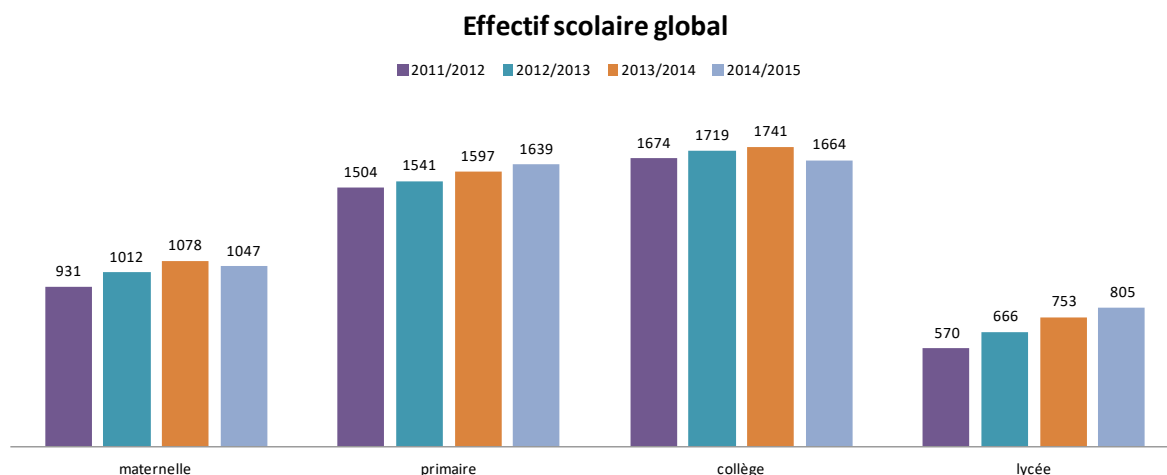


⁴ Décret n° 2013-707 du 2 août 2013 relatif au projet éducatif territorial et portant expérimentation relative à l'encadrement des enfants scolarisés bénéficiant d'activités périscolaires

L'observation du territoire nous permet de constater certains points :

- L'effectif scolaire est concentré sur les deux plus importantes communes. Ces communes ont **chacune un collège et L'Isle Jourdain compte un lycée**.
- Nous avons **des écoles** dans les communes ayant une **population supérieure à 300 habitants**.
- Entre 300 et 800, il y a **des ententes intercommunales** pour pouvoir maintenir l'école (Lias/Pujaudran, Endoufielle/Auradé, Frégouville/Maurens).
- Les Regroupements Pédagogiques Intercommunaux (RPI) ne sont pas nécessairement au sein de la même communauté (Frégouville/Maurens/Castillon/Giscaro).
- **Des partenariats existent entre communes, pour des accueils de loisirs** (Castillon/Giscaro/Maurens/Frégouville, Marestaing/Monferran).
- Trois collèges sur les deux communes les plus importantes (et des accueils jeunes)
- **Un nouveau collège** est prévu sur l'Isle Jourdain en 2018
- Un lycée sur l'Isle-Jourdain
- Ecole et collège privés à L'Isle Jourdain

b- L'évolution des effectifs (enfants et jeunes)



- La population « maternelles/primaires » est en augmentation (2 686 élèves).
- La population « collèges/lycées » (malgré une progression ces dernières années) serait plutôt en stagnation cette année (2 469 élèves), mais au vu des augmentations en primaire, si ce phénomène est identique dans les communes extérieures, nous pouvons supposer que l'augmentation va reprendre.

C- Les effectifs scolaires aujourd'hui

En 2016-2017, la Gascogne Toulousaine accueillait au sein de ses écoles, collèges et lycée

5566 enfants/jeunes dont :

- 1035 maternelles
- 1928 élémentaires
- 1723 collégiens
- 880 lycéens

On constate une évolution des effectifs scolaires depuis 5 ans à la hausse (+12 %), qui se poursuit avec des ouvertures de classes dans certaines communes (Fontenilles, Pujaudran...).

II.5.4- Les structures petites enfance

Le PEDT de la Gascogne Toulousaine, dans un souci de « passerelle éducative », est ouvert à la tranche d'âge des 0-3ans. Ainsi, les élus ont souhaité inclure dans la démarche toutes les structures petite-enfance du territoire.

Rappel des objectifs au sein des structures petite enfance :

- *Permettre aux familles de concilier vie familiale et vie professionnelle*
- *Accompagner les tout-petits dans leur développement et leur découverte du monde*
- *Favoriser la parentalité*

Les formules d'accueil sur le territoire sont nombreuses et variées, amenant à 135 le nombre de places en EAJE (Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant), et à plus de 640 le nombre de places chez les assistantes maternelles indépendantes.

- ✓ Multi accueil de L'Isle Jourdain, *géré par l'association « Centre Social Multi partenarial »*
Agrément pour 55 places
- ✓ Multi accueil de Fontenilles « Le Jardin aux Câlines », *géré par la CCGT*
Agrément pour 30 places
- ✓ Multi accueil de Lias « Claude Ninard », *géré par l'association Claude Ninard*
Agrément pour 25 places
- ✓ Crèche familiale « Lou Lapinot », *gérée par la CCGT*
Agrément pour 25 places
Accueil à L'Isle Jourdain et Endoufielle

- ✓ Relai Assistantes Maternelles, *géré par l'association « Centre Social Multi partenarial ».*
Cette structure basée à L'Isle Jourdain s'adresse à toutes les assistantes maternelles du territoire (195).
Accueil à la maison de l'enfance de L'Isle Jourdain et à Fontenilles.
- ✓ Lieu Accueil Enfants Parents, *géré par l'association « Centre Social Multi partenarial » :*
Il est ouvert aux enfants âgés de moins de six ans, accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte familial pour participer à des temps conviviaux de jeux et d'échanges. Des professionnels formés à l'écoute sont présents pour assurer l'accueil des familles. C'est un lieu anonyme, sans inscription, et d'accès libre, encadré par deux professionnelles de la petite enfance. Les accueils se font sans rendez-vous à L'Isle Jourdain et à Fontenilles. Le LAEP peut accueillir jusqu'à 12 familles avec enfants (environ 25 personnes).

II.5.5- Les structures enfance

C'est la sphère la plus importante en nombre de dispositifs et d'agents (150 personnes) :

- 14 ALAE
- 9 ALSH

Ces structures sont gérées directement par la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine.

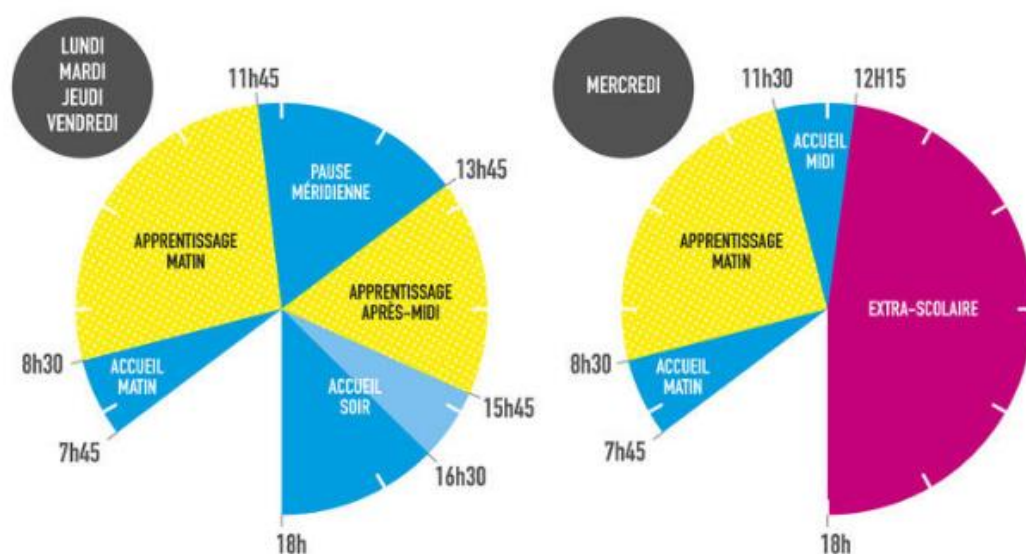
Faisant partie intégrante du pôle jeunesse, ces structures, pour des raisons d'organisation et d'opérationnalité, sont organisées en deux territoires :

- L'Isle-Jourdain, Auradé, Endoufielle, Monferran Savès, Frégouville
- Fontenilles, Lias, Pujaduran et Ségoufielle

Chaque territoire est géré par un gestionnaire pédagogique, sous la responsabilité d'un responsable de service.

Plus de 2/3 des écoles proposent un ALAE à partir de 7h30. Le temps de la pause méridienne est de 2 heures dans plus de la moitié des écoles. La majorité des ALAE démarre après 16h15, après 15h45 pour les TAP. *En annexe, un tableau synthétique reprend les différents horaires :*

Autant de disparités au sein du territoire qui confirment bien l'existence des spécificités locales. Ce qui devra être pris en compte dans la recherche de cohérence éducative



Ceci est un exemple d'organisation type de la semaine d'un enfant. Potentiellement, un enfant peut en 24 heures, passer autant de temps au sein de la cellule familiale qu'à l'ECOLE-ALAE et autre structure ou espace d'accueil.

Au sein de la CCGT, le démarrage de la classe démarre pour un peu plus de la moitié des écoles à 9h00. Le temps de pause méridienne intervient à 12h00, les sorties de classes entre 15h et 15h45 pour la moitié, à partir de 16 h, 16h20 et 16h30 pour l'autre moitié des écoles du territoire.

9 communes sur 14 sur le territoire possèdent une ou des écoles. Face à la nécessité de mettre en œuvre la réforme des rythmes scolaires, les communes ont dû tenir compte de plusieurs paramètres tels que le respect des « rythmes biologiques de l'enfant » ou les horaires de ramassage scolaire. Il en ressort ainsi des disparités sur le territoire au niveau des horaires d'école-ALAE-TAP ou des amplitudes des temps périscolaires.

II.5.6- Les structures jeunesse

Au nombre de deux sur le territoire, ce sont des structures ouvertes aux jeunes âgés entre 12 et 17 ans révolus. Un accompagnement des 18-25 ans est proposé à L'Isle Jourdain. Il devrait être étendu à Fontenilles dès le mois de septembre 2017.

- Point Accueil Jeunes de Fontenilles : cette structure, qui a un agrément ALSH ADOS est déclarée auprès de la DDCSPP du département de la Haute-Garonne. Ouverte sur des temps périscolaires et extrascolaires, elle peut accueillir jusqu'à 36 jeunes âgés entre 12 et 17 ans révolu. Bien ancré localement, le PAJ de Fontenilles, géré par l'association LEC Grand Sud jusqu'au 31-08-2017, est reconnu pour la qualité de son accueil et le dynamisme de ses projets.

Après consultation des prestataires, dans le cadre d'un appel d'offre lancé au cours de l'été 2017, l'animation du PAJ a été confiée à la Fédération Léo Lagrange à compter de septembre 2017.

La nouvelle équipe est composée d'une directrice, d'une animatrice, d'un éducateur spécialisé et d'un animateur en contrat civique. Un accueil et un accompagnement des 18-25 ans sera proposé dès la rentrée de septembre 2017

- Espace Jeunesse de L'Isle Jourdain : cette structure possède un agrément Accueil Jeunes depuis juillet 2017 ALSH ADOS. Elle est déclarée auprès de la DDCSPP du département du Gers. Ouverte sur des temps périscolaires et extra scolaires, elle peut accueillir jusqu'à 36 jeunes.

L'équipe est composée d'un Directeur, d'un responsable jeunesse, d'une Educatrice spécialisée et d'une animatrice famille-jeunesse.

Parmi les spécificités de ce dispositif, notons deux aspects :

- la structure est située en un lieu stratégique, fortement marqué par une mixité sociale, au cœur d'une cité ⁵ et où gravitent quotidiennement plus de 2000 jeunes âgés entre 11 et 18 ans
- l'équipe met en œuvre depuis 2 ans, dans le cadre d'une expérimentation soutenue par la CAF du GERS, un accompagnement des 18-25 ans

La gestion est déléguée à l'association « Centre Social Multi Partenarial », dans le cadre d'une convention annuelle.

⁵ Cité de la Vierge, l'Isle Jourdain

II.5.7- Les ludothèques

Il en existe deux sur le territoire, l'une basée à Fontenilles, et l'autre à L'Isle Jourdain.

L'objectif est le même pour ces deux entités :

- Favoriser l'accueil des familles du territoire, en proposant des espaces dédiés aux jeux, et aux jouets.

Ces deux structures s'entraident dans le cadre d'évènements d'animation autour du jeu.

➤ Ludothèque de Fontenilles

. 236 *adhérents*

. 1 *ludothécaire*

. 660 *jeux*

Bien que la compétence soit intercommunale depuis le 1/07/2016, cette ludothèque est intimement liée à la médiathèque de Fontenilles, les deux structures étant installées dans le même bâtiment. Ceci n'empêchant pas le partenariat et le travail dans une dynamique de territoire. En comparaison à sa structure homologue de L'Isle Jourdain, son volume d'activité est plus conséquent si l'on se réfère au nombre d'heures d'ouverture au public (1 612 heures/an).

Sa gestion est toujours assurée par la commune de Fontenilles, dans le cadre d'une convention de refacturation avec la CCGT.

➤ Ludothèque de L'Isle Jourdain :

. 156 *adhérents*

. 1 *ludothécaire*

. 15 *bénévoles impliqués*

. 550 *jeux*

Inscrite au CEJ que depuis 2015, la gestion de la ludothèque a été confiée à l'association « L'En-Jeux », dans le cadre d'une convention annuelle. Un projet de développement a été élaboré pour la période 2017-2018 et présenté aux élus communautaires en début d'année. Validé sur proposition, celui-ci a permis d'augmenter le nombre d'heures d'ouverture au public en passant de 270 heures à 565 heures. L'association « L'En-jeux » est très dynamique et son rayonnement s'opère à l'échelle du territoire de la CCGT.

II.5.8- La MJC de L'Isle Jourdain

La MJC de L'Isle-Jourdain, située 8, place de Compostelle à L'Isle-Jourdain est une association d'éducation populaire, régie par la loi 1901, déclarée en Préfecture du Gers le 20 février 1978. Le projet de développement de la MJC a été élaboré à partir de septembre 2006, par un groupe de travail, animé par la Fédération Régionale des MJC et composé d'administrateurs et d'élus de la Mairie de L'Isle-Jourdain.

Objet :

- la MJC de L'Isle-Jourdain a pour ambition de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes, et de faire que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire.
- Elle a pour missions d'animer un lieu d'expérimentation et d'innovation sociale au plus près des habitants et d'offrir des services qui encouragent l'initiative, la responsabilité, et la pratique citoyenne.
- Elle est ouverte à tous, sans discrimination, dans une ambiance de convivialité. Respectueuse des convictions personnelles, elle s'interdit toute attache avec un parti, un mouvement politique ou une confession.
- Enracinée dans la ville, elle contribue à la création de liens sociaux par l'écoute de la population et sa participation au développement local. Elle agit, pour cela, en partenariat, notamment avec les collectivités locales, et est force de proposition.

Ses domaines d'activités sont :

- ✓ **La proposition de clubs d'activités :** 17 disciplines culturelles et artistiques, 6 disciplines activités scientifiques et techniques et 3 disciplines d'activités dites de détente
- ✓ **L'action jeune :** la MJC propose un accueil des jeunes (résidences, stages en entreprise), des projets divers (musique, radio, stage MAO) et un accompagnement des collégiens à la scolarité (CLAS)
- ✓ **La radio locale :** C'est une équipe de professionnels et de bénévoles qui l'anime. Nous y retrouvons des actions culturelles et éducatives, des actions en faveur de l'intégration et de la lutte contre les discriminations des actions en faveur de l'environnement local
- ✓ **L'animation culturelle locale :** En 2016, 15 spectacles (9 dans le cadre de la programmation culturelle, 5 au bénéfice des établissements scolaires Lislois et 1 organisé par une association Lisloise), 3 expositions photos et arts plastiques, une conférence et des sorties sur le thème de d'histoire de l'art, ainsi que l'organisation et l'animation de 5 tables rondes radiophoniques publiques (la fabrique de l'information, le tatouage, les écrans, « Internet vous en êtes où ? », les musiques électroniques et les musiques libres). Les services rendus aux associations : Accueil, spectacles, prêts de salles, résidences artistiques, activités, conseils

Quelques éléments chiffrés

- La MJC depuis 6 ans possède un nombre d'adhérents oscillant entre 600 et 700 personnes, 664 aujourd'hui
- 74 % d'utilisateurs sont des femmes
- Près de 50% des utilisateurs ont entre 4 et 20 ans
- Une équipe de 4 professionnels

II.5.9- Le centre social multi partenarial

En 1994, l'Association du Centre Social Multi Partenarial du secteur de L'Isle-Jourdain est créée et obtient, en 1996 un agrément Centre Social de la Caisse d'Allocations Familiales du Gers. L'obtention de cet agrément est le fruit du travail d'un groupe de personnes composé d'élus locaux, d'habitants du territoire, d'associations locales et de partenaires institutionnels.

Conscient de l'évolution démographique prochaine du territoire, l'objectif est de créer un lieu de proximité pour la population mais aussi un lieu d'animation de la vie sociale et de concertation des partenaires locaux.

Le Centre Social Multi Partenarial, en référence à la Charte Fédérale des Centres Sociaux et Socioculturels de France, entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social, fondé sur trois valeurs réfléchies et partagées :

- L'accueil et la convivialité, sans jugement, ni discrimination, favorisant l'écoute, le partage et la discussion.
- Le respect de la personne, nourri de la discrétion et de la confidentialité, permet l'ouverture aux expériences de la vie des générations et des cultures.
- La solidarité, moteur d'entraide qui s'affirme autant dans l'accompagnement que dans la mutualisation des savoir-faire, en prenant en compte les ressources et difficultés du terrain, pour élaborer et construire un projet cohérent avec les habitants, en concertation avec les partenaires associatifs, politiques, institutionnels et économiques du territoire.

L'association, par délégation, et dans le cadre d'une convention annuelle avec la commune de L'Isle Jourdain, ainsi qu'avec la CCGT, gère deux centres sociaux agréés par la CAF 32 :

- Le Centre Social Multi Partenarial, situé avenue du Courdé (territoire d'intervention le Canton de l'Isle-Jourdain et la CCGT sauf le centre-ville de l'Isle-Jourdain)
- L'Espace Famille Jeunesse, situé au cœur de la Cité de la Vierge (territoire d'intervention : le Centre-Ville de l'Isle-Jourdain et essentiellement les zones situées aux environs des collèges et lycée)

L'association compte 44 salariés (38 équivalents temps plein) et gère un budget de 2 millions d'euros.

Les structures et services dont elle a la responsabilité sont :

0-4 ans	6-11 ans	12-25 ans	+ de 25 ans
- Multi accueil - LAEP - RAM - APEGT	- CLAS élémentaire de L'Isle Jourdain	- Espace jeunesse - Accompagnement des 18-25 ans	- Accueil adultes familles

II.5.10- L'OIS

L'**Office Intercommunal du Sport** est une association qui regroupe toutes les associations sportives de la communauté de communes de la Gascogne Toulousaine. Son but est de favoriser le développement du sport pour tous sur le territoire. Il assure donc la promotion du sport, fait respecter l'équité du traitement des clubs et facilite le travail des associations.

Ses domaines d'activités sont :

- Sport Associatif
- Sport Éducatif
- Sport Santé
- Sport Nature
- Politique Sportive

Cette structure travaille en collaboration avec la CCGT et ses services, toutes les communes du territoire, la DRJSCS Midi-Pyrénées Languedoc Roussillon, le Comité Départemental Olympique et Sportif du Gers et la DDCSP 32. D'ailleurs cette dernière a confié à l'OIS la mission de coordination du dispositif « **Ludisport** » et « **Ludipop** ». ⁶

Quatre Collèges composent le Comité directeur :

- Associatif
- Élus de la Communauté
- Établissements scolaires et partenaires
- Pass OIS

L'équipe des salariés est constituée de 4 professionnels : une directrice et trois Educateurs sportifs diplômés.

⁶Dans le cadre du PEDT, en concertation avec les acteurs éducatifs locaux, La ou les associations sportives, culturelles ou socio-éducatives locales proposent des actions de sensibilisation aux activités physiques, culturelles ou socio-éducatives, auprès des établissements scolaires (APC), des collectivités territoriales (NAP), des accueils de mineurs (ACCEM, ALAE, centres de loisirs...). Les interventions sont dans le cadre d'animations thématiques destinées aux enfants de 3 à 12 ans (jusqu'en 6°, cycle 3 de l'élémentaire), actions déposées dans le cadre de la « fiche association intervenante » par les associations intervenantes (1 fiche par AS).

II.5.11- Les actions de la CCGT en faveur du sport, de la culture et du tourisme

La Communauté de Communes Gascogne Toulousaine (CCGT) agit dans les trois domaines de compétences cités de manière plus ou moins directe. Elle est aussi compétente pour réaliser ou participer à des diagnostics relatifs à l'offre culturelle ou sportive, à la définition et à la conduite de la stratégie de développement des activités sportives et culturelles sur le territoire.

Sport : construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire. La CCGT confie à l'OIS (l'office intercommunal du sport), une partie de ses compétences et attribue une subvention annuelle.

Culture : Les locaux de l'école de musique et de la maison des jeunes et de la culture (MJC) sont gérés par la CCGT. La CCGT finance aussi une partie des actions de l'école de musique et mets à disposition un agent. De même la CCGT finance la MJC, en partenariat avec la FRMJC et définit des orientations. Des conventions d'objectifs sont visées, reste l'évaluation à mettre en place pour les années à venir. En 2016 l'ADDA a rendu un diagnostic sur l'offre culturelle du territoire, les atouts et faiblesses ont été repérés et des préconisations ont été émises. Nous travaillons maintenant à la définition d'une « politique culturelle ». Des ateliers d'écriture du projet culturel pour le territoire sont mis en place. Un agent de la CCGT (14 h/semaine) est chargé de repérer les actions des associations en matière culturelle, de créer la base des associations (76 associations), de créer l'agenda des manifestations, d'organiser la fête du sport et de la culture avec l'OIS. L'agent vient aussi en appui aux élus sur la définition d'une politique culturelle.

Tourisme : Promotion et suivi de l'activité touristique. Délégation des actions de promotion touristique par convention d'objectifs à l'Office de Tourisme Intercommunal (de statut associatif), qui bénéficie d'une subvention de la CCGT.

II.5.12- Les associations

La prise en compte et l'implication des associations dans le cadre d'un PEDT est un défi à relever tant le nombre d'associations est considérable (+ de 200), les domaines aussi riches que variés, et les représentations différentes, voir divergentes parfois.

Afin de déployer notre démarche aux associations, qui sont des acteurs de l'éducation non formelle, sur les temps libérés, nous nous appuierons sur deux partenaires privilégiés, qui devraient nous permettre, de par leur connaissance du domaine et expertise, d'identifier et d'activer de nouveaux leviers, afin d'arriver à moyen terme, à impliquer les associations du territoire dans le PEDT.

a- Les associations des parents d'élèves

Elles sont partie prenante du projet. Nous les avons conviées en amont du lancement de la démarche, à travers une approche pédagogique, dans le but de situer le territoire à travers son évolution, son fonctionnement, l'enjeu d'un PEDT et la place qu'ils pouvaient occuper en tant que représentants de parents d'élèves dans ce processus de co-construction. Nous comptons sur le territoire 9 associations de parents d'élèves. 2 ont pu se rendre disponible afin de participer au séminaire et aux COTECHs. Le travail en collaboration devra être renforcé.

Le tissu associatif intercommunal

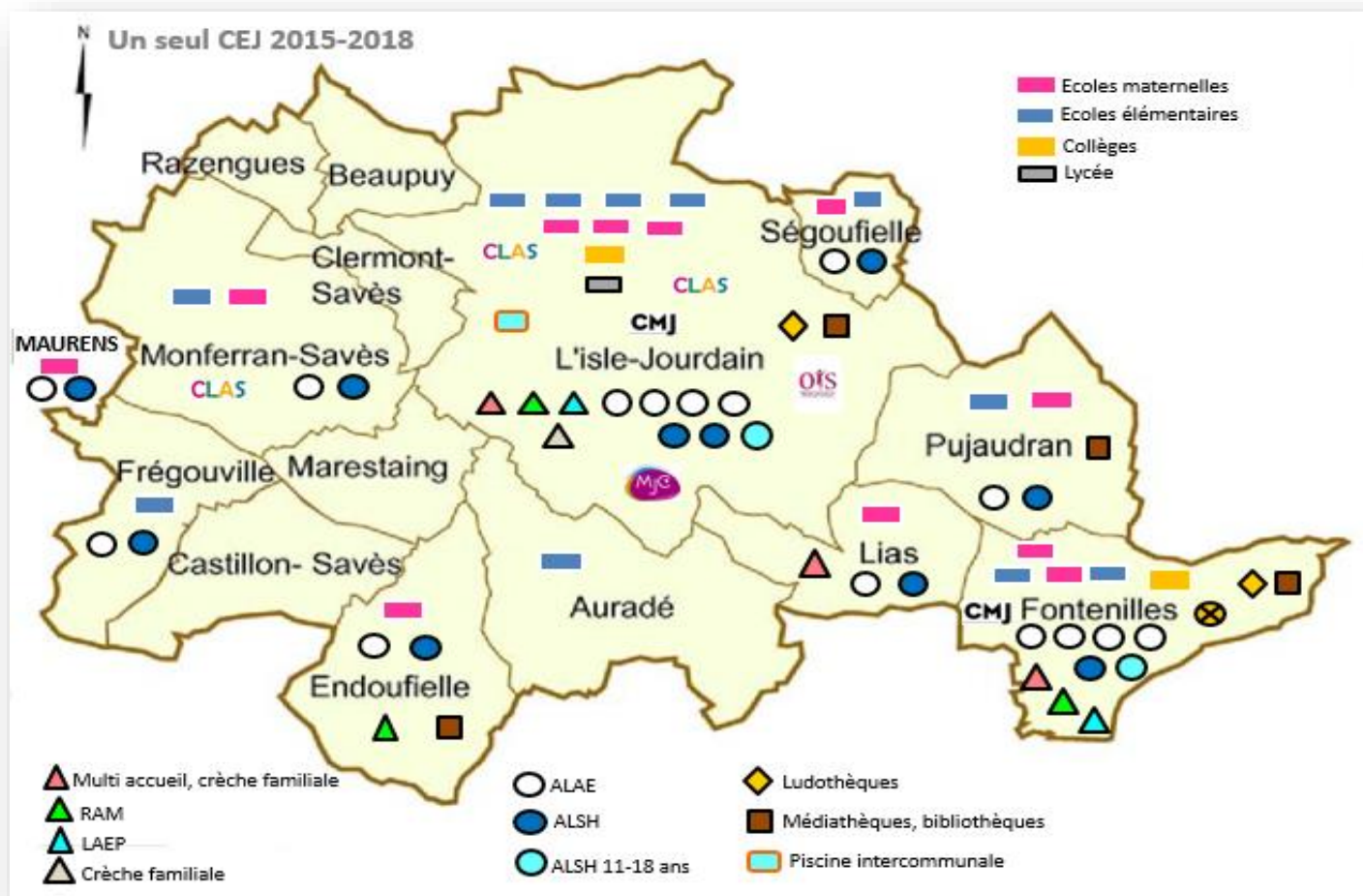
Le territoire compte 165 associations dans les domaines suivants :

- Sport : 89 associations, dont 52 adhèrent à l'OIS
- Culture : 76 associations

Nous nous attacherons à travailler en étroite collaboration avec l'OIS et le service sport-culture-tourisme de la CCGT afin de trouver les leviers pour impliquer les associations dans le PEDT. Certaines y sont déjà intégrées par leurs interventions dans le cadre des TAP. Mais l'ambition du PEDT se situe à un niveau plus transversal, à l'échelle du territoire intercommunal. Pour cela, un des enjeux sera de valoriser les champs d'intervention à dimension éducative des associations, en considérant les temps libres qu'elles occupent comme de véritables espaces de co-éducation.

II.6- La répartition de l'offre

Notons une bonne répartition de l'offre au sein du territoire.



Rappel des éléments chiffrés à retenir :

- + de 20 000 : nombre d'habitants en 2017
- 2.5 % : solde apparent entre 2008 et 2013
- 23% : part des 0-14 ans
- 6 516 enfants âgés entre 0 et 18 ans en 2013
- 5 566 : nombre d'enfants et de jeunes scolarisés en 2016-2017
(19% en maternelle, 35% en élémentaire, 30% au collège et 16% au lycée)
- 11 écoles maternelles / 11 écoles élémentaires / 3 collèges / 1 lycée
- 3 Multi accueils, 1 crèche familiale, 1 RAM, 1 LAEP, 14 ALAE, 9 ALSH, 2 ALSH ADOS
- 2 ludothèques
- 1 Office Intercommunal du Sport
- 1 MJC
- + de 150 associations recensées (sport, musique, danse, écriture-lecture, arts plastiques...)

➤ 0-3 ans :

- L'offre Multi-accueil est bien développée à L'Isle Jourdain, Fontenilles et Lias
- A l'Isle Jourdain, le centre social gère un RAM ainsi qu'un LAEP. Ces deux dispositifs interviennent de même à Fontenilles et Endoufielle pour le RAM.

➤ 3-11 ans :

- 9 communes sur 14 possèdent une école : L'Isle-Jourdain, Fontenilles, Lias, Pujaudran, Ségoufielle, Auradé, Enoduifielle, Frégouville, Monferran Savès
- Au même titre, les mêmes communes ont un ALAE-ALSH.

➤ 12-17 ans :

- Au sein des communes les plus importantes en nombre d'habitants, des structures d'animation accueillent les jeunes : le PAJ à Fontenilles possède un agrément ALSH ADOS et l'Espace Famille Jeunesse à L'Isle Jourdain l'agrément accueil jeunes et ALSH ados depuis juillet 2017.

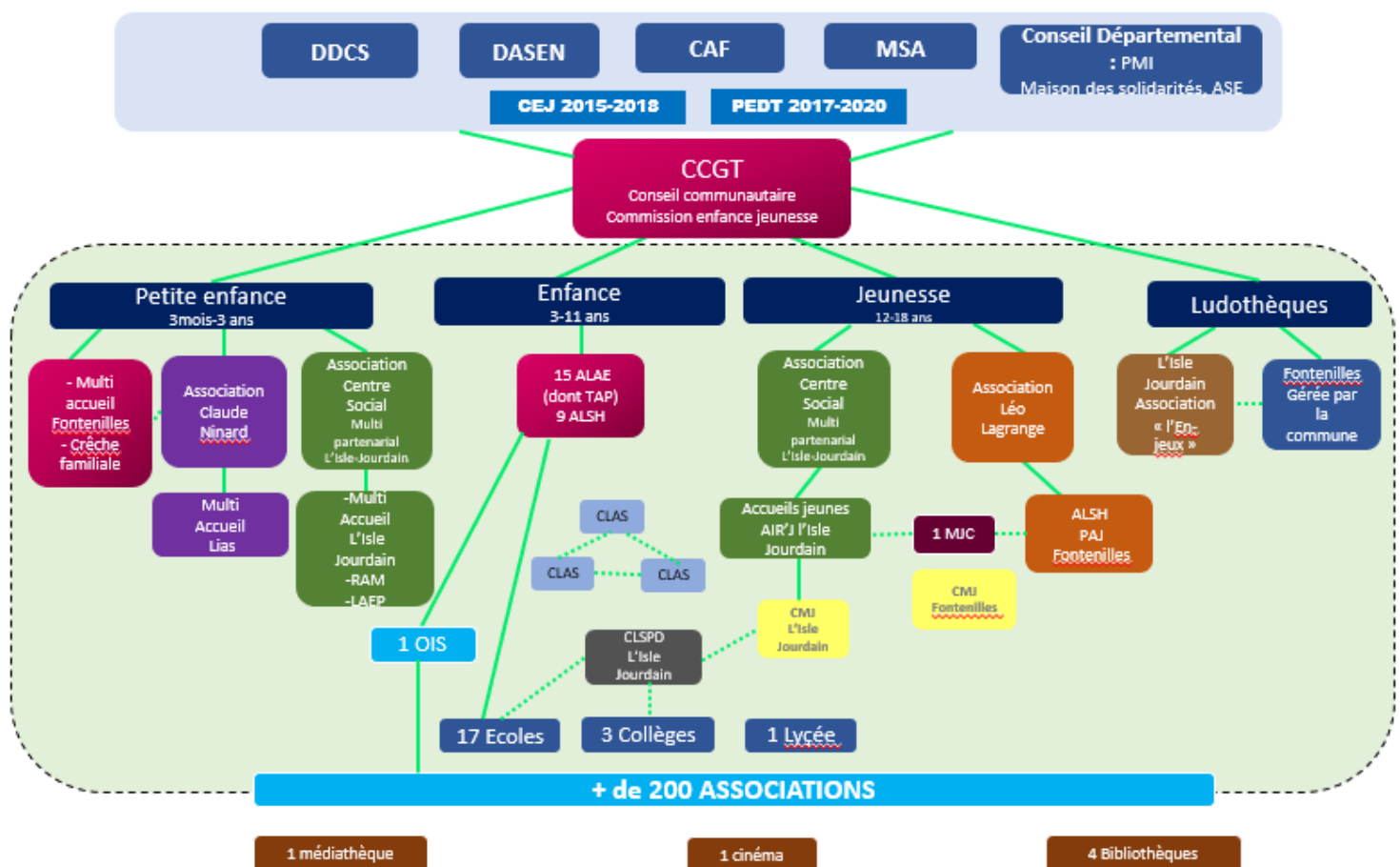
➤ 18-25 ans :

- Le centre social « Espace Familles Jeunesse », situé au sein de la cité de la Vierge, propose dans le cadre d'un projet expérimental, un accompagnement des jeunes adultes.
- Le PAJ de Fontenilles proposera de même un accueil et un accompagnement de cette tranche d'âge dès le mois de septembre 2017

Les autres structures-dispositifs :

- Des CLAS au sein des communes de L'Isle Jourdain (élémentaire et secondaire) et Monferran-Savès (élémentaire). Les trois sont gérés par des opérateurs différents : Le Centre social et la MJC à L'Isle Jourdain, le service enfance de la CCGT à Monferran –Savès.
- Un office intercommunal du Sport à L'Isle Jourdain qui opère au niveau intercommunal
- Une médiathèque-ludothèque à Fontenilles
- Une médiathèque à L'Isle Jourdain
- Des bibliothèques à Pujaudran, L'Isle Jourdain, Endoufielle et Monferran Savès
- Une piscine intercommunale à L'Isle Jourdain
- Un Conseil Municipal de Jeunes à L'Isle Jourdain et un à Fontenilles
- Une Junior Association à Monferran Savès
- Les associations du territoire font de même partie du paysage éducatif avec une présence au sein de toutes les communes

II.7- Le schéma d'acteurs



— Liens établis
 Liens perfectibles

Le « schéma d'acteurs » : Il s'agit à travers cette approche de visualiser les différents niveaux d'acteurs au sein du territoire de la Gascogne Toulousaine. Sont matérialisés en verts les liens identifiés entre les différentes structures. L'absence de liens entre acteurs sont autant de collaboration à tisser...

Un premier échelon fait apparaître les organisations institutionnelles avec la CAF, MSA, DDCS, PMI et DASEN. La CCGT occupe une position intermédiaire dans ce schéma, située entre la sphère institutionnelle et tous les dispositifs dont elle a la compétence. La sphère la plus importante englobe toutes les structures et dispositifs liés à la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, soit **34 structures péri et extrascolaires** (6 pour la petite enfance, 26 pour l'enfance jeunesse et 2 concernant les ludothèques), **6 dispositifs** (3 CLAS, 3 CMJ).

Certaines structures ou dispositifs sont gérés en direct, d'autres délégués à 4 associations différentes. Nous retrouvons aussi **17 écoles** (8 niveaux maternelles, 9 élémentaires), 3 collèges et un supplémentaire en cours de construction, 1 lycée. Le tout représentant **plus de 5150 enfants** et jeunes scolarisés sur le territoire de la Gascogne Toulousaine. Le secteur associatif est aussi très bien représenté sur le territoire avec la présence de **200 associations**.

Les modes de relations entre les différentes sphères s'inscrivent dans les domaines du/de :

- contrôle de l'activité
- financier
- l'information descendante (actualités, juridique, dispositifs, réglementation etc.)
- conseil
- l'information ascendante (bilan CEJ, réunion de service etc.)
- l'information mutuelle (commission, comité de pilotage, comités techniques etc.)

Le CEJ, le PEDT et différents projets d'agréments formalisent les modalités de contractualisation entre la CCGT et les institutions directement ou indirectement lorsqu'il s'agit de service délégué.

Les projets d'établissements, pédagogiques, de services et contrats de projet formalisent les modalités d'organisation et de fonctionnement des différentes structures. Des collaborations ont pu se construire depuis la mise en œuvre de la démarche PEDT : mise en œuvre d'un comité local de suivi CLAS, animation d'un réseau des acteurs jeunesse (12-17 ans et 18-25 ans), projet commun dans le domaine de la prévention, mise en place de bilans intermédiaires CEJ-PEDT etc.

II.8- Synthèse de l'état des lieux

Facteurs positifs	Facteurs négatifs
ATOUTS Eléments positifs présents → A VALORISER	FAIBLESSES Eléments négatifs sur lesquels on peut agir → A COMBLER
OPPORTUNITES Peuvent devenir des atouts → A SAISIR	MENACES Eléments dangereux pour l'avenir → A EVITER

Nous avons choisi de proposer une synthèse des différents éléments d'investigation en utilisant la matrice AFOM⁷. Cette approche permettra de mieux structurer l'analyse par une valorisation du territoire à travers un existant fort en matière de dispositifs et un meilleur ciblage des éléments à gommer à moyen terme. Par là même, identifier des opportunités à saisir devrait contribuer à mieux appréhender le changement induit par le transfert de la compétence Jeunesse tout en pointant les menaces à éviter.

⁷ Ou analyse SWOT acronyme issu de l'anglais : *strengths* (forces), *weaknesses* (faiblesses), *opportunities* (opportunités), *threats* (menaces).

ATOUS

Le territoire :

- Attractif
- Une évolution démographique positive
- Une position géographique stratégique
- Des actifs en besoins d'accueils et de modes de garde

Les acteurs :

- Une bonne représentation
- Une bonne implication dans la démarche
- Des organisateurs impliqués, reconnus et expérimentés
- Un fort partenariat de proximité
- Des projets variés

L'offre:

- Un existant fort
- Une offre diversifiée et de qualité (activités sur sites, sorties, séjours...)
- Une bonne répartition des structures PE/E/J
- Des équipements services
- Un encadrement formé (professionnels qualifiés, respect des ratios DDCS et PMI)
- De l'animation locale

La réforme des rythmes :

- Le PEDT comme un outil reconnu
- Des espaces de concertation proposés

Le partenariat éducatif :

- Des collaborations naissantes
- La mise en place d'un réseau Jeunesse
- La création d'un comité local de suivi CLAS
- La poursuite de la « mission handicap », dans la lignée du diagnostic

Cohérence structurelle :

- Harmonisation des tarifs et règlements ALAE-ALSH
- Une approche territoriale des questions éducatives

L'offre « Ados »

- Des services de qualité
- Des équipes formées et impliquées
- Des projets innovants (prévention, culture, environnement...)
- Des expérimentations positives (accompagnement 16-25 ans)

FAIBLESSES

Le territoire :

- Un territoire qui évolue vite
- Des revenus très diversifiés
- Un réseau de transport insuffisant

La réforme des rythmes :

- Pas d'évaluation objective des différents PEDTs
- Une surenchère parfois d'activités
- Des disparités (horaires, TAP)
- La réelle prise en compte des rythmes de l'enfant

Le partenariat éducatif :

- L'articulation des différents projets
- Le lien école-ALAE-TAP
- Le nombre d'associations impliquées
- La difficulté à mobiliser le corps enseignant

Cohérence structurelle :

- L'évaluation des pratiques et du besoin des familles dans l'accès aux modes de gardes, d'accueil et de loisirs

L'offre « Ados » :

- La prise en compte des jeunes au-delà de Fontenilles et l'Isle Jourdain

OPPORTUNITES	MENACES
✓ Le transfert de la compétence jeunesse des communes vers la CCGT ✓ La volonté des élus de répondre aux besoins des familles ✓ Une coordination et animation du pilotage de la politique éducative ✓ Le soutien des institutions	✓ Le manque de temps ✓ La part importante prise par la gestion opérationnelle des structures sur l'éducatif intercommunal ✓ L'évolution des lois et décrets donnant la possibilité d'un retour à la semaine scolaire à 4 jours (30 % des communes en France reviennent à 4 jours dès septembre 2017, 13% dans le Gers) ✓ La non pérennisation du fond de suivi

La démarche de co construction du PEDT a été une véritable **opportunité de rencontres** et d'échanges constructifs. Les COTECH ont permis de mieux connaître les différents acteurs de terrain, dans un **esprit de partage d'expérience**. La prise de compétence Jeunesse par la CCGT, déjà gestionnaire du volet Enfance, doit être considérée comme un fort levier à l'harmonisation de la politique éducative au sein du territoire. Avec, espérons-le, à moyen et long terme, l'apport d'une **plus-value éducative** et d'une **meilleure transition** entre les différents temps de vie de l'enfant et du jeune.

L'harmonisation des dispositifs ne doit pas être considérée comme une uniformisation des pratiques. L'identité intercommunale devra se nourrir des spécificités locales. Par ailleurs, du temps de concertation devra être dégagé pour, ensemble, construire une intercommunalité de projets, bien que « l'intercommunalité de moyens » doive s'appuyer sur les mutualisations possibles.

III- La démarche de co-construction : du séminaire au COPIL, des rencontres riches et forts de sens... »

« Tu me dis, j'oublie. Tu m'enseignes, je me souviens. Tu m'impliques, j'apprends ». ⁸

Une démarche de co-construction ne peut se construire sans prendre en compte tous les acteurs présents sur le territoire. Un processus qu'il faut penser en prenant en compte un fait : « nous sommes entrés dans une phase de transition liée à une réorganisation de la politique éducative à une échelle intercommunale, générant du changement, donc du doute et des peurs... ».

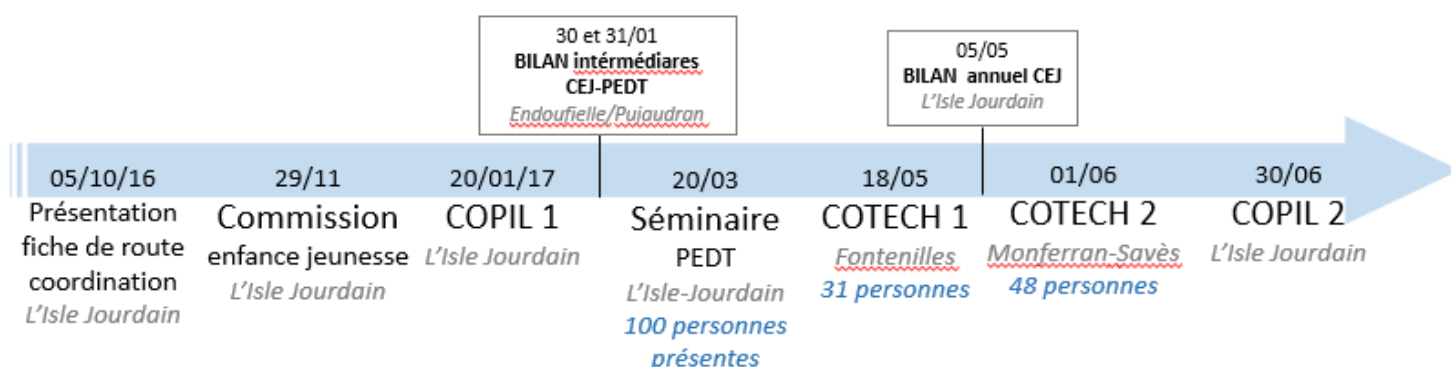
L'approche du territoire s'opérera alors de manière stratégique et systémique avec la nécessité d'aborder la notion d'Acteurs et de système avec quelques éléments sociologiques de référence. D'ailleurs la sociologie des organisations à travers certains auteurs ⁹ célèbres, à beaucoup œuvré en la matière.

« Le changement n'est ni le déroulement majestueux de l'histoire dont il suffirait de connaître les lois ni la conception et la mise en œuvre d'un modèle plus rationnel d'organisation sociale. **Il ne peut se comprendre que comme un processus de création collective à travers lequel les membres d'une collectivité donnée apprennent ensemble**, c'est à dire inventent et fixent de nouvelles façons de jouer le jeu social de la coopération et du conflit, bref, une nouvelle praxis sociale, et acquièrent les capacités cognitives, relationnelles et organisationnelles correspondantes ».

Michel Crozier, « L'Acteur et le système », 1977, édition du Seuil

Ainsi, notre volonté sera d'impliquer un maximum d'**Acteurs**¹⁰ éducatifs, quel que soit leur statut : élus, enseignants, professionnels enfance jeunesse, bénévoles associatifs, travailleurs sociaux etc. A travers son expertise, ses expériences et sa pratique, chacun pourra alimenter la réflexion globale et l'enrichir pour arriver à définir un socle commun en termes de connaissance et de cadre. Ce qui impliquera de proposer des espaces propices pour s'exprimer librement et s'entendre sur des représentations communes.

III.1- Rappel de l'échéancier



⁸ Benjamin Franklin (1706-1790), écrivain et homme politique américain

⁹ Max Weber (1864-1920), Michel Crozier (1922-2013), Pierre Bourdieu (1930-2002), Erhard Friedberg

¹⁰ « L'Acteur n'est pas celui qui tient un rôle, c'est celui qui agit dans la situation », Crozier et Friedberg dans « L'Acteur et le système »

Des temps de concertation réguliers ont été programmés en amont, laissant apparaître une évolution logique dans le cadre de la démarche participative.

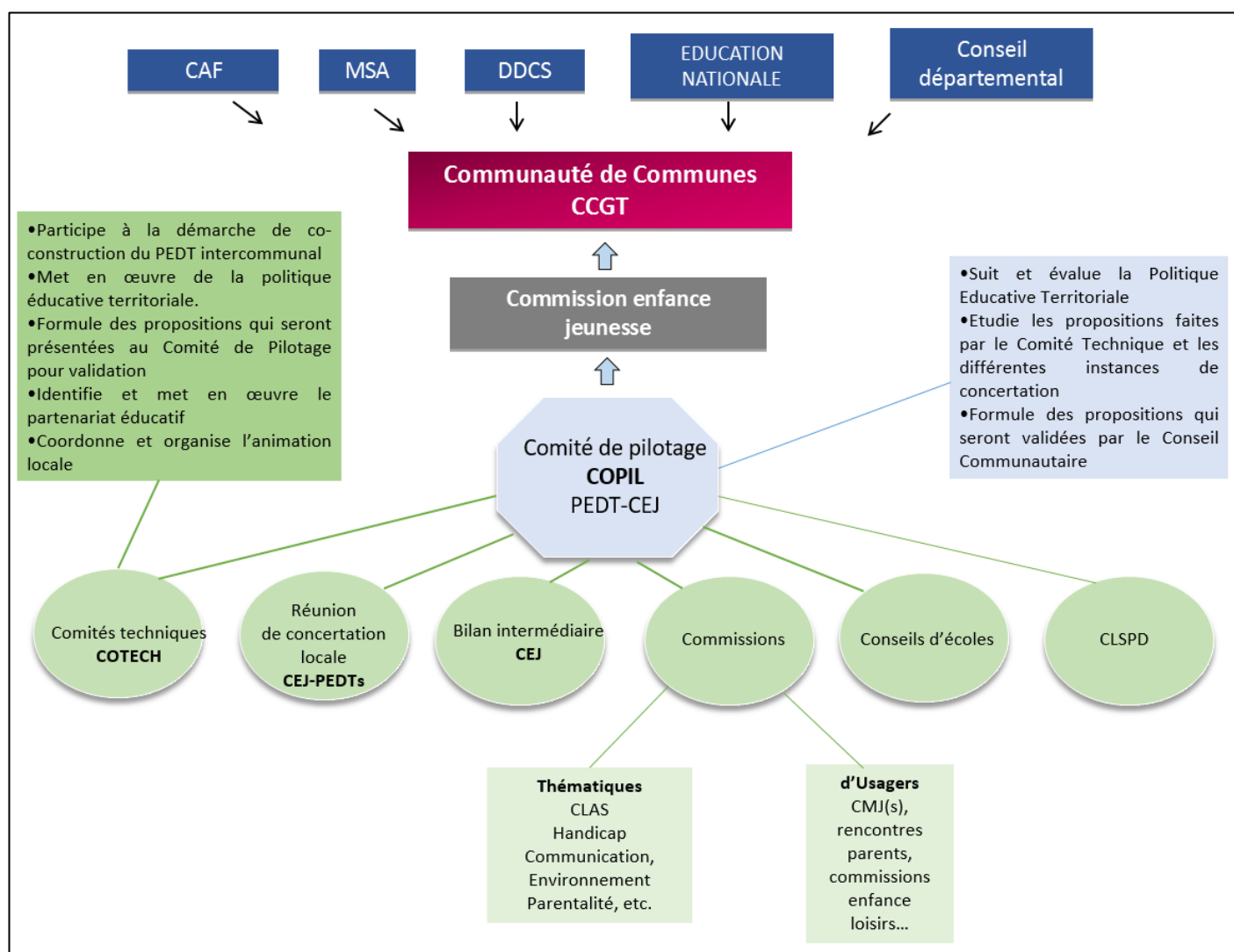
Une démarche construite autour des actions suivantes :

- Présentation des objectifs et actions pour validation aux élus
- Communication (invitation, rappel du cadre et des objectifs)
- Préparation et animation des rencontres
- Analyse et synthèse
- Diffusion de la restitution pour partage de données

III.2- L'organisation de la concertation

La concertation est une sorte de dialogue horizontal qui implique des parties prenantes, c'est-à-dire des groupes organisés qui seront chargés de mettre en œuvre des projets communs. Son objectif est de rechercher un accord entre participants en vue de prises de décisions ultérieures. Nous nous attacherons donc à rester au maximum en phase avec cette définition. En apportant aux participants tous les éléments objectifs issus des investigations, échanges ou analyses documentaires.

Jusqu'en 2015, date du diagnostic dans le cadre du renouvellement du contrat enfance jeunesse, la concertation globale à une échelle intercommunale n'était pas assez structurée, d'où la proposition qui suit.

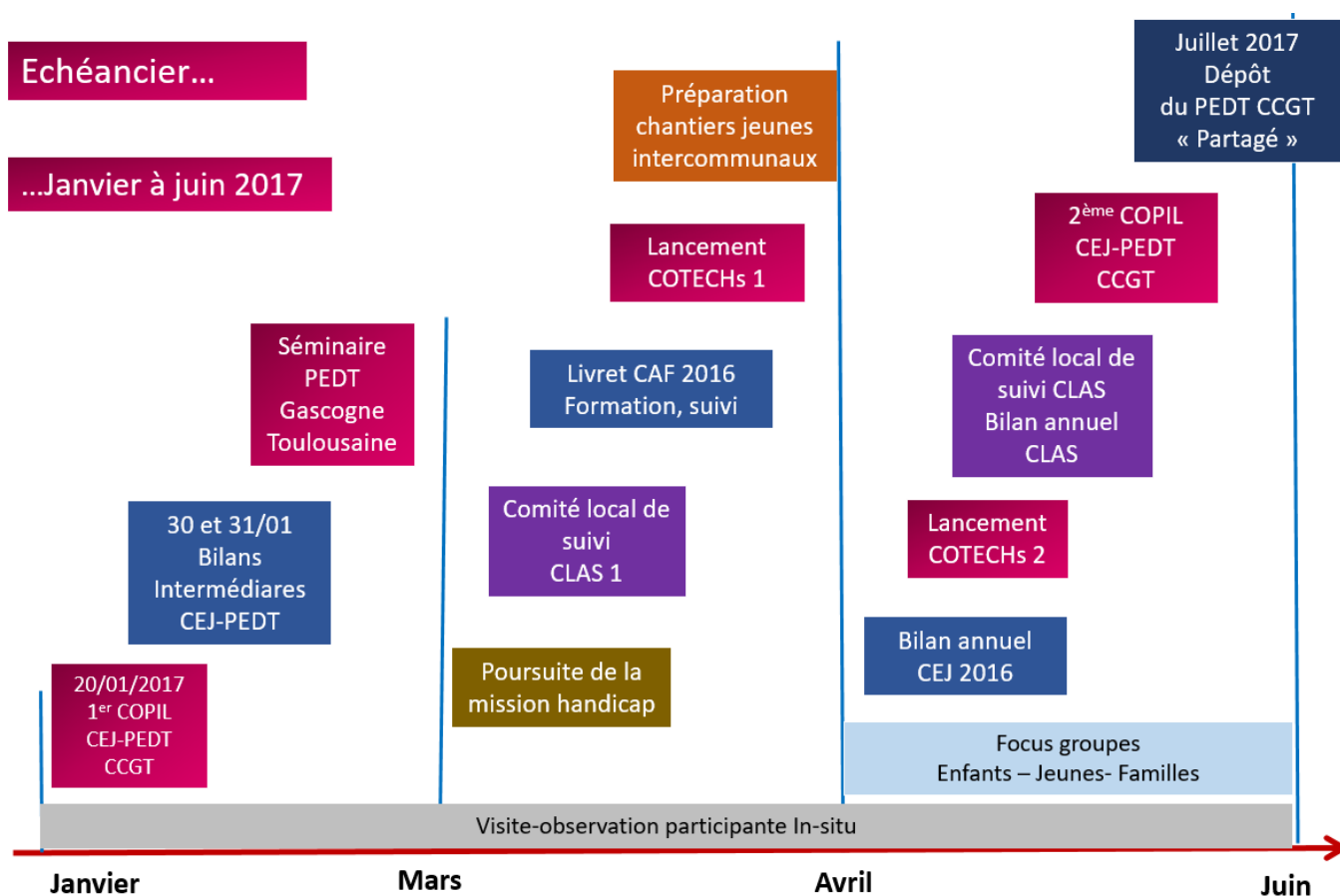


D'une organisation efficace de la concertation dépendra la qualité et la pertinence des échanges sur ce territoire. Ce qui implique de concevoir en amont un schéma cohérent. Celui-ci a été mis en œuvre en partie dans le cadre du diagnostic CEJ afin de répondre au mieux aux enjeux de demain. Les Coordonnateurs seront forces de proposition **en animant le pilotage** global du PEDT. Comme déjà énoncé plus en amont dans ce document, nous avons réactivé certaines instances déjà existantes afin de relancer une **dynamique participative**.

Le COPIL a été convoqué à deux reprises : une première fois pour présenter et valider la démarche de co-construction, une deuxième fois en juin pour revenir sur celle-ci à travers une synthèse des différents travaux menés.

Le COPIL s'est nourri des remontées de terrain provenant des COTECHs, instances plus ouvertes dont la vocation est de donner la parole à tous les acteurs de terrain tout en valorisant leurs pratiques et en favorisant leur force de propositions. Toutes les autres instances seront autant de leviers pour mieux connaître et valoriser les existants et mesurer la poursuite des objectifs découlant de la politique éducative du territoire.

III.3- La fiche de route 2016-2017 : « un outil pour mieux se projeter... »



Concevoir et mettre en œuvre une démarche de projet, c'est être capable de se projeter concrètement au travers d'actions précises et cohérentes. Cet échéancier fait apparaître une suite d'actions toutes en lien les unes avec les autres. Entre réflexions et actions, il s'agira d'apporter un maximum d'éléments d'aides à la décision tout en gardant un lien étroit avec la dimension opérationnelle du terrain. Le PEDT est bien plus qu'un outil, c'est un levier pour favoriser le partenariat au service de l'éducation globale et partagée.

III.4- L'animation et la coordination du pilotage « CEJ-PEDT »

Avant le transfert de la compétence jeunesse, dans la plupart des PEDT communaux, n'apparaissait pas ou peu (à l'exception de Fontenilles et de L'Isle Jourdain), de coordination clairement identifiée. Afin de garder une ligne de conduite cohérente, la coordination CEJ devra s'opérer corrélativement à la Coordination PEDT. Les missions de coordination étant transversales au territoire, il est apparu évident dans le cadre du PEDT intercommunal que cette mission revienne aux Coordonnateurs enfance jeunesse, qui devront s'appuyer sur les ressources présentes sur le territoire en termes de compétences humaines.

III.5- Les commissions enfance jeunesse

Composée de 14 élus communautaires et d'un élu président, c'est l'instance en charge des questions liées au domaine de l'éducation : petite enfance ; enfance, jeunesse. Le domaine des ludothèques, inscrites au CEJ, est aussi traité par cette commission. Dans le cadre de notre démarche globale, nous avons pu, lors de ces commissions enfance jeunesse, impliquer les élus dans la définition de l'approche à adopter, en termes de méthodologie.

Lors de la séance du 29/11/2017, nous avons proposé aux élus un temps de travail sous forme d'ateliers d'échanges autour du thème de la politique éducative. Cette commission nous a permis de les impliquer dans la recherche de définition et de sens. L'occasion aussi d'aller plus loin en leur donnant la possibilité de prioriser les axes éducatifs (une vingtaine d'axes formalisés à travers 8 PEDTs).

Ce qui en ressort :

Une idée essentielle : **impliquer les élus de la commission enfance jeunesse dans la réflexion**

Deux temps de travail pour :

- Définir ensemble
- Prioriser des axes.

Le tout à partir des PEDTs existants, représentant une vingtaine d'axes à poursuivre.

Cette commission enfance jeunesse aura permis, par son format participatif et convivial, d'étayer la notion de politique éducative pour arriver à distinguer des axes majeurs.

De 22 axes formalisés dans les différents PEDTs, 9 en sont ressortis de ces échanges riches et appréciés.

III.6- Le séminaire » PEDT et cohérence éducative, quelles réalités ? »



. **Enjeu** : La co-construction d'un Projet Educatif Territorial partagé et porté par les Acteurs éducatifs du territoire de la Gascogne Toulousaine.

. **Objectif du séminaire** : proposer à tous les acteurs du champ de l'éducation, un temps propice à un apport de connaissances et aux échanges de témoignages et d'expériences.

Le séminaire du 20.03.2017 s'inscrivait dans la volonté des élus communautaires d'élaborer un PEDT (Projet Educatif Territorial) à une échelle intercommunale, au travers d'une démarche participative.

Après l'étape du diagnostic dans le cadre du CEJ, des différentes instances de concertation mises en place depuis 2015, puis celle de la rédaction d'un Pré-PEDT validé pour un an, les acteurs du territoire ont été invités à participer activement à la co construction d'un projet éducatif partagé avec un enjeu majeur :

« La réussite des enfants et des jeunes dans leur parcours de vie. »

a- Synthèse des ateliers (cf. annexes) :

En seconde partie de séminaire, trois groupes constitués d'élus, de représentants des institutions, de professionnels, de parents, d'associations, de jeunes ont pu échanger autour d'une même entrée :

« Pour une mise en œuvre concrète d'un PEDT en Gascogne Toulousaine : des étapes cruciales aux écueils à éviter... »

Rappel des Items :

- 1- Enjeux majeurs
- 2- Les différents temps de vie de l'enfant et leur articulation
- 3- Les Acteurs
- 4- La construction du partenariat
- 5- L'Education partagée
- 6- Axes éducatifs à poursuivre

- 7- Effet à moyen et long terme (publics, etc.)
- 8- L'aménagement des espaces
- 9- Accueil des enfants en situation de handicap
- 10- La mutualisation
- 11- La place des associations
- 12- La parentalité
- 13- L'évaluation du PEDT...

En croisant les sujets les plus abordés, plusieurs axes, portés par les acteurs éducatifs issus d'un même territoire, sont ressortis des échanges :

- a- La place de chaque acteur, ses objectifs et l'enjeu commun
- b- Le partenariat
- c- La parentalité
- d- La prise en compte du handicap

III.7- Les COPILs

- ✓ **Comité de pilotage du 20-01-2017** : l'objectif principal de ce COPIL fut de proposer aux élus, porteurs de la politique éducative, une démarche méthodologique afin d'impliquer un maximum d'acteurs dans le champ éducatif.

Trois points étaient présentés avant d'ouvrir les échanges :

- 1- Situation du territoire et ses avancées
 - 2- L'organisation de la politique éducative en Gascogne Toulousaine
 - 3- La démarche de co-construction
- ✓ **Comité de pilotage du 20-01-2017** : le deuxième COPIL avait pour objectif, d'une part de revenir de manière synthétique sur le vécu de la démarche globale (à travers les acteurs et les éléments forts à retenir), d'autre part sur le cadre éducatif partagé, issus des différents travaux.

III.8- Les COTECHs

III.8.1- Comité technique du 18-05-17, Fontenilles

- 1- Objectif** : Impliquer les acteurs éducatifs dans l'identification des axes majeurs à poursuivre, en terme de politique éducative.

A partir :

- *Des axes éducatifs de tous les PEDT du territoire (avant le transfert de la compétence jeunesse)*
- *Du travail de réflexion des élus (commission enfance jeunesse du 29-11-2016)*
- *De la restitution du séminaire et les axes les plus abordés.*

- ✓ **Format de la rencontre :** ateliers « forum d'échanges » : « *les ateliers sont fixes, seules les consignes changent...* »

Consignes : 3 niveaux dans la réflexion des groupes

- 1- *Quelle devrait-être l'ambition d'un PEDT en Gascogne Toulousaine ?*
- 2- *A partir de l'existant (axes éducatifs, réflexion des élus communautaires, restitution du séminaire du 20-03-2017), sélectionner 4 axes majeurs et deux axes transversaux.*
- 3- *Pour chaque axe choisi, identifier des mots clés.*

Ce premier COTECH aura permis, après un travail de synthèse, de proposer à l'ensemble de la communauté éducative un cadre à partir duquel nous souhaitons construire le PEDT(i). Composé de 5 axes majeurs et de deux axes transversaux, en voici la proposition :

➤ **Axes éducatifs majeurs :**

- 1- La dynamique de partenariat dans la recherche de cohérence éducative
- 2- L'épanouissement et l'autonomie des individus (3 mois-25 ans)
- 3- La socialisation, citoyenneté et le « Vivre Ensemble »
- 4- L'accueil et accompagnement des 16-25 ans
- 5- L'accompagnement à la parentalité

➤ **Axes transversaux :**

- A- La prise en compte des situations spécifiques
- B- Le respect de l'environnement

Pour rappel, cette proposition, est issue d'un travail de synthèse à partir des travaux de réflexion et de « co-écriture » (commission enfance jeunesse du 29-11-16, séminaire PEDT du 20-03-17 et du premier COTECH du 18/05/17). Elle devrait permettre à chaque acteur de se reconnaître et ainsi de mieux s'impliquer à travers une valorisation du projet, de l'équipe et des actions de sa structure d'accueil, de loisirs, associative (sport, culture, social...).

III.8.2- Comité technique du 01-06-17, Monferran Savès

✓ **Objectifs :**

- Impliquer les acteurs éducatifs dans la mise en lien entre les actions existantes sur le territoire et le cadre éducatif global partagé
- Identifier des nouvelles actions pour chaque axe

✓ **Format de la rencontre :** Il reposait sur la mise en place de 5 ateliers participatifs avec une première consigne : « se diriger vers l'axe qui lui semble le plus important en termes de priorité et de sens ». Et faire de même en choisissant deux autres axes à décliner.

Tous les acteurs présents ont validé le cadre éducatif proposé à travers ses 5 axes majeurs et 2 transversaux. Le partage de ce socle commun devrait contribuer à sa déclinaison en actions concrètes et actions à mettre en œuvre pour les 3 prochaines années sur le territoire de la Gascogne Toulousaine.

III.9- Synthèse de la démarche

Nous pouvons retenir de cette démarche qu'elle fut à la fois intense, riche et conviviale :

- Intense par le rythme soutenu, imposé par les échéances à tenir.
- Riche par les rencontres humaines et le partage des représentations dans l'écoute d'autrui (et de soi), les témoignages forts, les échanges de pratiques professionnelles qui ne peuvent que contribuer à l'enrichissement mutuel.
- Enfin conviviale, à travers tous ces temps informels où les discussions se sont poursuivies et les liens entre acteurs renforcés.

A noter :

- ✓ Un **cadre global partagé**
- ✓ Une bonne représentativité des différents acteurs
- ✓ Une bonne présence des élus (19% des personnes présentes) et des professionnels enfance jeunesse (39%)
- ✓ Une présence faible des : enseignants, représentants de parents d'élèves, associations
- ✓ Une approche participative
- ✓ Un partage de données
- ✓ Des rencontres et échanges riches
- ✓ Une dynamique de réseau naissante
- ✓ Une implication des acteurs dans la valorisation de l'existant
- ✓ Des idées d'actions nouvelles
- ✓ La nécessité de permettre à chacun de poursuivre la réflexion (restitution COTECH 2 + trame vierge ACTIONS/OBJECTIFS)

IV- Le cadre éducatif global, « partagé »

✓ Un cadre éducatif global permet de :

- Soutenir et guider les actions dans la cohérence
- Transmettre des valeurs partagées
- Poser la limite dans les actions des uns et des autres

Dans cette pluralité d'acteurs, le PEDT a pour ambition de générer de la cohérence dans les actes éducatifs proposés aux enfants et aux parents.

Les données suivantes sont issues d'un travail de synthèse, à partir des différents travaux menés, ainsi que des échanges et réflexions à travers les différents temps de rencontres formelles organisées sur le territoire (commission enfance jeunesse du 29-11-16, séminaire PEDT du 20-03-17 et du premier COTECH du 18-05-17).

✓ Les axes majeurs

Ils symbolisent les chemins que les acteurs de l'éducation souhaitent emprunter dans la transmission de valeurs aux enfants, adolescents et jeunes adultes fréquentant les différentes structures du territoire de la Gascogne Toulousaine.

✓ Les axes transversaux

Ils ont été désignés pour être pris en compte dans chaque action menée. Ils auront pour effet de venir interroger sur la manière de prendre en compte les enfants en situation spécifique et le respect de l'environnement, dans chaque action éducative.

IV -1 Les axes majeurs

Nous allons désormais décliner chaque axe majeur de la manière suivante :

- a- Définir l'idée générale.
- b- Transcrire les objectifs travaillés par les acteurs éducatifs du territoire.
Ces objectifs sont généraux, voire intermédiaires. Un outil plus étoffé sera proposé aux acteurs, afin de favoriser la mise en œuvre du PEDT intercommunal à travers des objectifs plus opérationnels.
- c- Proposer, à titre d'exemple, des actions qui visent ces objectifs.
- d- Envisager de nouvelles actions qui pourraient enrichir l'offre éducative.

IV.1.1- La dynamique de partenariat dans la recherche de cohérence éducative

a- Eléments de définition

Si l'on se réfère au contenu du séminaire du 20 mars 2017, voici ce que l'on peut retenir brièvement de la cohérence éducative :

La cohérence est dépendante de la mise en place d'une culture commune construite sur des connaissances scientifiquement démontrées pour penser les organisations, les espaces et les activités proposées aux enfants et adolescents.

Cette culture commune ne peut naître que d'un travail partenarial entre : parents, enfants, professionnels de la petite enfance, personnel scolaire, personnel d'animation, travailleurs médicaux et sociaux, professionnels et bénévoles associatifs culturels et sportifs.

Dans ce partenariat, une forte volonté de faire une place plus importante aux familles a été largement exprimée par l'ensemble des professionnels de l'éducation. Être à l'écoute de leurs besoins, de leur réflexion, garantit la pertinence du travail éducatif commun.

- Construire la cohérence, c'est d'abord penser l'articulation des différents temps de journée de l'enfant afin de respecter ses besoins fondamentaux.
- Construire la cohérence c'est être d'accord sur les objectifs de compétences associées à ces moments éducatifs offerts aux enfants et aux adolescents.
- Construire la cohérence c'est également prendre certains critères communs pour évaluer les dispositifs.

Afin de penser cette cohérence, de l'appréhender et la mettre en œuvre, des temps de concertation en équipe et en réseau seront à envisager de manière formalisée.

Ces concertations pourront être proposées, à tous les niveaux. Il s'agira de créer des temps et des espaces d'échanges entre les acteurs d'une même structure, d'un même champ de compétence mais aussi de manière transversale.

Il s'agit donc bien d'une dynamique, d'un mouvement à la rencontre de nouveaux partenaires autour du parcours de l'enfant et du jeune.

b- Les objectifs *(travaillés par les acteurs éducatifs du territoire)*

- Favoriser la concertation pluridisciplinaire
- Elaborer des projets communs, culturels et/ou sportifs, entre différents acteurs d'apprentissage (parents, écoles, éducation populaire, associations culturelles, associatives)
- Mutualiser le matériel pédagogique
- Mutualiser les ressources
- Favoriser les transitions entre les structures, petite enfance, maternelles et primaire
- Valoriser les compétences de chaque Acteur Educatif

- Améliorer l'accueil des parents
- Développer l'implication des parents dans le domaine de l'éducation populaire

c- Exemples d'Actions menées

- Projet perma-culture
- « L'Isle-en-Jeux » : évènement d'animation autour du jeu, lien associations locales, communes, familles, ludothèques L'Isle Jourdain et Fontenilles
- Partenariat bibliothèque-médiathèque
- Echanges Ecole-Equipe éducative-Structures jeunes
- Projets passerelles entre les structures petite enfance et établissements scolaires

d- Projets à venir

- Projets passerelles petite enfance, et ALSH
- Aménager des temps d'échanges et de concertation entre les équipes d'enseignement et d'animation
- Projet « ludo-bus »

IV.1.2- L'épanouissement et l'autonomie des individus (3 mois-25 ans)

a- Eléments de définition

L'intention des acteurs du territoire, à travers cet axe, est d'offrir aux enfants accueillis, la possibilité de suivre un développement harmonieux, sur les plans psycho affectif, physique, physiologique et moral. Mais aussi de leur permettre une ouverture culturelle sur le monde qui les entoure.

Comme nous l'a rappelé, Nicole DELVOLVE¹¹ : « **aucun apprentissage n'est possible, si l'enfant n'est pas sécurisé.** » L'enfant ne peut entrer dans une dynamique d'apprentissage que s'il est dans un environnement qu'il a repéré, lui-même, comme bienveillant et sécurisant. Les sentiments de peur et de colère bloquent ses capacités intellectuelles.

Pour qu'un enfant puisse recevoir l'enseignement scolaire ou éducatif, l'équipe encadrante se doit donc d'abord d'être accueillante et sécurisante. Accueillir l'enfant dans son individualité pour mieux adapter son approche éducative et lui donner les bons outils à la réalisation de son parcours personnel.

¹¹ Ergonome spécialiste des conditions de travail dans les établissements scolaires

Concernant l'autonomie, la définition terminologique, relevée sur le site internet Larousse, est la suivante : « Capacité à gérer seul sa vie quotidienne, en parlant d'une personne. »

Nous voyons bien, qu'ici, cette définition ne s'applique pas à des enfants de 3 mois à 18 ans...

Nous invitons donc à penser l'autonomie par le point de vue de Joseph Rouzel¹² qui a écrit : « L'autonomie, c'est la capacité à exécuter des gestes simples du quotidien, à reconnaître ses limites, et demander de l'aide ».

Cette approche permet un travail éducatif adapté à l'enfant qui vise l'autonomie à l'âge adulte. Bien évidemment il reste à adapter concrètement cette approche, par le niveau de capacité et de développement de l'enfant concerné. Les gestes simples du quotidien pour un enfant de trois ans ne seront pas les mêmes que pour celui qui en a douze. Afin de garantir la bonne prise en compte de cet axe, il s'agira donc de penser que la recherche d'autonomie passe par des apprentissages adaptés aux capacités et limites de chaque individu.

« La fonction première d'une société est d'éduquer, c'est-à-dire de faire prendre conscience à chacun qu'il peut se choisir un destin et s'efforcer de le réaliser. [...] Il ne s'agit pas de fabriquer des hommes tous conformes à un modèle, ayant tous appris les mêmes réponses, mais des personnes capables de formuler de nouvelles questions. »¹³

b- Les objectifs

- Respecter le rythme de l'enfant
- Encourager et soutenir l'initiative
- Favoriser la découverte sportive
- Permettre une ouverture culturelle
- Favoriser l'expression personnelle
- Améliorer les espaces de récréation
- Permettre le bon déroulement de temps libres
- Travailler l'éloignement

c- Exemples d'actions menées

- Voyages scolaires, extras scolaires
- Projet « Apprendre à cuisiner » (pour les lycéens, avec la CPAM)
- Animation des TAP
- Accompagnement à la démarche de projet
- Pratique des activités culturelles et sportives

¹² Joseph Rouzel, éducateur spécialisé et psychanalyste, né le 16 février 1949, à Rennes

¹³ Albert Jacquard in "Abécédaire de l'ambiguïté" - éd. Point Virgule inédit

d- Projets à venir

- Mutualisation de matériel pédagogique

IV.1.3- La socialisation, citoyenneté et le « Vivre Ensemble »

a- Eléments de définition

Lorsque l'enfant naît, il vit une période dite de « fusion » avec sa mère, de la naissance à environ trois mois, selon les théories psychanalytiques contemporaines. Puis, commence le processus de différenciation et de distanciation très progressive.

C'est un apprentissage qui passe par des moments de séparation et de rencontres, jusqu'à devenir un être social, capable de rencontrer de nouvelles personnes, d'entrer en relation, d'interagir et de se séparer, de manière adaptée, dans le respect de chacun et de son environnement. Voilà le schéma « idéal » de la socialisation.

"Faire naître un enfant n'est pas suffisant, il faut aussi le mettre au monde."
Boris Cyrulnik¹⁴

Boris Cyrulnik, psychiatre et psychanalyste, pointe ici la nécessité d'accompagner les enfants progressivement vers la séparation et de l'autoriser à vivre d'autres relations afin qu'il trouve sa place dans ce monde.

Concernant la citoyenneté, c'est un concept travaillé en comité de pilotage avec beaucoup d'attention de la part des élus de la Gascogne Toulousaine qui sont porteurs d'une dynamique valorisante pour la jeunesse citoyenne à travers différents projets (chantiers jeunes intercommunaux, Conseil Municipal des Jeunes, Junior Association). Être citoyen ne se limite pas à des droits et des devoirs d'un citoyen qui respecte la cité, mais c'est aussi, ici, agir dans l'intérêt de la cité et de la communauté de communes. Vivre ensemble, c'est aussi être en mesure de respecter la différence et de cohabiter voire d'interagir et d'entreprendre ensemble, au-delà des croyances et des différences.

¹⁴ Boris Cyrulnik,, psychiatre et psychanalyste français contemporain, né le 26 juillet 1937 à Bordeaux, Ancien animateur d'un groupe de recherche en éthologie clinique au centre hospitalier intercommunal de Toulon-La Seyne-sur-Mer et directeur d'enseignement du diplôme universitaire (DU) « Clinique de l'attachement et des systèmes familiaux¹ » à l'université du Sud-Toulon-Var.

« Apparences, croyances, origines, modes de vie... on est tous différents, et c'est ce qui fait la richesse de notre pays ! »¹⁵

b- Les objectifs

- Favoriser, soutenir et accompagner l'engagement citoyen
- Susciter et soutenir la solidarité
- Favoriser l'esprit d'équipe
- Développer les rencontres intergénérationnelles
- Développer l'échange de compétences
- Susciter et accompagner l'élaboration et la réalisation de projets
- Diminuer les situations de violences physiques
- Diminuer les situations de violences verbales
- Accompagner la prise de décision à dimension collective

c- Exemples d'Actions menées

- Conseil Municipal des Jeunes
- Chantiers jeunes
- Actions intergénérationnelles
- Activités socio-culturelles de la MJC
- Conseils d'élèves dès le cycle 2 (médiateur, président, secrétaire et maître du temps)

d- Projets à venir

- Reconduire et développer le projet de lutte contre la violence. Partenariat entre la CCGT et le CLSPD

¹⁵ « Le petit livre pour bien vivre ensemble », Bayard jeunesse. Livre illustré à destination des enfants de l'école primaire

IV.1.4- L'accueil et accompagnement des 16-25 ans

a- Éléments de définition

Sur le territoire de la Gascogne Toulousaine, les professionnels et élus ont su entendre une problématique exprimée par certains jeunes, accédant à la majorité. Ils disent avoir bénéficié d'un accompagnement intéressant sur le territoire tant qu'ils étaient mineurs mais, que, dès leur majorité, ils sont face à eux-mêmes et ne savent plus par quel interlocuteur passer pour continuer à construire leur avenir.

Bien sûr, il s'agit d'une minorité des jeunes majeurs du territoire, qui souvent, vivent des situations d'isolement ou/et d'un contexte familial défavorisé. Ils sont en demande d'accompagnement auprès des structures jeunesse. Les professionnels des accueils jeunes, experts sur la question, posent l'hypothèse qu'un accompagnement spécifique pourrait leur permettre de répondre à ce besoin exprimé.

"L'objectif de toute éducation devrait être de projeter chacun dans l'aventure d'une vie à découvrir, à orienter, à construire."¹⁶

b- Les objectifs

- Prévenir les conduites à risque
- Prévenir le décrochage scolaire
- Accompagner le décrochage scolaire
- Maintenir le lien social
- Donner accès au droit commun
- Favoriser l'autonomie
- Sensibiliser à la santé par le sport et l'alimentation
- Favoriser la citoyenneté
- Accompagner la professionnalisation

c- Exemples d'actions

- Démarche d'accompagnement de projets dans les accueils jeunes
- Accueil de stagiaires
- Sensibilisation sport/santé
- Chantiers jeunes
- Accueil dans les clubs sportifs

¹⁶ Albert Jacquard, 1925-2013. Chercheur et essayiste Français, spécialiste de génétique de population. Auteur de nombreux ouvrages de vulgarisation scientifique, il est réputé pour son discours humaniste destiné à favoriser l'évolution de la conscience collective

d- Projets à venir

- Animation sociale de rue
- Mise en place d'un réseau opérationnel entre les acteurs locaux sur cette tranche d'âge
- Accompagner les 18-25 ans sur les projets d'engagement citoyen

IV.1.5- l'accompagnement à la parentalité

a- Eléments de définition

Sur le territoire de la Gascogne Toulousaine, plusieurs actions à destination des parents sont menées. Les objectifs et le contenu de ces actions sont variés et ont donné lieu à de nombreux débats sur les différences entre soutien à la parentalité, accompagnement à la parentalité, soutien à la fonction parentale.

Le choix a donc été de retenir, pour cet axe PEDT, le terme le plus fédérateur et le moins « intrusif » d'« accompagnement à la parentalité ».

Suite au dernier Bilan du Contrat Enfance Jeunesse en cours, une dynamique de mise en réseau des Acteurs de la parentalité sur le territoire a émergé. Un projet de rencontre et groupe de travail est donc actuellement en cours d'étude et sera prochainement proposé en commission jeunesse de la Communauté de Communes Gascogne Toulousaine.

Concernant les valeurs partagées sur le territoire, les mots les plus utilisés par les acteurs sont : écoute, accueil, non jugement, partage et co-éducation.

b- Les objectifs

- Favoriser le lien social
- Accompagner les parents dans la séparation progressive de leur enfant
- Accompagner le parent dans ses premiers liens à son enfant
- Permettre aux parents de parler, d'élaborer leur parentalité
- Favoriser l'échange de compétences entre parents
- Valoriser les compétences parentales
- Favoriser les rencontres intergénérationnelles
- Soutenir la scolarité des enfants
- Favoriser la mobilité des enfants et des jeunes du territoire
- Proposer des activités sur les temps péri et extra scolaires
- Soutenir la scolarité des enfants
- Favoriser la mobilité des enfants et des jeunes du territoire
- Proposer des activités sur les temps péri et extra scolaires

c- Quelques exemples d'actions menées

- Lieux d'accueil Enfants Parents
- Comité Local d'Accompagnement à la Scolarité
- Périodes d'adaptation
- Ateliers Massages Bébé
- Café gourmand des parents

d- Projets à venir

- Jeux de rôle enfants-parents
- Ateliers parents-enfants dans les centres de loisir

IV-2 Présentation des axes transversaux

IV.2.1- La prise en compte des situations spécifiques

A chaque étape de la construction de ce projet éducatif, l'ensemble des élus et des professionnels s'est prononcé en faveur d'un accueil de qualité pour tous les enfants, quelle que soit leur situation, leur origine etc.

Parmi les familles du territoire, nous comptons notamment des personnes demandant l'Asile et des gens du voyage accueillis sur l'aire l'Isle Jourdain.

Par ailleurs, suite au bilan CEJ du 5 mai 2015, la CAF du Gers a impulsé une réflexion sur l'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures petite enfance, enfance, jeunesse du territoire.

Les différentes expériences évoquées marquent la volonté des professionnels de répondre à leur mission d'accueil pour tous, posée par la loi en 2005¹⁷ et 2010¹⁸ mais aussi une disparité de pratiques et un manque de liens entre les acteurs questionnant les moyens de répondre à l'objectif visé d'accessibilité, d'équité et de mixité sociale.

Dans le cadre de ses missions d'animation à la vie sociale sur le territoire et de mise en synergie des partenaires locaux, le Centre Social Multi partenarial de l'Isle Jourdain a répondu à un appel à projet de la commission départementale de soutien à la parentalité du Gers pour effectuer un diagnostic de territoire sur la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine, rendu en juillet 2016.

Dès mars 2017, ce travail de diagnostic a été repris pour en dégager des objectifs opérationnels à mettre en œuvre au cours de cette année 2017-2018.

¹⁷ Loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

¹⁸ Décret réactualisé n°2010-613 du 7 juin 2010 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans et modifiant le CSP (Code de la Santé Publique).

Objectifs opérationnels

- Mutualiser les moyens : en demandant aux directeurs des différents établissements enfance jeunesse de recenser les outils utilisés : matériel pédagogique, équipements, bibliographie, organismes intervenants... afin de créer une banque de ressources et impulser un partage de connaissances et d'échanges.
- Recenser les partenaires ressources.
- Recenser les différents accueils d'enfants en situation de handicap en cours ou prévus et les types de recours aux appels à projet CAF.
- Organiser à l'attention des responsables et du personnel, des instances de sensibilisation, d'information, de formation, des ateliers, séminaires etc.
- Créer des groupes de travail sur la base du volontariat parmi les professionnels (animateurs ALAE / ALSH, éducateurs, CAP et auxiliaires petite enfance, etc...)
- Proposer des temps d'analyse ou d'échange de pratiques animées par un psychologue.

IV.2.2- Le respect de l'environnement

Sur un territoire en grande partie rural, les élus et professionnels de l'éducation souhaitent valoriser les paysages. Un travail de transmission des valeurs agricoles reste alors à élaborer à destination des générations à venir.

A l'heure où la croissance démographique est sans cesse en augmentation, le territoire s'urbanise. Sur le plan éducatif il est à noter une volonté de sensibiliser à la préservation de l'environnement tant pour la nature que pour les infrastructures publiques.

Lors du second comité technique nous avons pu dégager des objectifs opérationnels riches et variés :

Objectifs opérationnels

- Réhabiliter et embellir des bâtiments communaux
- Elargir l'utilisation du tri sélectif
- Elargir l'utilisation des systèmes de compostage
- Développer les projets de jardins potagers
- Favoriser la découverte et la préservation de la faune, flore et montagne
- Maitriser les consommations et limiter le gaspillage
- Sensibiliser sur le respect des lieux
- Utiliser des verres réutilisables
- Tri sélectif, repas extérieur
- Favoriser le covoiturage

V- Les modalités de mise en œuvre du PEDT, en Gascogne Toulousaine

V.1- La communication du projet

Dans toute démarche de projet, la communication est un axe essentiel à penser en amont. Elle ne s'improvise pas, mais se structure à partir d'un état des lieux. Elle se peaufine dans le cadre d'une véritable stratégie de communication autour de messages forts.

Au sein de la collectivité, un agent est affecté à cette mission.

Nous nous appuyerons sur ces compétences afin d'inscrire la communication du PEDT dans une stratégie territoriale.

Des actions phares de communication ont déjà été mises en œuvre autour de différents supports : affiches, flyers, séminaires, tables rondes animées, passages en radio etc.

Il s'agira désormais de mieux structurer l'ensemble dès la rentrée de septembre 2017, autour de la mise en place d'une commission communication composée d'élus, techniciens, professionnels... (cf. schéma de concertation dans la partie « état des lieux »).

V.2- Un outil au service de Tous

Comme évoqué dans les parties précédentes, le PEDTi est un outil complémentaire sur un territoire riche, pour plus de cohérence, d'efficience et de partenariat au service des enfants, des jeunes et leurs familles.

Il pose un cadre global, valorise une démarche volontaire et ambitieuse, resitue le territoire et son évolution, valorise ses acteurs.

Ainsi, chaque acteur aura la possibilité, dans le cadre de ses missions, de rechercher du lien entre des projets et actions déjà menées ou à construire et le cadre global éducatif partagé par le plus grand nombre.

Aussi, afin de rendre plus lisible la phase opérationnelle du projet, une fiche « projet-actions » sera élaborée et pourra être complétée par tous les protagonistes en charge de la mise en œuvre de la politique éducative en Gascogne Toulousaine.

Afin qu'il soit le plus efficace possible dans la déclinaison du PEDT, ce document de travail pourrait renseigner les éléments suivants :

- *Identification structure porteuse*
- *Nom du référent*
- *Lien avec un ou des axes du PEDT*
- *Publics ciblés*
- *Objectifs fixés (généraux, opérationnels)*
- *Actions prévues*
- *« 3 Dimensions » :*
 - . *Educative*
 - . *Partenariale*
 - . *Technique (moyens humains, matériel, financier)*
- *Echéancier*
- *Bilan*

V.3- La prise en compte des spécificités locales

C'est un des souhaits forts des élus : « ne pas perdre de vue les caractéristiques locales, dans la mise en œuvre d'un projet de dimension intercommunale ».

Des spécificités qui contribuent au « bien vivre ensemble », auxquelles sont attachées les populations.

Or, le PEDT en Gascogne Toulousaine a vocation de s'adapter à tous les terrains locaux.

Nous proposerons dès l'Automne 2017 à chaque Acteur, responsable d'un service, d'une structure, la possibilité d'adapter le PEDT localement.

Une fiche-outil sera donc élaborée et reprendra les éléments suivants :

- Identification des structures scolaires, péri et extra scolaires
(Horaires, situation, tarifs, nombre de personnel, bénévoles)
- Nom et coordonnées des responsables locaux
- Modalités envisagées d'articulations inter-structures/inter projets
- Niveau du partenariat (existant et/ou à développer)
- Actions-événements phares

V.4- L'animation du projet

L'organisation du schéma de concertation étant déjà structurée, nous nous appuierons sur les instances existantes afin de programmer les différentes rencontres. L'animation du pilotage, dans le même principe que la mise en œuvre d'une démarche participative, sera poursuivie.

L'animation du PEDT devra s'opérer sur tous les terrains propices à l'éducation au sens large du terme. Chaque acteur, porteur d'un projet en lien avec le PEDT, sera considéré comme un animateur du dispositif à un niveau local. Des temps d'information et de formation seront proposés à cet effet.

V.5- L'échéancier

Ce que nous pouvons dire sur la phase triennale de mise en œuvre du PEDT, bien qu'un préprojet ait été déposé en septembre 2016, est que nous consacrerons l'année N (2017) à la co-construction, les années N+1 et N+2 à la communication, valorisation, expérimentation et évaluation.

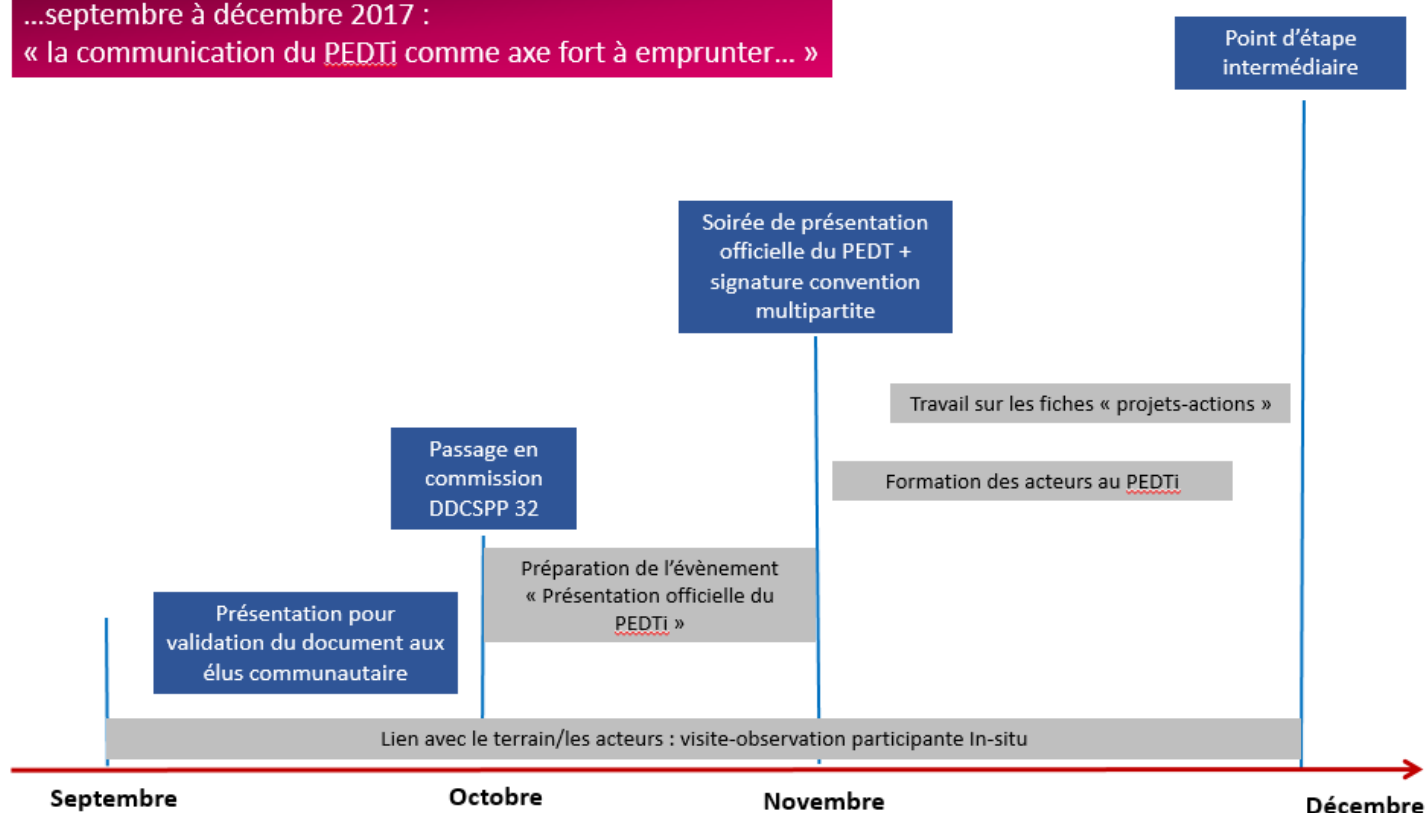
- 2017 : co-construction avec l'ensemble des acteurs
- 2018-2019 : Communication du projet par une approche pédagogique à l'ensemble des acteurs et des familles. Valorisation de l'existant par une mise en lien avec le PEDT. Expérimentation de projets-actions nouvelles.

Afin de rester dans une dynamique de co-construction, l'échéancier proposé qui suit s'étale sur la période septembre-décembre 2017.

Un nouvel échéancier plus affiné pour 2018 et 2019 sera proposé.

Echéancier PEDT...

...septembre à décembre 2017 :
« la communication du PEDTi comme axe fort à emprunter... »



VI- L'évaluation, un processus à penser en amont...

V.1- Définition

« Evaluer c'est un processus par lequel on définit, on obtient et on fournit des informations utiles permettant de juger les décisions possibles (réajustement, arrêt de l'action, réorientation, continuation etc.).

- *On entend par processus une activité continue.*
- *On définit en identifiant les informations pertinentes.*
- *On obtient par la collecte, l'analyse des données.*
- *On fournit en communiquant, en partageant ces données qui seront utiles si elles répondent aux critères de pertinence.*

Il est nécessaire de nous rappeler que l'évaluation est à dissocier de la notion de contrôle (visant essentiellement à vérifier le respect des règles et des normes...).

L'évaluation qui nous intéressera cherchera à mesurer l'écart entre des objectifs fixés en amont et l'atteinte de ceux-ci à travers les différents projets, dispositifs et actions.

Enfin, accordons-nous sur la part de subjectivité que revêt toute pratique d'évaluation, aussi réfléchie qu'elle puisse être, en nous entendant sur le processus que nous voudrions bâtir avec une question simple : « **Quelle évaluation voulons-nous construire ensemble ?** »

V.2- Un processus « partagé », à construire en amont

Bien que complexe à mettre en œuvre au regard de la dimension territoriale et du schéma d'Acteurs, nous co-construirons l'évaluation en amont en prenant en compte :

- Le cadre législatif et réglementaire conformément au « **décret n° 2016-1051 du 1er août 2016** ¹⁹ *relatif au projet éducatif territorial et à l'encadrement des enfants scolarisés bénéficiant d'activités périscolaires dans ce cadre* »
- La dimension intercommunale du territoire
- Le schéma de concertation adopté
- La transversalité des dispositifs
- L'implication des acteurs dans l'analyse collective
- Le partage des données
- La périodicité (évaluation à plusieurs niveaux, lors des différentes phases)

¹⁹ « Le projet éducatif territorial prend la forme d'une convention conclue entre le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale, le préfet, le directeur académique des services de l'éducation nationale, agissant sur délégation du recteur d'académie, et, le cas échéant, les autres partenaires signataires, qui coordonnent leurs interventions pour organiser, dans l'enceinte de l'école ou dans les locaux de l'un des signataires, des activités périscolaires répondant aux besoins des enfants et dont la liste est annexée à la convention.

« Préalablement à la conclusion du projet éducatif territorial, les services de l'Etat s'assurent que les modalités d'organisation retenues pour l'accueil des enfants sont propres à garantir leur sécurité. Ils s'assurent également de la qualité éducative des activités périscolaires proposées, de leur cohérence avec le projet d'école et les objectifs poursuivis par le service public de l'éducation. »

V.3- Les critères à retenir

Nous veillerons à ne pas perdre de vue les axes et objectifs de départ. Un tel projet doit se mesurer à différents niveaux de réalisation afin d'apporter les régulations nécessaires.

Concernant l'investigation (récolte de données), nous utiliserons tout le corpus en cours (bilan de services, comptes rendus de réunions, de COPIL, de COTECHs). Nous nous appuierons de même sur l'analyse des résultats issus des synthèses, des entretiens individuels et collectifs, questionnaires.

La mise en place de focus groupe au niveau des usagers sera un axe à expérimenter, tant le format peut être innovant et riche en informations à recueillir. Mais l'animation de ces entretiens devra se construire préalablement.

Les critères d'évaluation que nous retiendrons sont les suivants :

- **La cohérence** : Les moyens humains, matériels et financiers mis en œuvre nous permettent-ils d'atteindre nos objectifs de départ ?
- **La pertinence** : L'action et ses objectifs correspondent-ils aux besoins et attentes des populations locales ?
- **L'efficacité** : Les résultats obtenus sont-ils en accord avec les objectifs ?
- **L'effectivité** : les actions programmées ont-elles eu lieu ?

V.4- Les « faisceaux d'indicateurs »

Un indicateur est un outil d'aide à l'évaluation. Afin de faciliter celle-ci et la rendre la plus objective possible, nous identifierons des indicateurs en lien avec chaque objectif à évaluer et les critères retenus.

D'ordre quantitatif ou qualitatif, ceux-ci devront être **contextualisés, concrets et observables**.

Des grilles d'évaluation seront élaborées pour faciliter la mesure de l'écart entre les objectifs de départ (cf. partie du « cadre éducatif global partagé ») et tous les projets, dispositifs et actions en lien avec la politique éducative au sein du territoire de la Gascogne Toulousaine.

VII- Annexes

- 1- Eléments complémentaires de l'état des lieux
- 2- Elus de la commission enfance jeunesse
- 3- Coordonnées des Acteurs
- 4- Synthèse des travaux menés
- 5- Horaires écoles, ALAE, TAP
- 6- Liste des intervenants TAP
- 7- Liste des associations du territoire
- 8- Communication et articles de presse

1- Éléments complémentaires de l'Etat des lieux

1.1- Extrait du projet d'aménagement et de développement durable, décembre 2010 :

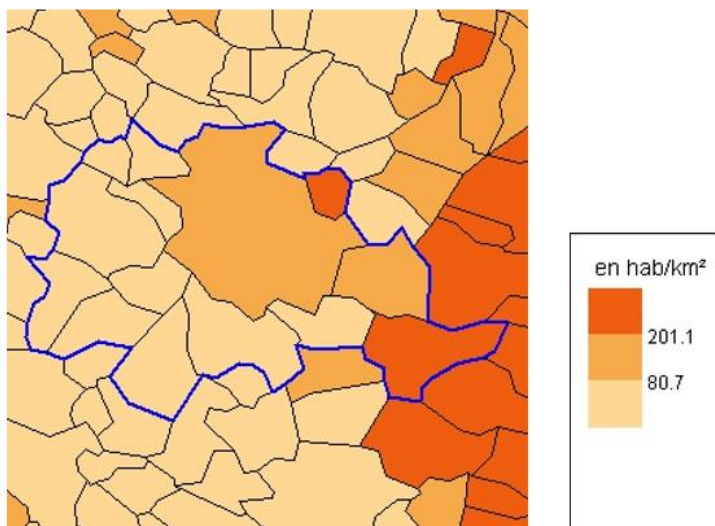
« Notre AMBITION pour le territoire » : « Nous, élus du Syndicat Mixte du SCOT²⁰ des Coteaux de Savès, nous souhaitons poursuivre l'accueil de population sur le territoire : nous envisageons la possibilité d'un doublement de la population en 25 ans (de 2000 à 2025) sur la totalité du territoire du SCOT. Mais nous voulons lier la croissance démographique à une croissance économique pour rester un pôle économique actif au sein du territoire régional et limiter les longs déplacements domicile – travail. De la même manière, nous souhaitons ajuster l'accueil des habitants à la capacité que nous avons à produire les équipements et les services nécessaires, dans un souci de qualité et d'équité. Notre ambition pour le territoire se décline en trois grandes orientations, qui sont présentées ci-dessous :

Orientation 1 : Conforter le rôle de pôle d'équilibre du territoire du SCOT entre le Gers et l'aire urbaine de Toulouse

Orientation 2 : Se développer tout en préservant **la qualité du territoire**. Profiter de la Croissance actuelle pour mettre en place **un aménagement durable**

Orientation 3 : faire évoluer **le fonctionnement du territoire** et organiser les **complémentarités territoriales** »

1.2- Densité

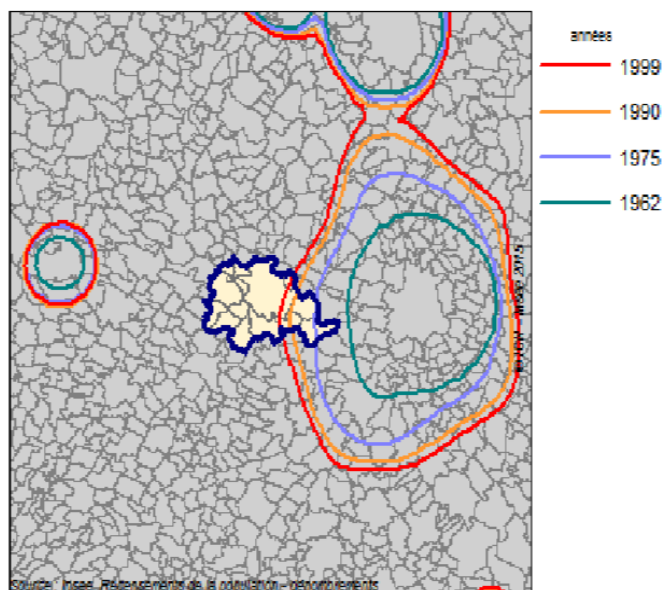


Source : Insee, RP 2013-exploitation principale © IGN - Insee 2016

Une densité moyenne presque 3 fois supérieure à celle du département du Gers avec des communes comme Fontenilles et Ségoufielle dont le seuil est similaire à celui de la Haute-Garonne

²⁰ Institué par la Loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) du 13/12/2000, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) est le principal outil d'aménagement du territoire à l'échelle des intercommunalités, à horizon 15 ans.

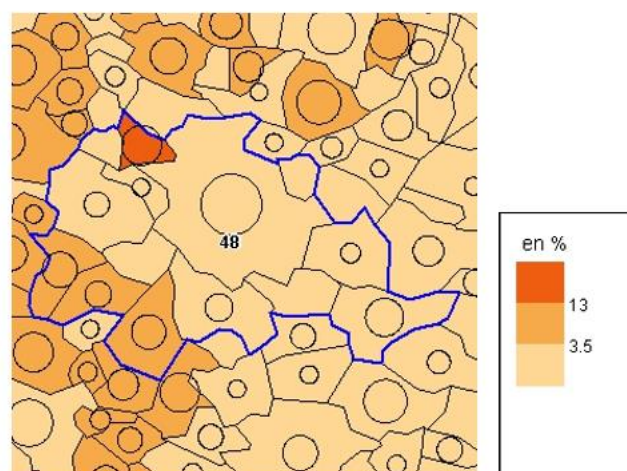
Seuil de densité à 80 hab/km² Evolution 1962-1999



L'évolution du seuil de densité à 80 habitants/km² de la ville centre vers des territoires ruraux, illustre bien le phénomène d'étalement urbain. Depuis 1999, ce seuil atteint largement le territoire de la CCGT. Un phénomène multifactoriel lié en partie à un prix du foncier attractif dans les communes rurales, une bonne accessibilité vers l'agglomération toulousaine, la proximité d'un bassin de l'emploi tourné vers l'aéronautique ou la recherche d'un cadre de vie agréable aux portes de la métropole Toulousaine.

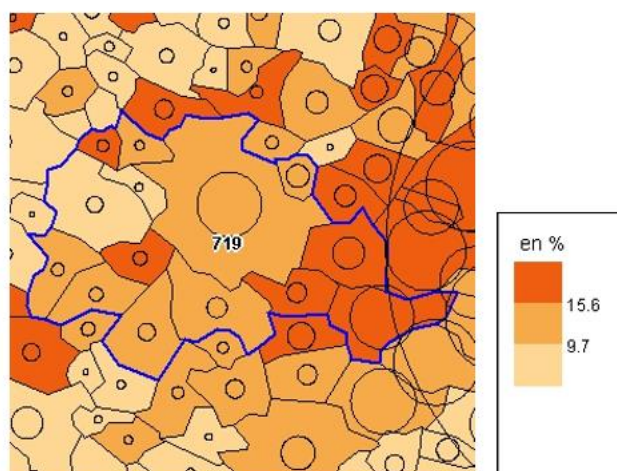
1.3- Caractéristique de l'emploi

Part et nombre des agriculteurs en 2013



Territoire : 1 % ; Zone de comparaison : 4 %

Part et nombre des cadres en 2013

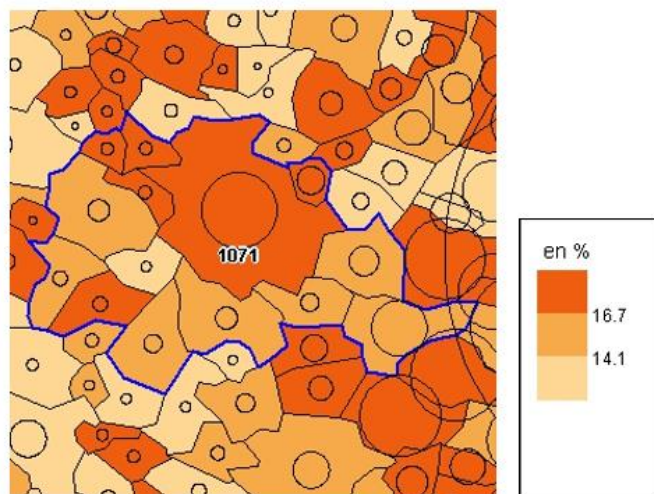


Territoire : 13.5 % ; Zone de comparaison : 5.5 %

Peu d'agriculteurs sur le territoire et beaucoup de cadres ?

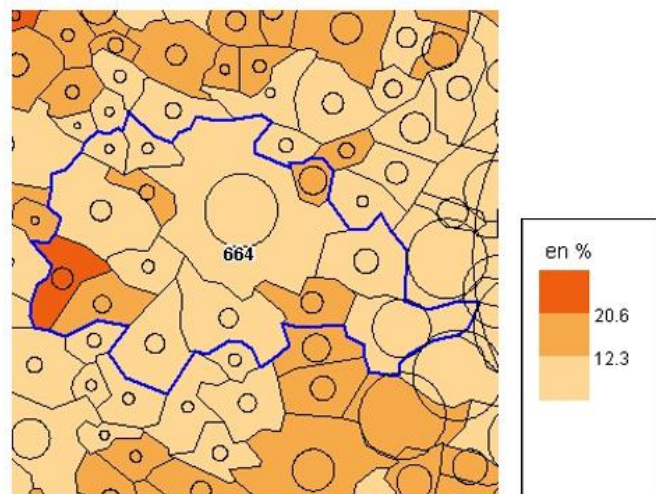
C'est ce que pourraient laisser apparaître au premier abord ces deux cartes. Cependant la franche ouest du territoire semble plus à vocation agricole que les communes situées à l'est avec par exemple plus 3.5% d'agriculteurs à Endoufielle, Frégouville, Monferran Savès ou encore Razengues avec plus de 13%. Le nombre de cadre sur le territoire a bien augmenté depuis ces dix dernières années (719). Ils représentent plus de 15 % de la population active au sein des communes de Fontenilles, Lias et Pujaudran, Marestaing et Razengues. Le dynamisme et le rayonnement d'une industrie aéronautique en est un facteur principal.

Part et nombre des employés en 2013



Source : Insee, RP 2013-exploitation complémentaire © IGN - Insee 2016
Territoire : 16 % ; Zone de comparaison : 14.6 %

Part et nombre des ouvriers en 2013

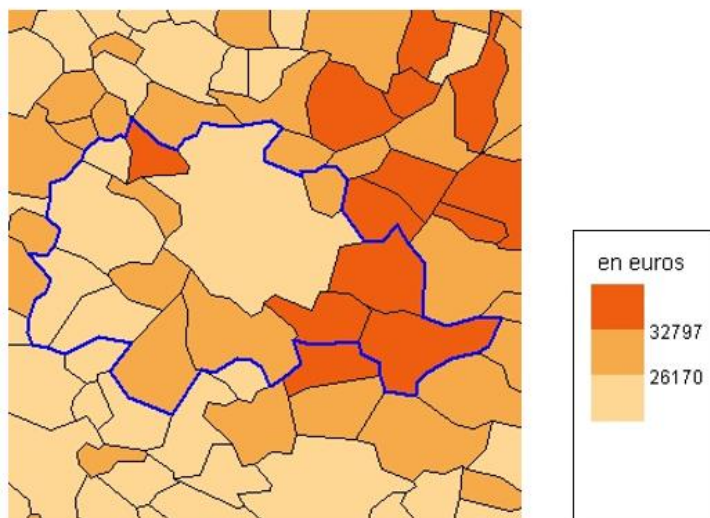


Source : Insee, RP 2013-exploitation complémentaire © IGN - Insee 2016
Territoire : 10.6 % ; Zone de comparaison : 12.1 %

4160. C'est le nombre d'employés, de professions intermédiaires et d'ouvriers sur le territoire en 2013. Il représente 73 % de l'ensemble des emplois par catégories socio-professionnel

1.4- Revenus

Revenu net déclaré moyen en 2012



Source : Insee, RP 2013-exploitation principale © IGN - Insee 2016
Territoire : 27371 € ; Zone de comparaison : 21078 €

territoire des familles en situations précaires, dont certaines vivent en dessous du seuil de pauvreté. Un élément à prendre à compte dans toutes les réflexions en lien avec le politique éducative et social.

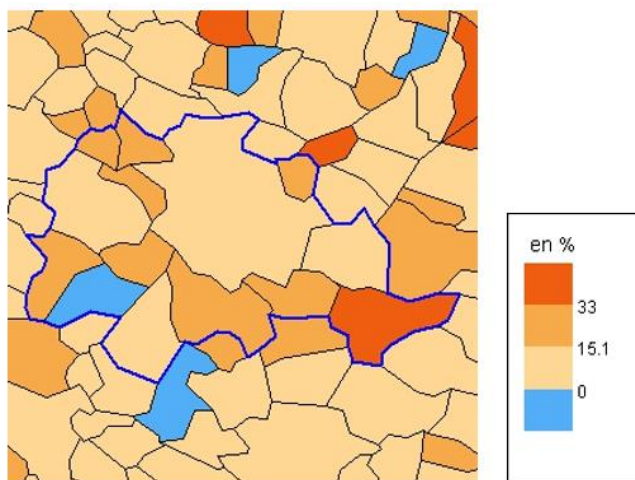
Avec un revenu moyen de 27371 €, nous pouvons dire que les revenus sont bien supérieurs à la moyenne gersoise. 62.5 % des foyers sont imposables, avec plus de 70 % de la population dans les communes du sud est et Beaupuy. Nous retrouvons des communes où ces revenus dépassent la barre des 32000 €, et des communes plus proches de la moyenne gersoise (21078 €). D'où l'existence en Gascogne Toulousaine d'un écart assez significatif entre les revenus les plus bas, et les revenus les plus importants.

Nous retrouvons de même sur le

1.5- Logement

Évolution du nombre de logements

entre 2008 et 2013



Source : Insee, RP 2013-exploitation principale © IGN - Insee 2016

Territoire : 16.2 % ; Zone de comparaison : 7.2 %

Une évolution positive du logement est constatée dans toutes les communes du territoire à l'exception de Castillon Savès. A noter, le fort développement à Fontenilles en 5 ans avec la construction de lotissements dont certains par exemple regroupent en 2008 plus d'une centaine de parcelles à bâtir. Cette tendance semble se poursuivre sur le territoire aujourd'hui (lotissements en cours). A l'exception de L'Isle Jourdain, 90 % des logements sont des maisons individuelles et 70 % de leur occupant sont des propriétaires. En moyenne, 2.5 personne vivent dans ces logements en 2013.

Le nombre de logements type HLM

sur le territoire est de 223. Réparti au sein des communes de L'Isle Jourdain, Fontenilles, Pujaudran, Ségoufielle, Monferran Savès, Lias, Razengues et Endoufielle.

2. Elus de la commission enfance jeunesse

M. Jean Claude DAROLLES Président de la commission,
8ème Vice-président de la CCGT, Maire de Frégouville

M. Gaëtan LONGO	Maire de CLERMONT-SAVES
Mme Pascale TERRASSON	Maire d'ENDOUIELLE
Mme Christel BLASY	Elue de FONTENILLES
M. Lucien DOLAGBENU	Elue de FONTENILLES
Mme Annie DEGEILH	Elue de FONTENILLES
Mme Thérèse MONFRAIX	Elue de FONTENILLES
Mme Christine CLAIR	Elue de L'ISLE-JOURDAIN
Mme Evelyne LOMBARD	Elue de L'ISLE-JOURDAIN
Mme Christine DUCCAROUGE	Elue de L'ISLE-JOURDAIN
Mme Anne-Cécile DELECROIX	Elue de MONFERRAN-SAVES
Mme Christelle BORREGO	Elue de MONFERRAN-SAVES
M. Roger HEINIGER	Maire de PUJAUDRAN
Mme Monique LOBJOIS	Elue de PUJAUDRAN
Mme Marlène GOTTI	Elue de SEGOUFIELLE
Mme Laura BELOTTI	Elue de SEGOUFIELLE

3. Coordonnées des Acteurs

PETIT ENFANCE (0-3 ANS)				
Pôle/structure	Adresse	Responsable/ Directeur/trice	Téléphone	Mail
Pôle enfance CCGT	Rue Aygobère, Z.A du Pont Peyrin 32600 L'Isle Jourdain	Mme Vives	05 62 07 49 31	marie-christine.vives@ccgascognetoulousaine.com
Multi Accueil « Le Jardin aux câlins », Fontenilles	13 rue du 19 mars, 31470 Fontenilles	Mme Lacaze	05 34 47 85 42	creche.fontenilles@ccgascognetoulousaine.com
Crèche familial « Lou Lapinot »	2 avenue du Courdé, 32600 L'Isle Jourdain	Mme François	05 62 07 33 55	creche.familiale@ccgascognetoulousaine.com
Multi accueil « Claude Ninard », Lias	Au village, 32600 Lias	Mme Biamouret	05 62 07 45 37	crechelias@orange.fr
Multi accueil de l'Isle Jourdain	Maison de l'enfance, Boulevard des Poumadès, 32600 L'Isle Jourdain	Mme Frank	05 62 07 05 72	creche-ijo@orange.fr
Relais Assistante Maternelle (RAM)		Mme Moulas	05 62 07 71 97	relaisassistantesmaternelles@wanadoo.fr
Lieu Accueil Enfants Parents (LAEP)		Mme Favaro	05 62 07 71 96	trottinette-ijo@wanadoo.fr

ENFANCE JEUNESSE (6-11 ANS)				
Pôle/structure	Adresse	Responsable/ Directeur/trice	Téléphone	Mail
Pôle jeunesse CCGT ALAE ALSH	Place Sylvain Darlas, Mairie annexe, 31470 Fontenilles	Mme Montaut	05 34 47 04 80	florence.montaut@ccgascognetoulousaine.com
ALAE Auradé	Au village, 32600 Auradé	Mme Lascours	05 62 07 95 42	aurade.alae@ccgascognetoulousaine.com
ALAE/ALSH ENDOUIELLE	Au village, 32600 Endoufielle	Mme Lèches	05 62 65 08 98	endoufielle.alaealsh@ccgascognetoulousaine.com
ALAE-ALSH FONTENILLES LA FONTAINE	Impasse des écoles, 31470 Fontenilles	Mmes Haddadi et Belmonte	05 61 91 55 83	fontenilles.alae.lafontaine@ccgascognetoulousaine.com
ALAE-ALSH FONTENILLES GENIBRAT	Avenue Claude Chappe, 31470 Fontenilles	Mme Bordron et M. Valette	05 34 47 01 13	fontenilles.alaealsh.genibrat@ccgascognetoulousaine.com
ALAE-ALSH L'Isle Jourdain René Cassin	Boulevard Armand Praviel, 32600 L'Isle Jourdain	Mme Degobert Mme Dellet (Adjointe)	05 62 07 01 37	islejourdain.alae.renecassin@ccgascognetoulousaine.com
ALAE-ALSH L'Isle Jourdain Paul Bert-Lucie Aubrac	Rue François Darolles, 32600 L'Isle Jourdain	Mme Bradley Mme Laffont (Adjointe)	05 62 07 10 40	ij.alaealsh.elementaire@ccgascognetoulousaine.com
ALAE-ALSH L'Isle Jourdain Jean De La Fontaine	Rue François Darolles, 32600 L'Isle Jourdain	Mme Leconte	05 62 07 65 56	ij.alaealsh.maternelle@ccgascognetoulousaine.com
ALAE-ALSH L'Isle Jourdain Anne Frank	Rue Marie Montessori, 32600 L'Isle Jourdain	Mme Vandernoot	05 62 07 16 21	islejourdain.alae.annefrank@ccgascognetoulousaine.com
ALAE/ALSH Lias	Au village, 32600 Lias	Mme Granata	05 62 07 48 21	lias.alaealsh@ccgascognetoulousaine.com

ALAE/ALSH Monferran- Savès	Route de Marestaing 32490 Monferran- Savès	Mme Dartigues (ALAE) Mme Estel Moureu (ALSH)	09 77 90 38 84	monferran.alaealsh@ccgascognetoulousaine.com
ALAE-ALSH PUJAUDRAN	Avenue Victor Capoul, 32600 Pujaudran	M. Solanier Mme Gineste (Adjointe)	05 62 07 41 94	pujaudran.alaealsh@ccgascognetoulousaine.com
ALAE-ALSH SEGOUFIELLE	Au village, 32600, Ségoufielle	Mme Sangely Mme Dardenne (Adjointe)	05 62 07 23 61	segoufielle.alaealsh@ccgascognetoulousaine.com
ALAE/ALSH FREGOUVILLE	Au village 32490 Frégouville	Mme Pellegata	05 62 07 83 10	centre-loisirs.fregouville@laposte.net
ALSH DE MAURENS	D 243, 32200 Maurens	Mme Nicolas	05 62 67 72 48	la.rondedescaillous@laposte.net

JEUNESSE (12-18 ans)

Pôle/structure	Adresse	Responsable/ Directeur/trice	Téléphone	Mail
PAJ de FONTENILLES	Espace Marcel Clermont, 31470 Fontenilles	Mme Cazenave	07 83 13 97 27	paj.fontenilles@leolagrange.org
ESPACE JEUNESSE de l'Isle Jourdain	Cité de La Vierge, 32600 L'Isle Jourdain	M. Ghezal	09 67 84 09 48	dir-csefj32@orange.fr
MJC de L'Isle Jourdain	10 place Compostelle, 32600 L'Isle Jourdain	M. Le Fillastre	05 62 07 21 06	mjc-la-maisoun@wanadoo.fr

SPORT / CULTURE /SOCIAL				
Pôle/structure	Adresse	Responsable/ Directeur/trice	Téléphone	Mail
Pôle Culture-Sport- Tourisme	Rue Aygobères, Z.A du Pont Peyrin 32600 L'Isle Jourdain	Mme Lahille- Couderc	05 62 07 71 16	marie-christine.lahille-couderc@ccgascognetoulousaine.com
OFFICE INTERCOMMUNAL DU SPORT (OIS)	Avenue du bataillon de l'Armagnac, 32600 L'Isle Jourdain	Mme Delpech	05 62 62 67 43	ois-gascognetoulousaine@orange.fr
MJC de L'Isle Jourdain	10 place Compostelle, 32600 L'Isle Jourdain	M. Le Fillastre	05 62 07 21 06	mjc-la-maisoun@wanadoo.fr
Centre social multi partenarial	Avenue du Courdé, 32600 L'Isle Jourdain	Mme Fantini	05 62 07 33 52	dir-social-ijo@wanadoo.fr
Espace Jeunesse Famille	Cité de la Vierge, 32600 L'Isle Jourdain	M. Ghezal	05 62 07 70 41	dir-csefj32@orange.fr
Ecole de musique de la Gascogne Toulousaine	Avenue Jean François Bladé, 32600 L'Isle Jourdain	M. Hostier (président) M. LAYBATS (Trésorier) M. Salvaire (Coordinateur pédagogique)	05 62 07 17 48	ecoledemusique.islej@sfr.fr

ECOLES

Communes	Etablissement	Adresse	Téléphone	Adresse mail
Auradé	Ecole élémentaire	Au village, 32600	05 62 07 95 42	0320408V@ac-toulouse.fr
Endoufielle	Ecole Maternelle	Au village, 32600	05 62 07 91 59	0320514K@ac-toulouse.fr
Frégouville	Ecole élémentaire	Au village, 32490	05 62 07 83 10	0320528A@ac-toulouse.fr
Fontenilles	Ecole maternelle la fontaine	30 avenue du 19 mars 1962, 31470 Fontenilles	05 61 91 70 01	ce.0311761w@ac-toulouse.fr
	Ecole élémentaire la fontaine	Impasse des écoles, 31470 Fontenilles	05 61 91 97 13	ce.0310475y@ac-toulouse.fr
	Ecole primaire Génibrat	Avenue Claude Chappe, 31470 Fontenilles	05 62 20 77 91	ce.0312748u@ac-toulouse.fr
L'Isle Jourdain	Ecole maternelle Anne Frank	Rue du Courdé, 32600 L'Isle Jourdain	05 62 07 21 69	0320353k@ac-toulouse.fr
	Ecole maternelle Jean De La Fontaine	Rue François Darolles, 32600 L'Isle-Jourdain	05 62 07 65 59	0320727S@ac-toulouse.fr
	Ecole élémentaire Lucie Aubrac	Rue François Darolles, 32600 L'Isle Jourdain	05.62.07.65.57	0320728T@ac-toulouse.fr
	Ecole élémentaire Paul Bert	Rue François Darolles, 32600 L'Isle Jourdain	05.62.07.13.70	0320354L@ac-toulouse.fr
	Ecole élémentaire René Cassin	30 Boulevard Armand Praviel 32600 L'Isle Jourdain	05.62.07.06.38	0320355M@ac-toulouse.fr
	Ecole Notre Dame « Le Clos Fleuri » (privée)	22 bld Carnot, 32600 L'Isle Jourdain	05.62.07.01.25	ecole.closfleuri@wanadoo.fr
Lias	Ecole maternelle	Au Village 32600 Lias	05 62 07 48 21	0320713B@ac-toulouse.fr
Maurens	Ecole maternelle	Au Village 32200 Maurens	05 62 67 72 48	0320131U@ac-toulouse.fr

Monferran Savès	Ecole Primaire	Route Marestaing, 32490 Monferran-Savès	05 62 07 83 45	0320153T@ac-toulouse.fr
Pujaudran	Ecole maternelle	avenue Victor Capoul 32600 Pujaudran	05 62 07 42 64	0320717F@ac-toulouse.fr
	Ecole élémentaire	avenue Victor Capoul 32600 Pujaudran	05 62 07 46 73	0320214J@ac-toulouse.fr
Ségoufielle	Ecole primaire	Au Village 32600 Ségoufielle	05 62 07 15 33	0320291T@ac-toulouse.fr

COLLEGES, LYCEE				
Communes	Etablissement	Adresse	Téléphone	Adresse mail
L'Isle Jourdain	Collège Louise Michèl	Rue François Verdier	05 62 07 79 36	0320013r@ac-toulouse.fr
	Collège privé « Notre Le Clos Fleuri »	Avenue Claude Auge	05 62 07 37 93	college.closfleuri@wanadoo.fr
	Lycée Joseph Savergne	5 avenue Claude Auge	05 62 07 02 72	0320036r@ac-toulouse.fr
Fontenilles	Collège Irène Joliot-Curie	Parc de Génibrat	05 62 20 77 80	ce.0312743N@ac-toulouse.fr

4. Synthèse des travaux menés

4.1- Commission enfance jeunesse, 29-11-2016

Réflexion sous forme de brainstorming proposée aux élus

a- La politique éducative

Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3
Autonomie Epanouissement Citoyenneté Accueil enfant porteur de handicap Respect coute, tolérance, partage Vivre ensemble Civisme Participation des parents Ouverture culturelle Enfant au cœur du dispositif Implication du personnel Travail d'équipe Socialisation Egalité des chances Découverte d'activités	Transversalité Concertation Collectif Enfant Citoyenneté Synergie Partenariat Mutualisation Cohérence Echange Continuité Spécificité Service public Besoin Financement Dépense raisonnable	Transversalité familiale Mixité du territoire Acteurs locaux

b- Définition : « la politique éducative en Gascogne Toulousaine »

Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3
« Une politique éducative basée sur l'autonomie pour assurer l'épanouissement des enfants qui devra se faire avec la diversité des familles et la diversité des enfants, notamment porteur de handicap, pour permettre la socialisation de nos enfants. »	« Politique répondant aux besoins de l'enfant, qui se définit en transversalité avec les acteurs du territoire, afin de mutualiser les services en respectant des financements raisonnables (budget). »	« Réussir l'avenir de toute la jeunesse en réunissant les familles, les acteurs locaux grâce à la richesse de la mixité territoriale avec un effort particulier sur la mobilité pour vaincre l'isolement. »

c- Classification et priorisation des axes éducatifs

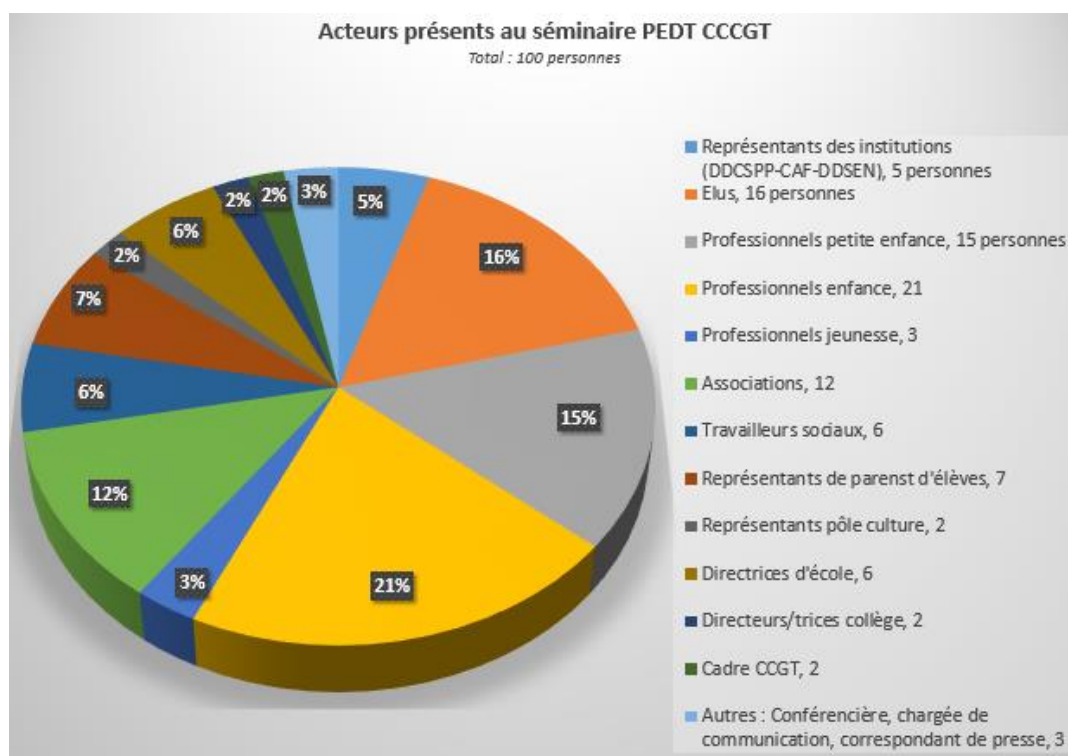
A l'aide d'une trame, il s'agissait de retenir les axes les plus importants à inscrire dans le cadre d'un PEDT intercommunal.

	Axes choisis	Mots clés	Points à développer
Groupe 1	La citoyenneté	Respect, écoute, tolérance, partage	Respect, tolérance
	Accueil de l'enfant porteur de handicap	Tolérance, partage	Socialisation
	L'implication du personnel	Ecoute, pédagogie, impartialité	Motivation, travail d'équipe
Groupe 2	Citoyenneté	Démocratie, engagement	Développer des conseils municipaux de jeunes sur le territoire, éveil aux institutions, fonctionnement de notre démocratie
	L'enfant au cœur du dispositif	Parcours de vie, être flexible, s'adapter à l'enfant	Formation des agents, offre adaptée, offre accessible au plus grand nombre
	L'implication du personnel et le travail d'équipe	Responsabilité, accueil, écoute	Formation, communication entre agent et des structures
	Socialisation	Rapport aux autres, rapport aux adultes différent des parents	
	Vivre ensemble	Echange, respect	Tolérance, explication des différences, formation à la gestion des conflits
Groupe 3	L'enfant au cœur du dispositif	Autonomie, santé, sécurité, accueil de l'enfant porteur de handicap, enfant personne à part entière	Accueillir toutes les strates d'âges en facilitant le déplacement intra territorial
	Vivre ensemble	Respect, écoute, socialisation, citoyenneté, égalité des chances	
	Ouverture culturelle et sportive	Découverte des activités, développement durable, participation des parents, des jeunes et des enfants	
	Cohérence du dispositif	Acteurs locaux, implication du personnel, continuité, complémentarité et cohérence des temps éducatifs, qualité de l'accueil	

4.2- Séminaire du 20-03-2017

Quelques données chiffrées

- 100 personnes présentes
- 4h30 de séminaire : 1H30 de conférence, 2h d'atelier, 1h de restitution collective



a. La place de chaque acteur, les objectifs et l'enjeu commun

La question de la place de chacun a été abordée, en premier lieu, par les associations et leurs représentants, dans deux des ateliers. Les associations sportives, représentées par l'Office Intercommunal des Sport, se questionnent quant à la place qu'elles occupent dans le dispositif éducatif. Elles sont demandeuses d'une collaboration plus formalisée, plus concrète, plus construite.

Le PEDT semble être un outil qui ouvre la porte du partenariat à toutes ses associations volontaires, innovantes, porteuses d'un savoir-faire qui leur est propre.

Les associations interviennent sur des temps scolaires, dans les activités sportives et périscolaires dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires. Elles sont donc amenées à intervenir dans différents cadres d'accueil de l'enfant.

Aujourd'hui chacun poursuit ses propres objectifs. Dès à présent, il s'agit là de replacer l'enfant au centre du dispositif en lui proposant des lieux différenciés, mais complémentaires.

Le système scolaire a pour mission de développer les connaissances de l'enfant, ses aptitudes cognitives. Les ALSH, quant à eux, proposent des activités qui favorisent le développement social de l'enfant, le vivre ensemble. Il s'agit bien là de domaines de compétences dans lesquels l'enfant poursuit son chemin, et sur lequel il va rencontrer des professionnels aux savoir-faire spécifiques. Sur le territoire de la Gascogne Toulousaine, la majorité des professionnels s'accordent à dire qu'ils travaillent dans l'intérêt de l'enfant. Que l'enfant doit être placé au centre de projets, au centre du Projet Educatif Territorial.

Reste la question des transports... : *Peut-on agir dans l'intérêt de l'enfant lorsque l'organisation et les choix sont d'abord dépendant des horaires de bus ?* Sur certains projets, notamment dans l'accueil des jeunes à l'Isle Jourdain et Fontenilles, le public a pu bénéficier de la mutualisation des moyens. Concrètement, le Centre social a mis ses deux bus à dispositions lors des projets communs (rencontre sportives, chantiers Jeunes, projet prévention commun...).

b. Le partenariat

Les professionnels de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse du territoire soulignent en grande majorité, l'importance de se rencontrer, de construire ensemble, d'élaborer. Beaucoup souhaitent échanger autour des situations individuelles des enfants ou évoquent également la motivation pour mettre en œuvre des projets en commun. Certains ALSH, par exemple, souhaiteraient préparer et mener des projets en collaboration avec les écoles et les parents. Toutefois, ils ne trouvent ni le lieu ni le moment pour le faire. Entre des objectifs trop cloisonnés, le manque de temps ou encore les représentations différentes, le partenariat peut parfois rencontrer des obstacles.

L'OIS et les associations sportives notent le bénéfice, pour les enfants, de participer à des TAP qui ont été préparés en amont, dans la collaboration avec l'équipe d'animateurs ALSH/ALAE. Une fois les objectifs éducatifs définis ensemble, la dynamique de groupe repérée et communiquée, l'activité se déroule plus aisément. Les enfants y prennent ainsi plus de plaisirs et les compétences visées plus efficacement que lors d'une activité mal préparée, avec un intervenant qui ne connaît pas les enfants ni leur place au sein du groupe.

L'adolescence est un moment de prise d'autonomie, de découverte de l'environnement social. Les accueils jeunes du territoire ont un savoir-faire en matière de création de partenariat. Ils travaillent avec les collègues, les lycées, les associations, la MJC. Ils font état de leur expérience et montre qu'il est important d'aller à la rencontre de l'autre. Non pas pour attendre quelque chose d'eux mais simplement pour se présenter. Le partenariat découle d'une rencontre, pas d'un attendu.

c. L'éducation partagée : travailler en lien avec les parents

Les professionnels du territoire s'accordent à dire que les parents sont des acteurs incontournables dans le processus de l'éducation partagée. Les parents sont les premiers éducateurs de l'enfant, détenteurs de l'autorité parentale et responsable de son développement. Les parents peuvent être ceux qui centralisent toutes les informations des intervenants. Ceux qui connaissent tous les antécédents mais aussi l'humeur du jour. Le travail avec les parents favorise la pertinence des actions éducatives territoriales.

d. Les enfants en situation de handicap

La prise en compte des enfants en situation de handicap demande des moyens, du temps d'échange et d'élaboration, dans le but de répondre de manière adaptée à leurs besoins spécifiques. Des formations sont nécessaires, notamment pour les assistantes maternelles (ce qui est en cours, à l'initiative de la CAF du Gers). La CAF a été évoquée comme un partenaire « privilégié » dans ce domaine, car elle propose des formations aux équipes accueillantes.

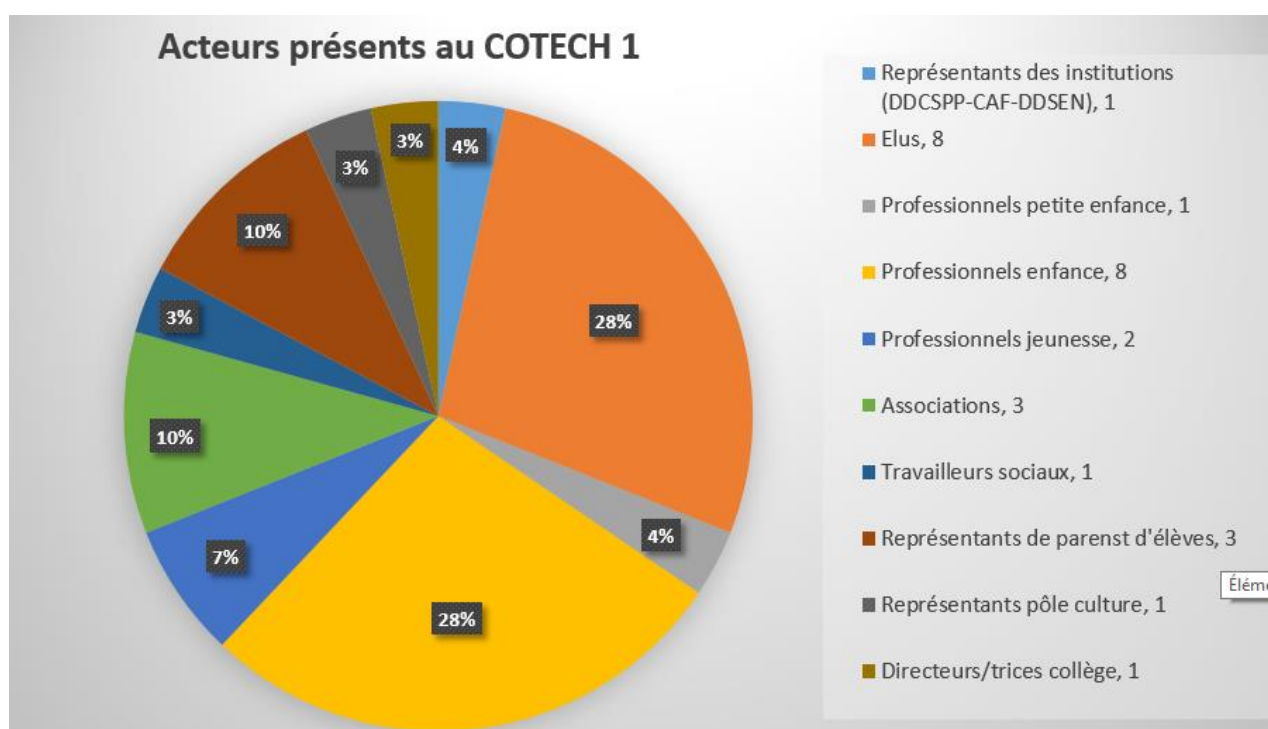
Certains parlent du besoin en formations techniques, tandis que d'autres évoquent le besoin « d'accepter la différence », de « lever des barrières ».

Des professionnels, qui ont une expérience avérée de l'accueil d'enfants en situation de handicap, parlent de la nécessité d'accueillir le parent, d'être à l'écoute de ses indications, de sa parole et de son savoir-faire.

Enfin, un groupe a évoqué la possibilité d'une « mutualisation des savoir-faire » autour du handicap.

4.3- COTECH du 18-05-17, Fontenilles

31 personnes présentes



Ambition PEDT → Axes éducatifs → Axes transversaux

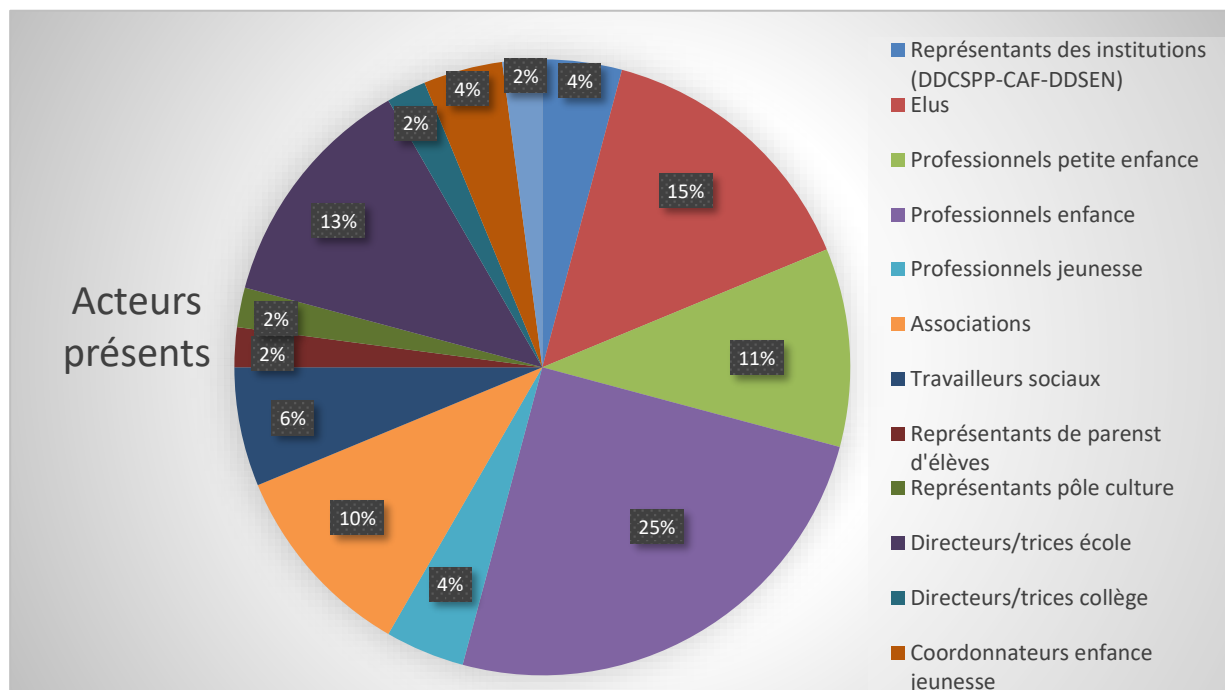
Ambition du PEDT de la Gascogne Toulousaine		Axes éducatifs	Axes transversaux
Groupe 1	. « Porter et transmettre des valeurs communes (partagées) pour répondre aux besoins des publics en concertation avec l'ensemble des acteurs »	- Place de chaque acteur - Epanouissement - Participation des enfants, jeunes et familles	- Cohérence du dispositif - Citoyenneté - Vivre ensemble
Groupe 2	. « Réunir les identités du territoire autour des thématiques pluridisciplinaires, afin de créer une dynamique ambitieuse et collective, vecteur de lien social et de vivre ensemble dans un projet éducatif cohérent au profit du développement des jeunes »	- L'enfant au cœur du dispositif - L'ouverture culturelle sur le monde - Vivre ensemble - Information des jeunes	- Epanouissement - Cohérence des dispositifs
Groupe 3	. « Elaboration d'une dynamique de partenariat entre les différents acteurs pour accompagner l'épanouissement individuel de l'enfant et des jeunes au sein de la société »	- Enfant acteur de son parcours - Ouverture sur le monde - Partenariat - Les structures d'accueil et l'organisation sociale	- L'enfant comme personne à part entière - Vivre ensemble
Groupe 4	. « Proposer à tous les publics de 0 à 25 ans, quelle que soit leur capacité, une cohérence éducative impliquant tous les acteurs (jeunes et parents), partenaires associatifs du territoire »	- L'enfant comme personne à part entière - L'égalité des chances (handicap) - Cohérence du dispositif par la place de chacun des acteurs - Autonomie et épanouissement	- Parentalité et participation des parents - Vivre ensemble, socialisation et citoyenneté

Axes → Mots clés

Axes éducatifs + mots clés		Axes transversaux + mots clés
Groupe 1	.Place de chaque acteur : harmonisation, continuité éducative, transversalité des compétences	Cohérence du dispositif : document repère, égalité territoriale, prise en compte des particularités, socle commun, harmonisation, valeurs communes, réalistes, répondant aux besoins en fonction des moyens, prise en compte de la mobilité, accessibilité pour tous, continuité éducative, transversalité des compétences
	.Epanouissement : prise en compte des individualités, bien être de l'enfant, ouverture au monde (culture et sport)	Citoyenneté : place des parents, place et participation des différents acteurs, être acteur du dispositif, respect de la différence, égalité des chances
	.Participation des enfants, jeunes et familles : A l'intention de tous, échanges, continuité éducative	Vivre ensemble : Partage, échanges, valeurs communes, prise en compte des individualités, bien être de l'enfant, ouverture aux autres
Groupe 2	.L'enfant au cœur du dispositif : partir des besoins de l'enfant	Epanouissement : bien être, socialisation, curiosité, écoute
	.L'ouverture culturelle sur le monde : la mobilité, citoyenneté, laïcité, tolérance, respect	
	.Vivre ensemble : intégration, prise en compte de la différence/handicap, partage des valeurs communes, intergénérationnel	Cohérence du dispositif : partenariat (partenaires actifs ou physiques), les parents (rôle et actions), les professionnels, les élus partenaires/acteurs (politique éducative)
	.Information des jeunes : prise en compte des 18-25 ans, accompagner les jeunes adultes en devenir	
Groupe 3	.Enfant acteur de son parcours : épanouissement, développement, autonomie, expérimentation	L'enfant comme personne à part entière
	.Ouverture sur le monde : citoyenneté, culture, sport	Vivre ensemble
	.Partenariat et les acteurs : familles, professionnels, élus, bénévoles, associations, enfants	
	.Les structures d'accueil et l'organisation sociale : spécificités locales, réalités du territoire	
Groupe 4	.L'enfant comme personne à part entière : acteur, choix, implication	Parentalité et participation des parents : implication
	.L'égalité des chances (handicap) : inclusion, équité	
	.Cohérence du dispositif par la place de chacun des acteurs : co-éducation, complémentarité, partenariat	Vivre ensemble, socialisation et citoyenneté : échange et partage
	.Autonomie et épanouissement	

4.4- COTECH du 01-06-17, Monferran-Savès

48 personnes présentes



La plupart des acteurs du territoire sont représentés, avec une majorité de professionnels enfance jeunesse (38 %).

A noter : une bonne présence à ce comité des élus communautaires (15%), enseignants (15%) et associations (10%).

Une restitution « brute » des ateliers a été communiquée à l'ensemble des acteurs du territoire.

5. Horaires écoles, ALAE, TAP

Communes	ALAE			Amplitude ALAE	PAUSE MERIDIENNE		ALAE SOIR						Amplitude ALAE
	7H	7H15	7H30		12H00-13H20	12H00-14H00	16H	16H10	16H15	16H20	16H30	17H30	
Auradé			X	1h15	X				X (l)		X (m,j,v)		2h45
Endoufielle			X	1h30	X						X		2h30
Fontenilles			X	1h30		X (14h05)				X			2H40
			X	1h20		X (13h55)		X					2H50
Frégouville			X	1h30		X			X				2h45
Lias			X	1h30	X						X		2H30
L'Isle Jourdain			X	1h15		x	X						3H
Monferran Savès		X		1h45		X						X	1H15
Pujaudran	X			2h	X (13h20)						X		2H30
Ségoufielle	X			2h		X			X				2H45

Communes	TAP								Nb d'heures TAP
	12H-14H	15H	15H30	15H45	16H	16H15	16H20	16H30	
Auradé		X (m,v)	X (j)						4
Endoufielle			X (l,m,v)						3
Fontenilles							X (l,m,v)		3
								X (l,m,v)	3
Frégouville								X	3
Lias				X (l,m,j,v)					3
L'Isle Jourdain					X (l,m,j,v)				4
Monferran Savès					X (j,v)			X (l,m)	3
Pujaudran				X (l,m,j,v)					3
Ségoufielle						X (l,m,j,v)			3

6. Liste des intervenants TAP pour l'année 2017-2018

	Nom	Adresse du siège	Activités
1	Tennis club	L'Isle-Jourdain	Initiation tennis
2	L'En-Jeux	L'Isle-Jourdain	Jeux de Société
3	Gpt des agriculteurs	CCGT	Agriculture, Ecologie
4	Auto-entrepreneur	Marestaing	Brico-recup
5	Fedyne Pepakura	L'Isle-Jourdain	Créer avec ses mains
6	Auto-entrepreneur	Ségoufielle	Expression corporelle
7	Esprit-scene	Lévignac	Voix & rythme
8	OIS	CCGT	Eveil multi-sport
9	Poney club	L'Isle-Jourdain	Monde du cheval
10	L'atelier	Ségoufielle	Exp artistique/Jeux coopératifs
11	Croque la vie	Ségoufielle	Danse expressive
12	Boxons	Ségoufielle	Initiation boxe
13	Courant d'air	L'Isle-Jourdain	Peinture/sculpture
14	Nota-Bene	L'Isle-Jourdain	Atelier d'écriture
15	Rebonds	Toulouse (St Lizier du Planté)	Rugby
16	MJC	L'Isle-Jourdain	Radio, Capoeira, Danse
17	Univers Lutin	Labège (Endoufielle)	Percussions africaines
18	Ecole de musique	L'Isle-Jourdain	Onomatopées
19	Micro-entreprise	Monferran-Savès	Activités artistiques et manuelles
20	Atelier Chant	Monferran-Savès	Jeux musicaux et chant
21	Judo club	Pujaudran	Judo

7. Liste des associations du territoire

Associations sportives					
Activité	Nom de l'association	Commune	Nom du président	Mail	Tel
Aéromodélisme	L'Aéromodélisme Lislois	L'Isle-Jourdain	Gilles MOTUT	gilles.motut@gmail.com	06 64 95 28 69
Aéromodélisme	Aéromodélisme Fontenillois	Fontenilles		fontenillesmodelisme@yahoo.fr	06 23 80 51 09
Aïkido	Les Arts du Levant	Encausse	Agnès LAMOINE	alverick@orange.fr	06 70 71 07 61
Athlétisme	TRACKS Athlétisme	L'Isle-Jourdain	Jean-Philippe ROUANNET	jprouannet@assysteme.com	06 51 41 35 21
Auto Cross	Auto Cross de la Save	L'Isle-Jourdain	Charly PERES	charly.peres@orange.fr	05 62 65 74 17
Auto Cross	Team Loisirs Sport	L'Isle-Jourdain	BERNAUD Cécile	sebchloe31@hotmail.fr	06 43 62 26 64
Auto Cross	Cross Car Team	Beaupuy		cc_team-aventure@yahoo.fr	
Auto Cross	L'Isle Sport Auto	Isle-Jourdain	Marius CAMPARIOL		05-62-07-09-52
Badminton	Badminton Club Lislois	Pujaudran	Emmanuelle DEL PINO	alex.emma32@orange.fr	06 10 43 39 78
Badminton	Badminton Fontenillois	Fontenilles	Valérie CAILLARD	bcf.fontenillois@orange.fr	06 60 20 82 30
Basket	BCL	L'Isle-Jourdain	Annie IAMUNDO	iamundo@orange.fr	
Basket	USBL	L'Isle-Jourdain	Éric ORHON	eric.orhon@wanadoo.fr	06 07 80 00 14
Basket	Gambettes Fontenilloises	Fontenilles		claudie.druet@free.fr	09 54 88 61 04
Basket, amicale des joueuses	Las Pinkets	L'Isle-Jourdain	Manon CAZAC	laspinkets@hotmail.fr	06 30 81 16 51
Boule Lyonnaise	La Boule Auradéenne	Auradé	Alexandre ANDREONI	alexandre.andreoni347@orange.fr	06 81 04 80 15
Boxe	Boxons	L'Isle-Jourdain	Laurent MONTAGNE	boxonsmultiboxe@gmail.com	06 59 30 99 20
Bridge	Le Fit d'Hector	Ségoufielle	Françoise VERNHES BIANCHI	francoisevernhes@msn.com	06 38 60 80 31
Chasse	Chasse Lisloise	L'Isle-Jourdain	Patrick FOURCADE	jacques.andreetta@orange.fr	06 74 58 78 17
Course à pied	Courir à Fontenilles	Fontenilles	Pascal BORDENAVE	pbordenave@free.fr	06 77 13 37 78
Course à pied	Les Coudous de la Save	L'Isle-Jourdain	Hervé BROQUA	president@coudous.com	06 51 64 68 15
Cyclisme	Intégrale Bicycle	L'Isle-Jourdain	Robert ALLAMANNO	contact@integrale-bicycle-club.com	06 21 81 43 71
Cyclisme	Vélo Club et Marche du Saves	Monferran-Saves	Jean-Louis BAYLAC	baylac.jean@wanadoo.fr	05 62 07 80 07
Cyclotourisme	Cyclotourisme L'Isle-Jourdain	L'Isle-Jourdain	André BROCAS	ge.dez@orange.fr	06 83 23 21 33
Education canine	Mousquetaires Agility	L'Isle-Jourdain	Pierre ZACCARIOTTO	mousquetairesagility32@hotmail.com	06 62 56 20 01
Equitation	Les cavaliers du rond de guerre	L'Isle-Jourdain	Guy FAVIER	ce.rondeguerre@gmail.com	06 83 43 96 30
Equitation	Equi-Rando	Pujaudran		aurel.rubio@orange.fr	
Equitation	L'Etrier de Fontenilles	Fontenilles			06 09 12 69 51
Equitation	Les Ecuries de l'Orchidée	Fontenilles		ecurie.orchidee@orange.fr	
Football	FCL	L'Isle-Jourdain	Claude REQUENA	football-club-lislois@orange.fr	06 20 31 15 24
Football	ASM	Monferran-Saves	Patrick BRUX	521344@lmpf.eu	06 71 04 92 27
Football	Fontenilles Football Club	Fontenilles	Yann LOREC	blogffc@free.fr	06 81 93 35 72
Football	PAS	Pujaudran	Alain DIGNE	adigne@club-internet.fr	05 62 07 43 53
Football	Association Sportive Ségoufielloise	Ségoufielle		530131@lmpf.eu	06 70 80 40 46
Golf	Las Martines Golf	L'Isle-Jourdain	Jean-Claude BROCCETTO	elisabeth.mel@hotmail.fr	06 86 18 87 62
Gymnastique Sportive	La Clochette Lisloise	L'Isle-Jourdain	Dominique JOBELOT	clochettelisloise@yahoo.fr	05 62 07 16 41

Gymnastique Sportive	Fontenilles Gym Enfant	Fontenilles	Caroline ROUSSEL	stephanie.duc@orange.fr	06 81 61 74 20
Gymnastique Volontaire	Au jardin de la forme	L'Isle-Jourdain	Claire NICOLAS	alain.wojewedka@free.fr	05 62 07 08 40
Gymnastique Volontaire	Ma pause Gym	Pujaudran	Cédric BRIGNOL	mapausegym@gmail.com	06 63 00 89 52
Gymnastique Volontaire	Gymnastique de Ségoufielle	Ségoufielle		christinevillain@yahoo.fr	05 62 07 18 91
Gymnastique Volontaire	Foyer Rural de Lias	Lias		gilles.soubie@orange.fr	05 62 07 43 95
Gymnastique Volontaire	Les amis de la forme	Razengues			
Gymnastique Volontaire	Forme et bien-être Fontenillois	Fontenilles		gymvolontaire-031336@epgv.fr	05 61 91 19 10
Handball	Handball Club Lislois	L'Isle-Jourdain	Jean-Marc VERDIÉ	jean-marc.verdie@orange.fr	06 61 55 84 86
Hockey	L'Isle-Jourdain Hockey Club	Monferran-Saves	Stéphane MONTECOT	montecot.st@wanadoo.fr	06 62 64 52 08
Judo	Judo Club L'Isle-Jourdain	FREGOUVILLE	Thierry MEERSMAN	thierry.meersman@cyclelab.eu	06 89 95 90 73
Judo	Judo Pujaudran	Pujaudran	Stéphane MARCET	steph.marcet@wanadoo.fr	05 62 07 47 52
Judo	Judo Club Fontenilles	Fontenilles	Philippe VIRAUT	virault.pat@wanadoo.fr	05 61 86 77 94
Karaté	Karaté Club Lislois	ESCORNEBOEUF	Michael FRONTY	michael.fronty@inrap.fr	06 77 41 40 44
Karaté	Karaté Shukukai Fontenillois	Fontenilles		contact.shukukai@orange.fr	05 61 91 39 62
Moto	Riding Geese	L'Isle-Jourdain	Jérôme FRANCOIS	riding.geese@outlook.fr	06 79 19 13 55
Multi-activités	Foyer Rural de Pujaudran	Pujaudran			
Multi-activités	Foyer Rural Ségoufielle	Ségoufielle			
Multi-activités	Loisirs Associatifs Frégouville	Frégouville			
Multisports	Pompier	L'Isle-Jourdain	Lionel LAMOULI	lionel.lamolouie039@orange.fr	06 21 80 36 28
Multisports	AS Loisirs "Les Thuyas"	Monferran-Saves			05 62 07 89 10
Multisports	AS de l'ESSOR	Monferran-Saves			
Multisports	Les Pépinots	L'Isle-Jourdain		cmuccin@wanadoo.fr	
Natation	SPLACH Natation	L'Isle-Jourdain	Christian JOBELOT	splachnatation@neuf.fr	07 77 94 46 42
Pêche	AAPPMA Le gardon Lislois	L'Isle-Jourdain	Jean-Marc ESPOSITO	nature.label@orange.fr	05 62 07 01 87
Pêche	AAPPMA Pêcheurs du canton	Fontenilles			05 61 91 18 86
Pêche	Gardon Monferrannais	Monferran-Saves			05 62 07 84 82
Pétanque	Pétanque Lisloise	L'Isle-Jourdain	Claude LARRIEU	claudio.larrieu@thyssen.fr	06 84 57 35 37
Pétanque	Carreau Gascon	Pujaudran			
Pétanque	La boule Fontenilloise	Fontenilles		yves.enfedaque@sfr.fr	06 87 92 68 79
Pétanque	Pétanque Ségoufielloise	Ségoufielle			
Pétanque	Raspaille Endoufielloise	Endoufielle		la.raspaille.endoufielloise@hotmail.fr	05 62 07 94 64
Promotion de la bicyclette	Véloscope	L'Isle-Jourdain	Denis BRISCADIEU	denis.briscaudieu@cyclelab.eu	06 52 53 68 79
Randonnée pédestre	Chemin de St Jacques	Pujaudran	Aurélien MARTINEZ	mikicond@free.fr	06 58 26 60 21
Randonnée pédestre	L'Isle Rando Club	L'Isle-Jourdain	Gérard DESPEYROUX	annielaborde32@orange.fr	Despeyroux: 06 13 79 25 69
Rugby	USL	L'Isle-Jourdain	Pierre LAHILLE	jacques.tourne@gmail.com	
Rugby	École de rugby de l'USL	L'Isle-Jourdain	Sege DALBY	ecolerugbyusl.media@gmail.com	06 79 57 17 63
Rugby	Union Sportive Canton St Lys	Fontenilles		jacques.magnaval@orange.fr	05 62 14 70 50
SHIATSU IAN	SHIATSU IAN	Fontenilles	François LYORIT	contact@shiatsu-ian.fr	06 14 49 29 50
Ski	Les amis de la montagne	L'Isle-Jourdain	JL PAGE RELO	amis-montagne@wanadoo.fr	06 11 94 84 86
Sport Automobile	L'Isle Sport Auto	L'Isle-Jourdain			
Sport Scolaire	AS College - Lycée	L'Isle-Jourdain	Christophe RIFFAULT	03200306r@ac-toulouse.fr	05 62 07 79 30

Sport Scolaire	AS Collège Fontenilles	Fontenilles		031243n@ac-toulouse.fr	05 62 20 77 80
Sports Nautiques	Voile Thoux-St Cricq	Thoux	Marc GALINDO	marc-yvan.galindo@orange.fr	05 62 65 75 45
Taekwondo	Taekwondo Club Fontenillois	Fontenilles	M.El Hammoumi	m.elhammoumi31@gmail.com	06 09 34 96 67
Tennis	Tennis Club Frégouville	Frégouville	Marcel LAGRAULET	marcel.lagraulet32@gmail.com	05 62 07 85 88
Tennis	TCL	L'Isle-Jourdain	Davy DESCHAMB	tcislejourdain@fft.fr	06 78 75 34 17
Tennis	Tennis Club Endoufielle	Endoufielle		tennis.endoufielle@gmail.com	05 62 07 67 95
Tennis	Tennis Club de Fontenilles	Fontenilles		dominique.semmartin620@orange.fr	06 87 50 22 30
Tennis	Tennis Club Ségoufielle	Ségoufielle		dorothee.tennis@orange.fr	05 62 07 80 15
Tennis de Table	ASTTL	L'Isle-Jourdain	Michel PAILLAS	asttlislois@gmail.com	06 07 24 73 69
Tir à l'arc	La Flèche Gasconne	L'Isle-Jourdain	Isabelle MOREAU	isamoreau32@orange.fr	06 98 28 62 68
Triathlon	SPLACH Triathlon	L'Isle-Jourdain	Christian JAUBERT	jaubertchristian@neuf.fr	06 38 87 36 22
Twirling-Baton	Twirling-Baton Fontenilles	Fontenilles		cathy.pradel@sfr.fr	05 61 06 82 04
Volleyball	Volleyball de la Save	ROQUELAURE Saint AUBIN	Stéphane CAGGEGI	scaggegi@yahoo.fr	06 78 78 80 12

Associations culturelles

Activité	Nom	Commune	Responsable	Mail	Téléphone	
Art Musique	CAMOM	L'Isle-Jourdain	M. Guillaume LOPEZ	contact@lecamom.com		06,22,44,19,97
Arts et Danse	Criselys	Fontenilles	Mme Elisabeth GARCIA	c.artdanse@free.fr		06,82,22,14,84
Carnaval	Carnaval Gascon	L'Isle-Jourdain	M, Olivier BERARD	olivierberard@yahoo.fr carnavalgascon@orange.fr	05,62,07,92,10	
Comité des fêtes	Comité des fêtes	Clermont-Saves	Mme Séverine BOURET	bouret.severine@orange.fr		06,88,72,33,50
Comité des fêtes	Comité des fêtes	Monferran-Savès	M. Frédéric SOULES	cdf.monferran@gmail.com	05,62,07,88,42	
Comité des fêtes	Comité des fêtes	Fontenilles	M. Pierre TOUNTEVICH	cdf.fontenilles@gmail.com		06,80,13,21,70
Comité des fêtes	Comité des fêtes	L'Isle-Jourdain	Mme Marylène LANDO	comitedesfetes.islejourdain@gmail.com	05,62,07,21,96	
Comité des fêtes	Comité des fêtes	Frégouville	M. Hervé SCHICK	herve.schick@sfr.fr	05,62,07,58,42	
Comité des fêtes	Comité des fêtes	Endoufielle	M. Pierre SAINT LAURENS	mairie-endoufielle@wanadoo.fr	05,62,07,90,67	
Comité des fêtes	Comité des fêtes	Marestaing	Mme Nathalie SANVICENTE	marestaing@gmail.com		06,75,75,87,20
Comité des fêtes	Comité des fêtes	Castillon-Saves			05,62,07,97,77	
Comité des fêtes	Comité des fêtes	Pujaudran	M. Pierre TUNIDIS			06,75,50,25,80
Comité des fêtes	APAD	Pujaudran	M. Francis GEERTS		05,62,07,43,99	
Comité des fêtes	Comité des fêtes	Razengues			05,62,07,70,54	
Comité des fêtes	Comité des fêtes	Ségoufielle	Mme Charlotte CORNET			06,70,35,34,43
Danse	Rythmes et danses	Ségoufielle	Mme Annie BAU	annie.bau@mairie-islejourdain.fr rythmesetdanses@laposte.net	05,62,07,32,54	
Danse	Art et mouvement	L'Isle-Jourdain	Mme Rebecca WALKER	artetmouvement@gmail.com		06,83,02,46,55
Danse	Etats2corps	Ségoufielle	Mme Béatrice BRADLEY	contact@etats2corps.fr	05,62,64,08,45	
Danse	Isle Danse	L'Isle-Jourdain	Mme Mireille FERRERO	contact@isledanse.org		06,76,04,62,40
Danse	Salsa l'Isle	L'Isle-Jourdain	Mme Morgane BOST	morgane.bost@gmail.com	05,62,07,23,77	06,18,08,60,43
Danse	Endoufielle Western Dance	Endoufielle	M. Jean-Pierre LAPEYRE	josiane.lapeyre@orange.fr	05,62,07,92,79	06,03,74,61,31
Danse	Club country music	Pujaudran	Mme Dominique GEERTS	dancecountrypujaudran@orange.fr	05,62,07,43,99	06,88,83,40,57
Danse	Fabrique corps et graphique	Lias	M. et Mme COUTEAU	fabriquecorpsgraphique@yahoo.fr		06,70,56,87,94
Danse	Jazz danse	Fontenilles	M, André GARCIA	jazzdance31@orange.fr	05,61,92,64,29	06,68,59,97,23

Danse	École de danse	Pujaudran	Mme Véronique LOUAS	veronique.louas@aliceadsl.fr	05,62,07,44,39	
Danse	Atelier danses trads	Lias			09,66,82,46,12	
Danse	Danse de salon	Beaupuy	Mme Eve	evestones5gmail.com		07,80,46,36,45
Dessin / peinture	Arts et Loisirs à Fontenilles	Fontenilles	M. Christian DUFFAUT	artsetloisir31@outlook.fr		06,28,28,38,23
Dessin / peinture	Le courant d'air	L'Isle-Jourdain	M. Jean-Paul HENKES	contact@lecourantdair.org		06,59,58,71,13
Divers	Amis du temps libre	Pujaudran	Mme. Berthe SALOMONE			
Ecriture Lecture	Bibliothèque Le point de vue	Endoufielle		bibliotheque.endoufielle@wanadoo.fr	05,62,07,98,71	
Ecriture Lecture	Bibliothèque relais	Pujaudran	Mme Christelle JOLY	bibliotheque.pujaudran@orange.fr	05,62,07,40,34	
Ecriture Lecture	Bibliothèque municipale	L'Isle-Jourdain		bibliotheque@mairie- islejourdain.fr	05,62,07,39,60	
Ecriture Lecture	Bouquet de Dames	L'Isle-Jourdain	Mme Corine BOBIER	bobier.tara@gmail.com		06,87,49,80,87
Ecriture Lecture	Effets de Pages	L'Isle-Jourdain	M. Damien CATALA	effetsdepage@orange.fr	05,62,07,07,38	
Ecriture Lecture	Médiathèque	Fontenilles	Mme Isabelle CAUBET	icaubet.mediatheque@ville- fontenilles.fr	05,34,47,00,47	
Ecriture Lecture	Nota Bene ASBL	L'Isle-Jourdain	M. Jean-Paul HENKES	jphenkes@notabene- asbl.org	05,62,05,32,11	06,59,58,71,13
Ecriture Lecture	Bibliothèque Papier Mâché	Ségoufielle	Mme francine MARCHAL	mairie-de- segoufielle@wanadoo.fr	05,62,07,22,11	
Ecriture Lecture	Bibliothèque relais	Monferran-Savès	Mme Monique FABRE	monique-fabre@neuf.fr	05,62,07,89,94	
Festival	Festival Rock'n Blues	Ségoufielle	M. Fawzi AZELOUT	fazman32@hotmail.fr	05,62,07,12,55	
Festival	Escota e minja	L'Isle-Jourdain	M. Vincent RIVIERE	riviere@univ-tlse2.fr		07,60,02,16,13
Foyer des associations	Foyer des associations d'Auradé	Auradé	Mme Hélène GILLET	foyer.aurade@gmail.com	06,89,31,25,66	
Foyer rural		Ségoufielle	M. Fawzi AZELOUT	fazman32@hotmail.fr	05,62,07,12,55	
Foyer rural	Foyer rural de Lias- Gourdouvielle	Lias	M. Gilles SOUBIE	gilles.soubie@orange.fr	05,62,07,43,95	
Foyer rural		Pujaudran	Mme Véronique LOUASE	veronique.louas@alicedsl.fr	05,62,07,44,39	06,19,43,86,21
Musique	Canta l'Isla	L'Isle-Jourdain	M. Alain CAMGUILHEN	alain.camg32@free.fr		07,82,98,37,44
Musique	Musical'Isle	L'Isle-Jourdain	Mme Alda LESOUPLE	aldalesouple@wanadoo.fr	05,62,07,18,06	
Musique	L'Isle en chœur	Montaigut/Save	Mme. Aurore SERRANO	aurore.capituoul@orange.fr		06,10,57,04,85
Musique	Atelier chant	Monferran-Savès	Mme Annie LABORDE			
Musique	Cristofori	L'Isle-Jourdain	Mme Catherine LANNES	catherinelannes@orange.fr	05,62,07,16,01	

Musique	Cie Guillaume Lopez	L'Isle-Jourdain	M. Guillaume LOPEZ	contact@lecamom.com		06,22,44,19,97
Musique	Madrigal	L'Isle-Jourdain	M. David CHERIF	contact@madrigal.asso.fr		
Musique	Ensemble Vocal Madrigal	L'Isle-Jourdain	Mme Magali BARTHÈRE	contact@madrigal.assoc.fr		06,19,18,08,37
Musique	Ecole de musique	L'Isle-Jourdain	Jean-Pierre HOSTIER	ecoledemusique.isle@sfr.fr j-l.salvaire@wanadoo.fr	05,62,07,17,48	
Musique	Les troubadours	Salignac Eyvigues	Mme Gisèle FARRUGIA	giselefarrugia@yahoo.fr		06,68,20,33,59
Musique	Miejaluna	Lias	Mme Manuella GUCHET	guchetm@orange.fr	09,66,82,46,12	
Musique	Fanfar'horns	Auradé	M. Hugues LAMAGAT	Hugueslamagat@gmail.com contact@fanfarhorns.com		06,87,25,22,18
Musique	Société Philharmonique	L'Isle-Jourdain	Jean-Louis SALVAIRE	j-l.salvaire@wanadoo.fr		06,08,09,12,04
Musique	La cahute du mélomane	Fontenilles	Mme Marlène ALEXANDRE	lacadumelomane@gmail.com		06,68,98,64,94
Musique	Los Mosquetaires	L'Isle-Jourdain	Mme Véronique WEBER	losmosquetaires@free.fr		06,72,57,67,74
Musique	Musica'font	Fontenilles	Hervé CABOT	choralfont@free.fr	05,61,91,35,71	
Musique	GEOD	Pujaudran	M Michel QUIROS	michel@groupegeod.com		06,75,05,47,86
Musique	Batterie	Pujaudran		oliviersticks@hotmail.com		06,21,65,36,29
Musique	Souste	L'Isle-Jourdain	M. Vincent RIVIERE	riviere@univ-tlse2.fr		06,19,58,53,87
Musique	Sondore-White not'	Fontenilles	Mme Mélisandre ALAMINOS	sondore@orange.fr		06,07,54,13,56
Musique	Andolfivoix	Endoufielle	Mme valérie PRUES	valerie.prues@gmail.com		06,72,80,48,08 06,88,69,79,24
Musique	Foyer rural	Pujaudran	Mme Véronique LOUAS	veronique.louas@aliceadsl.fr	05,62,07,46,83	06,84,02,88,67
Musique	Chorale du foyer rural	Pujaudran	Mme Véronique LOUAS	veronique.louas@aliceadsl.fr	05,62,07,44,39	06,84,02,88,67
Musique	Jeunesse musicale de France	L'Isle-Jourdain	Mme. Corinne RÉA		05,62,07,01,22	
Peinture	Les muses d'Europe	Ségoufielle	Mme Andrée CAPEDEVILLE	muses32@aliceadsl.fr	05,81,67,62,56	06,73,24,89,24
Peinture	Peintre	Auradé	M. Pierre GASTOU	pierre.gastou@wanadoo.fr	05,62,06,99,19	06,71,76,19,16
Photo	IBO. Image de Banlieue Ouest	L'Isle-Jourdain	M. Yves SENECAL	yves.senecal@orange.fr aocphoto@orange.fr	05,62,07,14,94	06,75,59,72,68
Théâtre	Club Théâtre Jeunes	Fontenilles	Mme Catherine DOMERGUE	corine.gresse@free.fr		06,02,07,91,62
Théâtre	L'Ephémère	L'Isle-Jourdain	Mme Françoise VERNHES	francoisevernes@msn.com	05,62,07,14,71	06,38,60,80,31
Théâtre	Atelier théâtre	L'Isle-Jourdain		mjc-la-maisoun@wanadoo.fr	05,62,07,21,06	
Théâtre	D'Rôle	Pujaudran	Mme Carole OTTAVI (trésorière)			06,86,68,72,29

8. Communication et articles de presse

**PROJET EDUCATIF DE LA
GASCOGNE TOULOUSAINE**

**PEDT ET COHERENCE
EDUCATIVE
QUELLES REALITES ?**



SEMINAIRE

CONFERENCE & ATELIERS
THEMATIQUES AVEC
NICOLE DELVOVE, ERGONOME...

**LUNDI
20 MARS
14H-19H30**

**SALLE
POLYVALENTE
5 RUE DES REFRACTS.
ET MAQUISARDS
LISLE-JOURDAIN**

 Gascogne Toulouseaine
communauté de communes

 EDUCATION
FAMILIALE
Caf
du Gers

 Liberté • Egalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de l'Éducation Nationale
Direction Régionale de l'Éducation Nationale
Toulouse

 Académie
de Toulouse
Direction des services
Départementaux
de l'Éducation Nationale
Toulouse

 Centre Social Multi-Partenarial du Secteur de L'Isle Jourdain

- La dépêche du midi

ISLE JOURDAIN L'enfant au centre des préoccupations

Projet éducatif en Gascogne Toulousaine

LA VIE D'ICI GASCOGNE TOULOUSAIN, L'OMAGNE L'ISLE-JOURDAIN

Le 15 mars 2017 à 10h43



GASCOGNE TOULOUSAIN PEDT ET COHERENCE EDUCATIVE QUELLES REALITES ? SEMINAIRE

CONFERENCE & ATELIERS THEMATIQUES AVEC
NICOLE DELVOLVÉ, ERGONOME...

LUNDI
20 MARS
14H-19H30

SALLE
POLYVALENTE
LISLE-JOURDAIN



Dans le cadre de la mise en œuvre d'un Projet Educatif de Territoire (PEDT) à l'échelle de la **Gascogne Toulousaine**, un séminaire se déroulera le **Lundi 20 mars 2017**, de 14h00 à 19h30, salle polyvalente, 5 rue des Réfract. et Maquisards, 32600 L'Isle Jourdain. Cet événement sera l'occasion de fédérer et d'impliquer les acteurs éducatifs du territoire, dans la co-construction du PEDT intercommunal.

Programme du séminaire :

- 14h00-14h30 : accueil
- 14h30-16h30 : conférence "**PEDT et cohérence éducative, quelles réalités**", Nicole Delvolvé, Ergonome spécialiste de l'aménagement des conditions de travail dans les établissements scolaires
- 16h45-18h15 : ateliers thématiques
- 18h30-19h30 : restitution
- 19h30-20h30 : pot de l'amitié

« PEDT : l'éducation se coordonne »

Publié le 28/03/2017



Tous les acteurs de ce projet éducatif se sont réunis lundi./Photo DDM Y.S.

Lundi, de 14 h à 19 h 30, à la salle polyvalente, s'est tenu une réunion dans le cadre de la mise en œuvre d'un Projet éducatif de territoire (PEDT) à l'échelle de la Gascogne Toulousaine. Cet événement a été l'occasion de fédérer et d'impliquer les acteurs éducatifs du territoire, dans la coconstruction du PEDT intercommunal. S'y est tenu une conférence «PEDT et cohérence éducative, quelles réalités ?» avec Nicole Delvolvé (professeur et chercheur en neurosciences), des ateliers participatifs en petits groupes, des ateliers thématiques où les participants ont pu choisir un thème et l'amener au cœur du débat, le but étant d'échanger et favoriser le dialogue.

Mohammed El Hammoumi, coordinateur social sur le territoire, a démarré la séance en relatant le programme de l'après-midi. Le maire Francis Idrac a exprimé sa satisfaction pour la mise en place d'un rapprochement des acteurs éducatifs du territoire pour un parcours cohérent. «Il faut faire converger les contributions de chacun pour l'intérêt de l'enfant.»

C'est un partenariat pour la mise en œuvre de l'activité périscolaire. Jean-Claude Darolles, président de la commission de l'enfance et de la jeunesse de la Gascogne Toulousaine, a remercié les initiateurs de cette réunion et a souligné l'importance de celle-ci. Nadine Canton, conseiller technique sport DDCSPP 32, a précisé l'importance de ce projet éducatif pour construire avec les partenaires du territoire une base partenariale, une première dans le département.

Également présent, Alain Marque, inspecteur de l'Éducation nationale ; Florence Commelin, de la CAF 32, qui insiste sur le travail d'une politique éducative globale du territoire. «Il faut étudier les besoins, les ressources, les freins.» Enfin M. Jean-Luc Petit-Roux, directeur général des services au sein de la CCGT, félicite cette démarche collective des élus de la CCGT «pour écrire un véritable projet du territoire». Il faut donner une lisibilité au territoire d'où la politique jeunesse aujourd'hui. Un après-midi de réflexion porté par près de 100 personnes présentes.

- Journal communautaire CCGT, juin 2017

EDUCATION / JEUNESSE

« La co construction du PEDT de la Gascogne Toulousaine, un enjeu pour la réussite éducative »

Depuis la prise de compétence jeunesse par la CCGT le 1er juillet 2016 (gestion des ALAE, ALSH), les élus communautaires, accompagnés des coordonnateurs enfance jeunesse, souhaitent impulser au sein du territoire une démarche participative en vue d'élaborer un Projet Educatif Territorial, partagé par un maximum d'acteurs et poursuivre ainsi un des objectifs majeurs inscrit dans le Contrat Enfance Jeunesse signé avec la Caisse d'Allocation Familiale du Gers pour la période 2015-2018.

Rappelons que le **projet éducatif territorial (PEDT)**, mentionné à l'article L. 551-1 du Code de l'éducation,

« formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Il permet de faire converger les contributions de chacun des acteurs du territoire au service de la complémentarité et de la continuité entre le temps scolaire et le temps périscolaire, dans l'intérêt de l'enfant. Il permet l'installation, à l'initiative des élus, d'un partenariat associant tous les acteurs pour en suivre et en évaluer la mise en œuvre dans le temps. »

La CCGT est un territoire en évolution démographique qui accueille chaque jour plus de 5500 enfants et jeunes scolarisés à travers ses 22 écoles maternelles et élémentaires, ses 3 collèges dont un quatrième en construction à L'Isle Jourdain et son lycée. Il se caractérise de même par la présence de 3 multi accueils, 1 crèche familiale, 1 Relai Assistante Maternelles (RAM), 1 Lieu Accueil Enfants Parents (LAEP), 14 ALAE, 9 ALSH, 2 ALSH Ados, 2 ludothèques, 1 Office Intercommunale du Sport, 1 MJC ainsi que plus de 200 associations dans divers domaines (sportif, culturel, social etc.). Autant de structures, de responsables, professionnels et bénévoles qu'il convient de fédérer autour d'axes éducatifs partagés.

« Un séminaire pour fédérer et co-construire »

Le séminaire, organisé le 20 mars 2017 de 14h00 à 19h30, a été l'occasion de **rassembler la plupart des acteurs éducatifs du territoire autour de valeurs communes et d'enjeux partagés**. Plus de 100 personnes ont répondu présents à l'invitation de M. IDRAC (Président de la CCGT) et de M. DAROLLES (Président de la commission enfance jeunesse). Parmi eux, les représentants de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP), de la Direction départementale des Services de l'Education Nationale (DDSEN) et de la Caisse d'Allocation Familiale du département du Gers, les professionnels des structures petite enfance, enfance et jeunesse, des représentants d'associations locales, des enseignants du premier et du second degré, des représentants de parents d'élèves...





L'évènement était construit autour de deux axes majeurs :

- l'apport de connaissances aux participants à travers une conférence sur le thème « PEDT et cohérence éducative, quels enjeux », proposée par Mme Nicole Delvolve (Ergonome, spécialiste des conditions de travail dans les établissements scolaires)

- des ateliers participatifs autour d'items en lien avec le thème de « l'éducation partagée »

Une restitution a été communiquée à l'ensemble des participants ainsi qu'à tous les acteurs éducatifs du territoire, qui ont apprécié cet évènement, fédérateur et fort de sens.

Mais l'aventure du PEDT en Gascogne Toulousaine ne s'est pas arrêtée à ce stade de concertation. Dans la lignée de la dynamique éducative impulsée, d'autres commissions seront proposées afin de poursuivre les échanges et la co-construction du PEDT, toujours à travers des formats de rencontres participatifs, valorisant l'existant et les différentes pratiques professionnelles et bénévoles du territoire.

Avec pour effet à moyen terme, le partage d'un socle commun en termes d'enjeux et d'axes éducatifs à poursuivre, au service du bien-être et de la réussite des enfants et des jeunes dans leur parcours de vie.

Le temps d'accueil périscolaire

Le TAP est un temps d'activités périscolaires organisé et pris en charge par la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine. Il se déroule dans les ALAE maternels et élémentaires du territoire en prolongement de la journée de classe c'est à dire d'environ 16h à 17h15. Il vise à favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives ou autres.



Ces temps d'activités sont encadrés par les différents acteurs éducatifs. D'une part il y a les intervenants extérieurs provenant la plupart du temps d'associations locales qui proposent aux enfants des activités telles que du tir à l'arc, du handball, de la danse mais aussi de la lecture de l'écriture ou autres.

D'autres parts il y a les animateurs des différentes structures qui proposent aux enfants une multitude de projets correspondant aux attentes et aux besoins du public accueilli. Ces activités sont proposés par cycles de vacances à vacances.

Le coût des TAP pour les familles est de 0,01% du Quotient Familial.

Si vous souhaitez vous renseigner sur les TAP proposés à vos enfants, adressez vous à votre structure ALAE.

Lettre CCGT / N° 13 - 9